

ÉVALUATION DE L'EXPÉRIMENTATION "LYCÉES NON- FUMEURS"

Valérie DRIARD (IOD)
Tanguy BRANELLEC (IOD)

Septembre
2006

Dans le cadre de la lutte contre le tabagisme en milieu scolaire, les pouvoirs publics ont mis en place un projet expérimental au sein de 22 lycées pilotes visant à ce que ces établissements scolaires deviennent à terme des lieux non fumeurs.

Cette expérimentation de lycées « non-fumeurs » s'accompagne de plans d'actions de prévention, de réglementations internes et d'orientation pour favoriser l'aide au sevrage tabagique ainsi que de plans de formation du personnel infirmier exerçant dans les établissements concernés.

Dans le cadre de cette expérimentation se déroulant sur cinq ans, les lycées pilotes définissent eux-mêmes leur propre projet « lycée non fumeur » (dit LNF), avec le soutien méthodologique et le matériel de l'INPES et dans le cadre des CESC lorsqu'ils existent.

Les pouvoirs publics, représentés par un Comité de pilotage, ont souhaité se doter d'un outil d'évaluation des effets de la politique de réduction du tabagisme dans les établissements-pilotes, auprès de la communauté scolaire concernée.

Cette évaluation, qui couvre les trois premières années de l'expérimentation (de 2003-2004 à 2005-2006), devait apprécier l'atteinte des objectifs assignés au projet « lycées non-fumeurs », quant à l'application de la réglementation, la prévention et l'aide à l'arrêt du tabac.

ÉVALUATION DE L'EXPÉRIMENTATION « LYCÉES NON-FUMEURS »

Valérie DRIARD (IOD)
Tanguy BRANELLEC (IOD)

Septembre 2006

Sommaire

REMERCIEMENTS	2
INTRODUCTION	3
<i>CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE</i>	3
<i>MÉTHODOLOGIE</i>	4
Approche méthodologique	4
Population enquêtée	5
Questionnaire	5
Dates de terrain	5
Traitement des données	5
Résultats	6
SYNTHÈSE	7
<i>ÉVOLUTION DE LA RÉGLEMENTATION EN MATIÈRE DE TABAC</i>	7
<i>RÉGLEMENTATION ET ACTIONS DE PRÉVENTIONS CONTRE LE TABAC</i>	7
Modalités d'application et de réglementation	8
Connaissance de la loi Évin	10
Actions de prévention contre le tabac	11
<i>COMPORTEMENTS</i>	12
Comportements tabagiques	12
Comportements et attitudes des fumeurs au sein du lycée et aux abords	15
Transgression de la réglementation	17
<i>OPINIONS</i>	18
Des opinions à l'égard du tabac qui n'ont pas évolué	18
Des opinions toujours favorables à l'égard de la loi Évin	20
Opinions à l'égard du projet « lycées non-fumeurs »	20

ANNEXES

Annexe 1 - Commentaires des comités de projets sur les résultats de leur établissement

Annexe 2 - Caractéristiques des projets pilotes « Lycées non-fumeurs » (LNF) - Enquête de novembre 2004

Annexe 3 - Questionnaires (2003 et 2005)

Chefs d'établissement

2003

2005

Personnel des lycées

2003

2005

Élèves

2003

2005

RÉSULTATS DÉTAILLÉS

Remerciements

Nous tenons à remercier tout particulièrement :

- Les élèves, les personnels et les chefs d'établissements des établissements scolaires qui ont bien voulu répondre à notre questionnaire.

- Serge KARSENTY (Sociologue, Chargé de recherche au CNRS, membre du laboratoire « Droit et changement social » à Nantes), Carine MUTATAYI (Chargée d'études au sein du Pôle « Évaluation des politiques publiques », Observatoire français des drogues et des toxicomanies) et Jean-Louis WILQUIN (Chargé d'études et de recherche à l'INPES, Institut national de prévention et d'éducation pour la santé) pour leur relecture attentive et constructive.

La mise en forme de l'annexe I ainsi que la collecte des commentaires des comités de projet qui en forment le contenu, d'une part, la rédaction de l'annexe II et l'ensemble du travail d'investigation et d'analyse qui l'a précédée, d'autre part, sont des contributions exclusives de Carine MUTATAYI.

Comité de pilotage

Animé par : Carine MUTATAYI (Chargée d'études, Pôle « Évaluation des politiques publiques », Observatoire français des drogues et des toxicomanies)

Composition

Monique BAUDRY (Chargé de mission, Mission interministérielle de lutte contre la drogue et les toxicomanies)

Arnaud BLANDEYRAC (Sous-directeur de la Santé, CRAMIF)

Christine GILLES (Chargée de mission, Direction du développement de l'éducation pour la santé et de l'éducation thérapeutique, Institut national de prévention et d'éducation pour la santé)

Serge KARSENTY (Sociologue, Chargé de recherche au CNRS, membre du laboratoire « Droit et changement social » à Nantes)

Christine KERNEUR (Infirmière conseiller technique, Bureau de l'action sanitaire et sociale et de la prévention, Direction générale de l'enseignement scolaire, ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche)

Nadège LAROCLETTE (Attachée, Bureau des pratiques addictives, sous-direction santé et société, Direction générale de la Santé, Ministère de la Santé et des Solidarités)

Dominique MARTIN (Médecin inspecteur, Bureau des pratiques addictives, sous-direction santé et société, Direction générale de la Santé, Ministère de la Santé et des Solidarités)

Nadine NEULAT (Chef du Bureau de l'action sanitaire et sociale et de la prévention, Direction générale de l'enseignement scolaire, ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la Recherche)

Jean Louis WILQUIN (Chargé d'études et de recherche Tabac, Institut national de prévention et d'éducation pour la santé)

Equipe d'évaluation : Tanguy BRANELLEC (Directeur d'études, Institut d'observation et de décision) et Valérie DRIARD (Chargée d'études, Institut d'observation et de décision)

Introduction

Contexte et objectifs de l'étude

Dans le cadre de la lutte contre le tabagisme en milieu scolaire, les pouvoirs publics ont mis en place un projet expérimental au sein de 22 lycées pilotes visant à ce que ces établissements scolaires deviennent à terme des lieux non fumeurs.

Cette expérimentation de lycées « non-fumeurs » s'accompagne de plans d'actions de prévention, de réglementations internes et d'orientation pour favoriser l'aide au sevrage tabagique ainsi que de plans de formation du personnel infirmier exerçant dans les établissements concernés.

Dans le cadre de cette expérimentation se déroulant sur cinq ans, les lycées pilotes définissent eux-mêmes leur propre projet « lycée non fumeur » (dit LNF), avec le soutien méthodologique et le matériel de l'INPES et dans le cadre des CESC lorsqu'ils existent.

Les pouvoirs publics, représentés par un Comité de pilotage, ont souhaité se doter d'un outil d'évaluation des effets de la politique de réduction du tabagisme dans les établissements-pilotes, auprès de la communauté scolaire concernée.

Cette évaluation devait apprécier l'atteinte des objectifs assignés au projet « lycées non-fumeurs », quant à l'application de la réglementation, la prévention et l'aide à l'arrêt du tabac.

Cette évaluation, qui couvre les trois premières années de l'expérimentation (de 2003-2004 à 2005-2006), a visé à :

- Examiner, au départ de l'expérimentation puis deux années plus tard, les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les 22 établissements volontaires ;
- Apprécier l'implication de la communauté éducative dans cette nouvelle politique ;
- Examiner l'évolution des perceptions et des connaissances des personnels et des élèves sur le tabac et sur l'opération « lycées non-fumeurs » ;
- Evaluer la fréquence et la qualité des relations développées entre adultes et élèves autour de la question du tabac ;
- Identifier les facteurs de succès et les freins rencontrés au cours des différentes étapes de la mise en place du projet ;
- Apprécier les effets de cette politique sur la fréquence et le succès des démarches de prise en charge au sein des personnels et des élèves.

Méthodologie

Approche méthodologique

Afin de mesurer l'efficacité des moyens mis en oeuvre dans les lycées-pilotes pour lutter contre le tabagisme, deux vagues d'enquêtes ont été programmées :

- lors de la mise en place de l'expérimentation, à la fin du 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2003-2004,
- deux ans plus tard, à la fin du 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2005-2006.

Les enquêtes ont été menées dans la totalité des lycées-pilotes et auprès de l'ensemble de la communauté scolaire :

- les chefs d'établissement,
- les personnels,
- les élèves.

Ces publics ont été interrogés sur leurs consommations de tabac, leur connaissance de la loi régissant l'usage du tabac dans l'établissement, leurs opinions sur les initiatives entreprises pour réguler l'usage de ce produit.

L'enquête a été réalisée par questionnaires auto-administrés et anonymes, un jour donné et, pour les élèves, à une heure donnée. La collecte a été menée sous la responsabilité des établissements selon un cahier de consignes établi par IOD visant à garantir l'homogénéité et la fiabilité de la méthode ainsi que l'anonymat des répondants.

Concrètement, un courrier électronique a été adressé par IOD aux établissements, deux semaines avant la journée d'enquête. Celui-ci exposait les principaux objectifs de l'étude et incluait un guide d'instructions ainsi que des documents d'aide à la réalisation (formulaires de relevés).

Une semaine plus tard, ce courrier a été complété par un entretien téléphonique afin de valider la bonne compréhension des instructions communiquées préalablement.

En novembre 2004, une enquête ponctuelle dirigée vers les équipes-projets des 22 lycées avait, en outre, permis de cerner l'état d'avancement des lycées et les modalités de mise en oeuvre de leur projet LNF. Ses résultats sont synthétisés en annexe 3.

Population enquêtée

Tous les élèves et les personnels présents dans l'établissement le jour de l'enquête étaient éligibles, à l'exception des élèves mineurs dont les parents auraient refusé qu'ils participent à cette enquête. Concernant les personnels, en cas d'indisponibilité, la collecte pouvait couvrir le matin ou l'heure du déjeuner.

Pour les deux vagues d'enquête, le nombre de questionnaires et la participation se répartissent comme suit :

	Chefs d'établissement		Personnels		Elèves	
	2003	2005	2003	2005	2003	2005
	Nb de questionnaires	22	22	1489	1157	15 659
Taux de participation	100%	100%	42%*	32%*	92%*	90%*

* **Taux de participation estimé**

Questionnaire

Trois versions de questionnaires ont été élaborées, chacune s'adressant à l'une des cibles de l'enquête (chefs d'établissement, personnels et élèves). Elles sont présentées en annexe 2 (2003 et 2005).

Les questionnaires ont été élaborés par l'OFDT avec la collaboration de IOD. Tous trois comportaient des thèmes et questions communs, afin de confronter les points de vues des différents publics sur des sujets donnés. Ces questionnaires ont été prétestés avant le démarrage de l'enquête (2003), de manière à vérifier leur bonne compréhension. Ce test a été réalisé dans un lycée de Paris et a fait l'objet d'un débriefing.

À une question près (sur l'ancienneté des élèves dans l'établissement), les questionnaires sont absolument identiques entre les deux mesures (2003 et 2005).

Dates de terrain

À quelques exceptions près, le terrain s'est déroulé sur une journée unique : le 18 décembre en 2003 et le 15 décembre en 2005. Toutefois, les enquêtes ont dû être différées au début janvier de l'année suivante dans trois établissements lors de la première vague et dans cinq établissements lors de la seconde.

Traitement des données

Le traitement des données a été réalisé en plusieurs étapes :

- Vérification des cohérences dans les réponses
- Suppression des réponses en cas de filtre non respecté
- Ajout de code « sans réponse » en cas de réponse manquante ou exploitable.
- Emission des tris à plat et croisés pour chaque échantillon, les croisements portant sur les principaux critères d'identification des répondants.

Évaluation de l'expérimentation « Lycées non-fumeurs »

Résultats

Les résultats repris dans le présent rapport portent sur l'évolution de l'expérimentation « lycées non-fumeurs » entre 2003 et 2005; leur analyse vise donc à dresser un bilan de la situation lors de la troisième année d'expérimentation.

Les résultats sont généralement exprimés en pourcentage sur la base des effectifs de répondants à chaque question. Cependant, dans la première partie du rapport, des indications sont données sur la répartition des 22 établissements participant à l'enquête selon les réponses données par la majorité (absolue) de leurs répondants respectifs.

Tous ces résultats sont bruts, c'est-à-dire fournis sans pondération. Seuls les résultats dont les bases sont statistiquement suffisantes font l'objet d'une diffusion, car eux seuls peuvent être considérés comme significatifs. Le cas ne se présente pas pour les résultats globaux communiqués dans ce rapport.

NB : L'abréviation « vs » est employée pour le terme « versus » synonyme de « contre » ou de la formule « par comparaison à ».

Synthèse

Évolution de la réglementation en matière de tabac

Le nombre d'établissements non-fumeurs a évolué plutôt positivement. Entre 2003 et 2005, 5 lycées supplémentaires sont devenus complètement non fumeurs (8 lycées non-fumeurs en 2005 vs 3 en 2003). C'est principalement sur les lycées polyvalents que porte cette évolution.

Trois catégories de lycées se dégagent donc en fonction des restrictions appliquées dans leur enceinte en matière de tabagisme :

Unité statistique : établissement	Catégorie A : Interdiction totale de fumer		Catégorie B : Interdiction de fumer pour les élèves uniquement		Catégorie C : Autorisation de fumer dans des lieux réservés pour les personnels et les élèves de plus de 16 ans	
	2003	2005	2003	2005	2003	2005
<i>Total</i>	3	8	7	7	12	7
<i>LEGT</i>	2	3	5	6	4	2
<i>LP</i>	-	1	-	-	3	2
<i>Lycées polyvalents</i>	1	4	2	1	5	3

Source : Chefs d'établissement

Toutefois, l'évolution détaillée des lycées concernant la réglementation montre une grande disparité entre ces derniers. En effet, seuls 7 établissements sur 22 ont progressé vers une situation en accord avec l'expérimentation, dont 3 qui sont passés directement de la catégorie C à la catégorie A. Notons qu'en deux années com-

Évaluation de l'expérimentation « Lycées non-fumeurs »

plètes d'expérimentation, 12 établissements sont restés au sein de la même catégorie, quoiqu'en position de progresser.

Evolutions de la réglementation du tabagisme dans les 22 lycées-pilotes entre 2003 et 2005		Effectifs de lycées concernés
Total		22
Sont demeurés dans la catégorie	A	3
Ont progressé de la catégorie	B à A	2
Ont progressé de la catégorie	C à A	3
Ont progressé de la catégorie	C à B	2
Sont demeurés dans la catégorie	B	5
Sont demeurés dans la catégorie	C	7

Réglementation et actions de préventions contre le tabac

Modalités d'application et de réglementation

Des emplacements réservés aux fumeurs mieux identifiés

Pour les personnels, le statut tabagique des établissements semble s'être clarifié. En effet, alors qu'en 2003, leurs déclarations concernant l'identification des zones fumeurs étaient divergentes dans 10 établissements sur 22, aujourd'hui elles ne le sont plus que dans 2 d'entre eux. Cette meilleure connaissance tient sans doute à la « simplification » de la réglementation (réduction des autorisations).

On observe une évolution de la réglementation beaucoup plus lente pour les personnels que pour les élèves. En effet, en 2005, 14 établissements ont toujours des lieux réservés aux personnels fumeurs (19 en 2003). Néanmoins les espaces où il est autorisé de fumer sont plus restreints ; d'après les chefs d'établissement, la règle la plus pratiquée est l'affectation d'une salle dédiée aux fumeurs, le plus souvent une salle des professeurs spécifique (8 établissements), un seul établissement

disposant d'une salle où il existe deux zones (fumeurs et non-fumeurs). *A contrario*, il n'est plus autorisé de fumer en salle des professeurs dans 12 lycées, vs 7 en 2003.

Enfin, on relèvera qu'il subsiste encore quelques méconnaissances de la réglementation décidée par le chef d'établissement, mais elles ne sont pas majeures. Par exemple, alors que 12 chefs d'établissement déclarent une interdiction totale de fumer en salle des professeurs, les personnels ne le confirment majoritairement que dans 9 établissements.

Dans 14 des 15 établissements où les élèves ne sont pas autorisés à fumer, la majorité des élèves connaissent cette interdiction.

Le niveau de connaissance de la réglementation par les élèves est toutefois plus flou dans les 7 établissements où ils bénéficient encore d'une autorisation de fumer ; en effet, les réponses des élèves ne corroborent les déclarations des chefs d'établissement que dans 4 lycées sur 7.

Par ailleurs, dans les établissements où les élèves peuvent fumer (12 en 2003 et 7 en 2005), la cour demeure la principale zone fumeurs qui leur est réservée. Parmi ces établissements, la part de ceux où des moyens ont été mis en place pour empêcher l'accès de ces zones fumeurs aux moins de 16 ans a augmenté entre 2003 et 2005 (43 % vs 33 % en 2003).

Enfin, notons que seuls 8 établissements sur 22 (vs 5 en 2003) ont donné des consignes aux élèves pour ne pas fumer aux abords de l'établissement.

Un affichage des zones fumeurs et de l'interdiction de fumer qui est perfectible

En 2005, l'affichage des zones fumeurs n'existe pas dans 17 lycées sur 22 (selon les chefs d'établissement), soit une proportion identique à celle de 2003. Mais la situation a néanmoins changé : si en 2003, cette absence s'expliquait dans 11 cas sur 22 par la connaissance supposée des zones réservées (6 en 2005), aujourd'hui elle tient davantage au fait que les zones fumeurs n'existent plus (11 en 2005, vs 6 en 2003).

Pour autant, la signalisation (ou la raison de son absence) n'est pas claire pour les personnels de 14 établissements chez qui aucune réponse majoritaire ne se dégage. *A contrario*, elle l'est beaucoup plus pour les élèves qui, il est vrai, sont davantage concernés par les interdictions de fumer.

Selon les chefs d'établissement, tous les lycées ont un affichage des interdictions de fumer. En 2005, les personnels de 17 établissements affirment qu'il est effectivement présent (vs 13 en 2003) ; en revanche, seuls les élèves de 11 établissements (vs 9 en 2003) en disent autant. En particulier, il est à noter que dans 3 des lycées devenus totalement non fumeurs, l'affichage de l'interdiction de fumer n'est pas visible de la majorité des élèves.

Évaluation de l'expérimentation « Lycées non-fumeurs »

Des restrictions négociées et formalisées dans le règlement intérieur

Les modalités de lutte contre le tabagisme requièrent une formalisation via le règlement intérieur dans une grande majorité des lycées (19 établissements en 2003, 20 en 2005).

En 2003, dans les lycées de types B ou C, la définition des zones « fumeurs » expressément réservées aux membres du personnel s'appuyait principalement sur les usages antérieurs (10 établissements) et/ou sur des accords entre les différents membres du personnel (8 établissements). En 2005, c'est cette négociation entre membres du personnel qui prime sur tout autre facteur dans la qualification des espaces fumeurs dédiés aux personnels. Il n'y a plus que 3 établissements vs 10 antérieurement qui font référence aux usages antérieurs.

Connaissance de la loi Évin

Globalement, on n'observe de réelle évolution ni de la connaissance de la loi Évin par les chefs d'établissement ni de leur croyance en son efficacité.

Notons tout de même que les trois quarts des chefs d'établissement déclarent avoir une connaissance précise de cette dernière (en 2005, 17 établissements sur 22 vs 16 en 2003).

Il en est de même pour les personnels (92% connaissent la réglementation) et les élèves (65 %) chez qui l'on n'observe aucune évolution en 2 ans. Toutefois, en 2005, les plus gros fumeurs parmi les personnels et parmi les élèves (ceux qui fument plus de 5 cigarettes par jour) sont les plus nombreux à déclarer connaître la loi Évin. En effet, 33 % des personnels fumant plus de 5 cigarettes par jour déclarent « connaître précisément les termes de cette loi » contre 23 % des autres personnels fumeurs. Chez les élèves, 76 % de ceux qui fument plus de 5 cigarettes par jour et 69 % des autres fumeurs disent avoir entendu parler de la loi Évin.

Actions de prévention contre le tabac

En 2005, il n'y a pas d'évolution majeure des mesures d'accompagnement (19 des 22 chefs d'établissements déclarent avoir entrepris au moins une action au cours de l'année précédente pour inciter les élèves à ne plus fumer contre 20 en 2003). Les temps dédiés à ces mesures apparaissent toutefois moins diversifiés. En effet, selon les chefs d'établissement, 18 lycées ont entrepris des actions d'information et de sensibilisation dans le cadre des rencontres éducatives sur la santé (vs 19 en 2003) et 3 dans le cadre des « heures de vie de classe » alors qu'ils étaient 9 en 2003.

Par contre, les actions de prévention paraissent avoir marqué sensiblement plus les esprits des élèves. En effet, 1 élève sur 3 se souvient d'actions menées en 2004-

2005 contre 1 sur 4 en 2002-2003 et cela, plus particulièrement au sein des lycées de la catégorie C (avec 2 élèves sur 5 en 2005). Dans les établissements ayant organisé de telles actions, en 2005 comme lors de la vague précédente, celles-ci s'appuyaient en premier lieu sur des manifestations (selon 45 % des élèves de ces lycées en 2005 vs 53 % en 2003), mais aussi sur des interventions de personnels de santé et cela plus souvent qu'en 2003 (43 % en 2005 vs 38 % en 2003), puis de façon plus secondaire sur l'intervention d'une personne extérieure au lycée (29 % en 2005 vs 28 % en 2003).

La forme de ces actions de prévention a cependant évolué par rapport à celle de 2003 : des débats interactifs avec les élèves figurent toujours en première place des approches adoptées mais sont bien moins fréquents qu'auparavant (ils ont concerné 11 lycées vs 16 en 2003, selon les chefs d'établissement. Les conférences sont également moins répandues (8 vs 11 établissements en 2003), l'organisation de visites d'exposition installées dans le lycée (9 vs 9 établissements en 2003) a été stable alors que d'autres formes de prévention ont progressé (7 vs 4 établissements en 2003).

Les personnes intervenant lors de ces manifestations sont principalement les personnels de santé (16 vs 20 établissements en 2003 selon les chefs d'établissement), des intervenants extérieurs (15 vs 18 établissements en 2003). Toutefois, certains chefs d'établissement diversifient leurs intervenants en faisant appel à des personnels d'éducation ou de direction (9 vs 9 établissements en 2003), des enseignants (10 vs 8 établissements en 2003) et des élèves (9 vs 6 établissements en 2003). L'association des élèves à ces démarches est à rapprocher du fait que, pour une grande majorité des jeunes (69 % vs 72% en 2003), l'interlocuteur privilégié pour aborder l'usage du tabac est un ami, devant les parents (44 % vs 47 % en 2003).

Désormais, certains lycées axent moins leurs actions de prévention sur les dangers du tabac pour la santé (16 établissements sur 22 vs 21 en 2003) et davantage sur les moyens d'arrêter de fumer (12 établissements sur 22 vs 10 en 2003) ou les professionnels pouvant les aider à arrêter (15 établissements sur 22 vs 12 en 2003). Les établissements ont été bien moins nombreux à aborder la capacité à communiquer et à demander de l'aide, cependant ce thème a connu un certain élan entre les deux vagues d'enquêtes (6 lycées l'abordent en 2005 alors qu'ils n'étaient que 2 en 2003).

Notons aussi une baisse du nombre de chefs d'établissement abordant la question du tabac lors de la réunion de pré-rentree 2005 : 7 n'ont pas évoqué ce thème (vs 5 en 2003), dont 4 à la tête de lycées où les élèves (seuls) ont interdiction de fumer (catégorie B).

Évaluation de l'expérimentation « Lycées non-fumeurs »

Par ailleurs, les personnels ne semblent pas être plus sensibles au débat sur la prévention qu'auparavant. En effet, une grande majorité ne participe pas aux actions éducatives relatives à la consommation de tabac (64 % vs 66 % en 2003) ou ne participe pas aux activités du Comité d'Education pour la Santé et la Citoyenneté CESC (comme en 2003, 85 % de non participants).

Sans évolution par rapport à 2003, plus de la moitié des élèves déclarent savoir où s'adresser pour les aider à arrêter de fumer (53 %). Ils s'adresseraient spontanément à un ami (36 % vs 37 % en 2003), à un professionnel de la santé comme leur médecin (24 % vs 27 % en 2003), un pharmacien (13 % vs 13 % en 2003) ou à l'infirmière scolaire (12 % vs 12 % en 2003). En revanche, comme en 2003, l'interlocuteur privilégié des personnels reste leur médecin (44 % vs 41 % en 2003). Toutefois, signalons qu'une proportion non négligeable de fumeurs ne demanderait conseil à personne (24 % des élèves fumeurs en 2005 et en 2003 et 35 % des personnels fumeurs vs 36 % en 2003).

Comportements

Comportements tabagiques

Une légère baisse de la proportion de fumeurs ...

En 2005, on observe une légère baisse du nombre de fumeurs tant au niveau des élèves (31 % vs 33 % de fumeurs en 2003) qu'au niveau des personnels (26 % de fumeurs vs 28 % en 2003).

Il n'en demeure pas moins que les deux tiers des élèves affirment avoir déjà essayé de fumer et la moitié d'entre eux sont fumeurs au moment de l'enquête. Notons tout de même que la proportion d'élèves non fumeurs a augmenté sensiblement dans les LP (57 % de non fumeurs vs 53 % en 2003) mais ces établissements restent toujours ceux qui ont la plus forte concentration de fumeurs parmi les élèves (42 % de fumeurs dans les LP vs 28% dans les LEGT).

L'âge moyen de la 1^{ère} cigarette n'a pas évolué (13,3 ans vs 13,2). Mais ils sont 13 % en 2005 à avoir fumé leur 1^{ère} cigarette avant 12 ans (vs 15 % en 2003) et 25 % après 15 ans (vs 22% en 2003).

Comme 2 ans auparavant, une grande majorité des personnels ne consomme pas de tabac (73 % de non fumeurs dont 23 % qui ont été fumeurs dans le passé). La baisse du nombre de fumeurs au sein des personnels est due à une baisse des fumeurs occasionnels et non des fumeurs réguliers (fument au quotidien).

Par ailleurs, les fumeurs sont toujours fortement représentés au sein du personnel d'éducation (avec 48 % de fumeurs vs 40 % en 2003). À l'inverse, chez les enseignants (22 % vs 24 % en 2003), le personnel social et de santé (10 % vs 14 % en 2003) et le personnel ATOS (26 % vs 31 % en 2003), toutes les proportions de fumeurs ont tendance à diminuer.

... dont la fréquence de consommation de tabac diminue plus difficilement

La fréquence de consommation de tabac des élèves a légèrement diminué. En effet, la proportion des personnes fumant plus de 5 cigarettes par jour est passée de 45 % à 43 % en 2005, et cette baisse concerne plus particulièrement les lycées où il est interdit de fumer pour les élèves (42 % de « gros » fumeurs vs 45 % dans les lycées de catégorie C, en 2005).

Dans les LP, les élèves fumeurs, plus nombreux qu'ailleurs, affichent également une fréquence de consommation de tabac plus élevée (61 % des fumeurs au sein des LP fument plus de 5 cigarettes par jour vs 38 % dans les LEGT).

Concernant les personnels, la tendance majoritaire reste la stabilité de la consommation. En effet, sur 1 an, 69 % des fumeurs déclarent fumer aussi souvent qu'avant, ceux qui ont réduit leur consommation (16 %) étant à peine plus nombreux que ceux qui l'ont augmentée (13 %). On observe une hausse des fumeurs consommant plus de 5 cigarettes par jour (67 % vs 58 % en 2003) mais cette hausse est principalement due à une augmentation du nombre de personnes fumant entre 6 et 10 cigarettes par jour (24 % vs 17 % en 2003), celle-ci étant plus particulièrement visible au sein des lycées de catégorie C (26 % des personnels fument entre 6 et 10 cigarettes par jour vs 21 % dans les lycées de catégorie A).

Un report de la consommation des adultes hors du temps scolaire

Concernant les personnels fumeurs, les deux moments privilégiés pour fumer restent la pause du déjeuner (54 % des personnels fumeurs fument tous les jours à cette occasion vs 50 % en 2003) et, en augmentation, le soir chez eux, après leur journée de travail (64 % vs 56 % en 2003). Cette hausse est d'autant plus marquée que les personnels fumeurs travaillent dans un lycée de catégorie A (en 2005, 66 % des personnels de ces lycées fument tous les soirs chez eux après leur journée de travail vs 62 % des personnels des lycées de catégorie C).

De plus, on observe une hausse de la consommation de tabac le matin sur le chemin du lycée (36% des personnels fumaient tous les jours vs 28 % en 2003) et plus particulièrement pour les personnels travaillant dans un établissement de type A (43 % dans les lycées de type A vs 33 % dans ceux de type C). Il en est de même sur le chemin du retour (35 % vs 30 % en 2003).

Évaluation de l'expérimentation «Lycées non-fumeurs »

Conformément aux attentes, au sein des lycées de type A, la proportion des personnels fumant dans l'enceinte de l'établissement a fortement diminué.

Les jours sans lycée, 4 personnels sur 10 fument autant que les autres jours (40 % vs 38 % en 2003). Toutefois, la proportion des personnels fumant davantage les jours sans lycée a augmenté (26 % vs 19 % en 2003) et plus particulièrement au sein des établissements où il leur est interdit de fumer (32 % vs 23 % dans les lycées fumeurs). Ceci confirme donc la tendance d'un report de la consommation des adultes hors du temps scolaire.

S'agissant des élèves fumeurs, les moments privilégiés pour consommer du tabac sont distribués au cours de leur temps de présence dans l'enceinte de l'établissement, avec toutefois une baisse significative (et logique) de la consommation pendant le temps scolaire. Mais, à l'inverse des personnels, le nombre de fumeurs n'a pas augmenté après la sortie des cours.

Plus précisément, les élèves fument « juste avant le 1er cours » (61% vs 66% en 2003), aux interclasses (54 % vs 67 % en 2003), durant la pause du déjeuner (74% dont 52 % tous les jours vs 79 % dont 56 % tous les jours en 2003) et après le dernier cours de la journée (72 % vs 75 % en 2003). Sur le trajet, entre le domicile et le lycée, un peu plus de la moitié des fumeurs consomme du tabac et ceci au même niveau qu'en 2003 (55 % vs 56 % en 2003 à l'aller et 51 % en 2003 et 2005 au retour). En revanche, les élèves sont deux fois plus nombreux à fumer le soir chez eux (56 % vs 58 % en 2003) plutôt que le matin (1 élève sur 4).

Les jours sans lycée, les élèves fumeurs suivent la tendance des personnels fumeurs : 38 % fument davantage que les autres jours vs 34 % en 2003. En revanche, la consommation n'est tendanciellement pas plus importante chez les élèves issus des lycées où ils ont interdiction de fumer, ce qui confirme l'hypothèse de non report de la consommation chez les élèves.

Enfin, en deux ans, le comportement futur projeté par les élèves non-fumeurs vis-à-vis du tabac est inchangé. En effet, un peu plus de 4 élèves non fumeurs sur 5 pensent le rester l'année prochaine.

Un rythme de consommation de tabac plus soutenu de la part des élèves absents de l'établissement en début d'expérimentation

Globalement, on observe une proportion plus élevée d'élèves fumeurs parmi ceux qui n'étaient pas présents dans le lycée en 2003 (43 % vs 33 % d'élèves fumeurs parmi ceux qui étaient présents).

Signalons aussi une proportion plus importante de personnes fumant plus de 5 cigarettes par jour parmi les élèves arrivés dans le lycée après le début de l'expérimentation (54 % vs 43 %).

Par conséquent, les élèves fumeurs non présents au début de l'opération ont aussi tendance à consommer plus de tabac au lycée. En effet, ils sont plus nombreux à fumer « tous les jours » et « de temps en temps » avant le 1^{er} cours (72 % vs 59 %), aux interclasses (61 % vs 54 %), à la pause du déjeuner (84% vs 76%) et après le dernier cours de la journée (83 % vs 72 %). De la même manière, ils sont aussi plus nombreux à fumer quotidiennement en fin de journée, une fois chez eux (49 % vs 36 %). Et les jours sans lycée, ces derniers sont plus nombreux à fumer « autant » que les jours où ils vont au lycée. Leur rythme de consommation de tabac est plus régulier et surtout plus constant.

Comportements et attitudes des fumeurs au sein du lycée et aux abords

Une consommation de tabac qui se réduit dans l'enceinte des établissements non fumeurs mais qui semble augmenter aux abords.

Après deux années scolaires complètes d'expérimentation, la proportion du nombre d'élèves fumant dans l'enceinte de l'établissement a fortement diminué (43 % des élèves fumeurs fumaient dans le lycée en 2005 vs 61 % en 2003). Cette évolution est principalement due à la hausse du nombre de lycées devenus totalement non fumeurs (8 établissements vs 3 en 2003). En effet, la proportion des élèves fumant dans l'enceinte des lycées de catégorie C est inférieure à 2003 (63 % en 2005 vs 77 % en 2003), alors que 34 % des élèves fumeurs déclarent fumer « fréquemment » ou « de temps en temps » dans les lycées de catégorie A ou B.

Un élève sur deux déclare avoir déjà vu des élèves fumer dans l'enceinte de l'établissement alors qu'en 2003, ils étaient 3 sur 4. Là aussi, la baisse du nombre de fumeurs dans l'enceinte de l'établissement est principalement due au changement de statut tabagique de certains lycées. En effet, au sein des lycées de catégorie C, les trois quarts des élèves déclarent avoir vu des élèves fumer dans l'établissement, taux inférieur à celui de 2003, tandis qu'ils ne sont que 45 % dans ce cas dans les lycées de catégorie A et B.

À l'inverse, les élèves fumeurs qui n'étaient pas présents dans l'établissement, en 2003, au début de l'enquête fument plus fréquemment que les autres au lycée (38 % fument fréquemment vs 28 %).

D'après les personnels, la consommation de tabac par les élèves devant le lycée est restée stable, avec un nombre « important » d'élèves fumeurs selon près de la moitié des personnels (47 % vs 48 % en 2003). On note cependant une légère

Évaluation de l'expérimentation «Lycées non-fumeurs »

différence selon le statut réglementaire du lycée : 48 % des personnels des lycées de type A et B déclarent qu'il y a un nombre « important » d'élèves fumeurs devant l'établissement vs 44 % pour les lycées de type C. Pourtant, les trois quarts de l'ensemble des élèves affirment que le nombre d'élèves fumeurs devant leur lycée est « important » alors que ce taux n'atteignait que 67 % en 2003. Cette augmentation est plus particulièrement visible au sein des lycées A et B où les élèves ont interdiction de fumer : le taux y est de 81 % des élèves, alors qu'il n'est que de 58 % dans les lycées de catégorie C. Un résultat à relier au fait que 8 chefs d'établissement ont donné des consignes aux élèves pour qu'ils ne fument pas aux abords de l'établissement.

Une exemplarité des adultes davantage reconnue

Selon presque tous les chefs d'établissement (21 sur 22), l'ensemble ou la majorité des personnels donne l'exemple en ne fumant jamais au lycée. D'après 71 % des personnels, les adultes donnent désormais l'exemple alors qu'ils n'étaient que 53 % à le penser en 2003. Cet avis est plus particulièrement partagé au sein des lycées où il y a interdiction totale de fumer : 79 % des personnels de ces établissements estiment que l'ensemble ou la majorité des adultes donnent l'exemple en ne fumant pas au lycée contre 61 % dans les lycées de catégorie C.

En revanche, seuls 47 % des élèves trouvent que les adultes donnent l'exemple en ne fumant pas au lycée (vs 34 % en 2003). Pour autant, la proportion des élèves partageant cet avis est en forte augmentation (34% en 2003, soit une augmentation de 13 points) et sensiblement plus forte au sein des lycées de type A et B (51 % de ces élèves estiment que l'ensemble ou la majorité des adultes donnent l'exemple vs 38 % dans les lycées de type C).

Une acceptation du tabagisme passif toujours plus forte chez les élèves que chez les adultes

En deux ans, on ne constate aucune variation notable concernant la gêne engendrée par la fumée des autres, tant en ce qui concerne les personnels (en 2005, 82 % des personnels sont gênés par la fumée des autres vs 79 % en 2003) que les élèves (69 % vs 69 % en 2003). Sans surprise, les plus gênés sont principalement les non-fumeurs, néanmoins de nombreux fumeurs se déclarent être un « peu » gênés par la fumée des autres (46 % des personnels fumeurs et 30 % des élèves fumeurs). Enfin, on remarque une plus grande tolérance du tabagisme passif chez les élèves (25 % se déclarent très gênés) que chez les personnels (45 %).

Une loi toujours bien acceptée, y compris par les fumeurs

La loi Évin reste plutôt bien comprise et acceptée par les personnels fumeurs : en 2005, 58 % d'entre eux déclarent ne pas être gênés par cette loi vs 60 % en 2003.

Aucun des personnels fumeurs n'apparaît réfractaire à cette réglementation, même si un tiers se déclare gêné par cette loi mais s'y adapte.

Transgression de la réglementation

Des avis contradictoires sur le niveau de transgression

Depuis le début de l'expérimentation, les comportements de transgression des personnels fumeurs ont diminué. En effet, en 2005, quel que soit le statut tabagique de l'établissement, 81 % d'entre eux affirment ne jamais fumer en dehors des zones autorisées alors que ce taux était de 68 % en 2003.

Parallèlement, en 2005, 19 % des personnels déclarent avoir vu « fréquemment » ou « de temps en temps » des collègues enfreindre le règlement en fumant en dehors des zones autorisées, soit une part moindre qu'en 2003 (26 %). Mais cette tendance à la baisse ne concerne en réalité que les lycées de catégorie A et B (respectivement 19 % et 12 %) car dans ceux de catégorie C, la proportion des infractions reste inchangée (26 %).

Selon les témoignages des personnels, le principal lieu des transgressions commises par les adultes reste, comme en 2003, une cour non-fumeur (9 % des personnels déclarent y avoir vu des adultes fumer).

En revanche, près d'un quart des personnels déclare avoir vu « fréquemment » ou « de temps en temps » des élèves enfreindre le règlement en fumant dans des zones non autorisées au sein de l'établissement. Or ils étaient 38 % en 2003. La baisse de ce taux tient au fait que les transgressions sont moins visibles qu'en 2003 (7 % des personnels ayant observé « fréquemment » des comportements de transgression en 2005 vs 17 % en 2003). Le personnel d'éducation, ayant davantage de contacts avec les élèves en dehors des cours, reste le « témoin privilégié » des infractions (45 %), comme en 2003 (45 %). Le lieu où sont principalement constatées ces infractions reste la cour (23 % vs 35 % en 2003).

À l'inverse, d'après les déclarations des élèves fumeurs, les comportements de transgression ont augmenté : 43 % de ces élèves affirment avoir fumé « fréquemment » ou « de temps en temps » dans des lieux non autorisés vs 29 % en 2003. Cependant, les infractions ne sont pas plus élevées dans les lycées de type A ou B que dans ceux de type C, bien au contraire : dans les premiers, 33 % des élèves fumeurs avouent transgresser les règles contre 46 % dans les seconds.

Des rappels à l'ordre et des sanctions tendanciellement en hausse, aux dires des chefs d'établissement

Selon les chefs d'établissement, la constatation d'une infraction donne lieu à un rappel à l'ordre dans 20 établissements sur 22 (« de façon fréquente », dans 8 d'en-

Évaluation de l'expérimentation « Lycées non-fumeurs »

tre eux) ou à des sanctions dans 14 établissements. Or, en 2003, les lycées n'étaient respectivement que 14 et 7 à donner de telles suites.

Toujours selon le chef d'établissement, les sanctions prises contre les élèves sont plutôt un avertissement oral (14 établissements sur 22 vs 12 en 2003), mais aussi des heures d'études (6 établissements vs 2 en 2003), un avertissement écrit (5 établissements vs 4 en 2003), une notification aux parents (5 établissements vs 4 en 2003) ou encore une réparation ou une contribution de l'élève (5 en 2005 comme en 2003). Enfin, les sanctions prises contre les personnels sont principalement de l'ordre de l'avertissement oral (8 établissements vs 3 en 2003).

Comme en 2003, les personnels ont une connaissance très floue des sanctions infligées aux élèves. En effet, 45 % déclarent ne pas savoir quelles suites ont été données aux infractions constatées (vs 51 % en 2003). La principale sanction connue, selon 10% des personnels, reste l'avertissement oral.

Opinions

Des opinions à l'égard du tabac qui n'ont pas évolué

Globalement, on ne constate pas d'évolution concernant les opinions sur le tabac, tant auprès des personnels que des élèves. Comme en 2003, les fumeurs sont conscients des dangers du tabac ainsi que du tabagisme passif mais demeurent moins critiques sur la consommation de tabac que les non-fumeurs.

Plus précisément :

Concernant les personnels :

- 94 % (vs 92 % en 2003 ; 88 % chez les fumeurs) sont d'accord avec l'affirmation « il est important de limiter l'exposition des gens à la fumée des autres »,
- 93 % (vs 91 % en 2003; 89 % chez les fumeurs) sont d'accord sur l'idée que « plus on commence à fumer tôt, plus le risque est important pour la santé »,
- 75% (vs 72% en 2003; 68% chez les fumeurs) ne sont pas d'accord pour dire que « les informations sur les dangers de la cigarette ne [les] intéressent pas ».

Toutefois, les fumeurs sont attachés au respect de leur liberté individuelle :

- 68 % (vs 63 % en 2003) sont d'accord pour dire que « fumer est un choix individuel qui ne regarde que celui qui le fait » (vs 36 % des personnels non fumeurs),
- 59 % (vs 62 % en 2003) considèrent qu'« il y a des problèmes beaucoup plus importants que le tabac » (vs 41 % des personnels non fumeurs).

Le personnel social et de santé est toutefois clairement en désaccord avec cette dernière affirmation (59 %).

En revanche, les opinions sont plus mitigées sur l'idée que le tabagisme des mineurs relève essentiellement de la responsabilité des parents. Comme en 2003, 37% sont plutôt d'accord avec cette affirmation et 49 % ne sont pas d'accord, quel que soit leur statut tabagique.

Concernant les élèves :

- 91 % (vs 90 % en 2003 ; 84 % chez les fumeurs) d'entre eux sont d'accord avec l'affirmation « il est important de limiter l'exposition des gens à la fumée des autres »,
- 89 % (vs 90 % en 2003 ; 82 % chez les fumeurs) sont d'accord avec l'idée que « plus on commence à fumer tôt, plus le risque est important pour la santé »,
- 68 % (vs 71 % en 2003 ; 65 % chez les fumeurs) ne sont pas d'accord pour dire que « les informations sur les dangers de la cigarette ne [les] intéressent pas »,
- 82 % (vs 83 % en 2003 ; 74 % chez les fumeurs) ne sont pas d'accord avec l'idée que « le tabac ne devient un problème pour la santé que tard dans la vie et cela ne sert à rien de s'en préoccuper ».

Chez les fumeurs, personnels et élèves fumeurs sont soucieux de préserver leur liberté individuelle. En effet, 86 % des élèves fumeurs sont d'avis que « fumer est un choix individuel qui ne regarde que celui qui le fait » (vs 65 % des élèves non-fumeurs) et 44 % des élèves fumeurs sont d'accord avec l'idée que « l'État ne devrait pas plus intervenir sur le tabagisme des jeunes que sur celui des adultes » (vs 27 % des élèves non-fumeurs).

Des opinions toujours favorables à l'égard de la loi Évin

Un bon niveau d'adhésion à l'égard de la loi Évin

Globalement, les chefs d'établissements considèrent que la loi Évin permet de régler le problème du tabagisme dans les lycées (20 chefs d'établissement vs 17 en 2003), même si la plupart reconnaissent implicitement que la réglementation ne permet de régler le problème que partiellement. Aujourd'hui, seuls 2 chefs d'établissements jugent la loi inadaptée.

Comme en 2003, on observe une adhésion importante à la loi Évin des élèves et plus encore des personnels. En effet, 94 % des personnels se déclarent favorables à cette loi dont 71 % « tout à fait favorables » (vs 91 % dont 66 % « tout à fait favorables » en 2003). Chez les élèves, 80 % sont d'accord avec elle, dont 39 % « tout à fait d'accord » (vs 81 % dont 38 % « tout à fait d'accord » en 2003).

Évaluation de l'expérimentation « Lycées non-fumeurs »

Sans surprise, les non-fumeurs sont plus favorables à cette loi : 88 % des élèves non-fumeurs l'approuvent (vs 64 % pour les fumeurs) et 97% des personnels non-fumeurs y sont aussi favorables (vs 84 % pour les fumeurs).

En revanche, aux yeux des chefs d'établissement, l'efficacité de cette loi pour protéger contre le tabagisme passif apparaît légèrement moins évidente. En effet, 13 chefs d'établissement considèrent cette loi efficace sur ce point alors qu'ils étaient 15 en 2003, et seuls 4 la disent « très efficace » (mais ils n'étaient que 2 en 2003).

De légères difficultés d'application de la loi

D'après 15 chefs d'établissement sur 22, la mise en application de la loi Évin ne semble pas poser de difficulté majeure, du moins pas davantage qu'ils ne l'estimaient en début d'expérience (14 chefs d'établissement en 2003).

Les difficultés « sérieuses » se situent plutôt sur un plan matériel mais ne concernent qu'une minorité d'établissements : l'absence de crédit pour mettre les locaux aux normes (pour 6 chefs d'établissement vs 5 en 2003), le manque de moyen de surveillance (pour 4 chefs d'établissement vs 6 en 2003) et l'absence de locaux appropriés (pour 4 chefs d'établissement vs 3 en 2003).

Les difficultés « légères », quant à elles, portent plutôt sur un plan humain mais concernent, en revanche, un nombre plus important d'établissements. En effet, aussi bien les attitudes des personnels que des élèves provoquent de « légères difficultés » pour la mise en place de cette loi, toujours selon les chefs d'établissement.

Opinions à l'égard du projet « lycées non-fumeurs »

Objectifs prioritaires à atteindre en 2008

Parmi les 22 chefs d'établissements, 14 affirment que les objectifs de l'opération « lycées non-fumeurs » ont été plus faciles à atteindre que ce qu'ils pensaient en décembre 2003 : 5 lycées de catégorie A, 5 lycées de catégorie B et 4 de catégorie C. Qui plus est, 4 des 8 chefs d'établissement des lycées devenus totalement non-fumeurs déclarent le changement « beaucoup plus facile » que ce qu'ils avaient imaginé en décembre 2003. Seuls 3 chefs d'établissements sur 22 trouvent que les objectifs sont « moins faciles » à atteindre que prévu.

22

Les chefs d'établissement ont cependant révisé leurs ambitions quant aux objectifs à atteindre dans le cadre du projet « lycées non-fumeurs », en définissant des priorités d'actions davantage centrées sur les élèves que sur les personnels. A titre d'illustration :

■ Les chefs d'établissement fixent toujours comme objectif prioritaire de « diminuer la proportion d'élèves fumeurs » (12 d'entre eux vs 11 en 2003) mais sont moins souvent enclins à amener les élèves à ne plus fumer (6 vs 9 en 2003)

■ Alors qu'en 2003, 5 chefs d'établissement s'étaient fixé comme priorité de diminuer la proportion de personnels fumeurs, ils ne sont plus que 3 à s'y maintenir en 2005 (le second objectif étant d'« amener les personnels à ne plus fumer » : cité par 4 chefs d'établissement en 2005 vs 9 en 2003).

Les chefs d'établissement semblent, en effet, aborder le projet différemment en donnant plus d'importance à l'objectif de « protéger les non-fumeurs par l'application de la loi Évin » (comme 1er objectif : 8 en 2005 vs 4 en 2003).

Une adhésion forte au projet « lycées non-fumeurs »

Globalement, le projet « lycées non-fumeurs » a été accueilli de manière positive tant par les personnels que par les élèves, dès 2003 et plus encore en 2005.

Plus précisément, 88 % des personnels se déclarent d'accord avec les objectifs du projet (vs 81 % en 2003), 65 % se montrant « tout à fait d'accord » (vs 60 % en 2003) et plus particulièrement les personnels non-fumeurs (93 % vs 71 % de personnels fumeurs). De plus, la proportion des personnels défavorables aux zones fumeurs pour les personnels dans l'enceinte de l'établissement a tendance à augmenter (38 % en 2005 vs 25 % en 2003). Enfin, 61 % des personnels au sein des établissements de type A approuvent le fait qu'il n'y ait pas de zone « fumeurs » dans leur lycée.

La perception des élèves concernant l'adhésion des adultes au projet a, par ailleurs, quelque peu évolué : la moitié des élèves déclare que l'ensemble ou la majorité des personnels adhère au projet alors que ce taux atteignait 44 % en 2003.

Quant aux élèves eux-mêmes, 72 % adhèrent aux objectifs du projet (44 % « tout à fait d'accord ») alors que ce taux était de 64 % en 2003 (36 % « tout à fait d'accord »). Sans surprise, l'adhésion au projet est plus forte auprès des élèves non-fumeurs (86 % vs 41 % des élèves fumeurs). Par ailleurs, la proportion d'élèves défavorables aux zones fumeurs a augmenté (48 % en 2005 vs 31 % en 2003). Cette différence est plus marquée dans les lycées de type A, lesquels comptent 57 % des élèves approuvant l'absence de zone « fumeurs » dans leur établissement (vs 53 % des élèves des lycées de type C qui approuvent leur présence)

Commentaires des comités de projets « lycées non-fumeurs » sur les résultats de leur établissement

Carine Mutatayi

Chaque lycée impliqué dans le projet « Lycées non-fumeurs » s'est vu remettre, au début du mois de mars 2004, les tris globaux correspondant aux personnels et aux élèves qui le fréquentent afin de mieux cerner la situation de l'établissement. Ces tris ont été fournis pour ces deux publics par grandes catégories:

- sur l'ensemble des répondants (colonne « total »)
- selon le sexe
- selon le statut tabagique

Et en plus, pour les élèves :

- selon la filière suivie (si la distinction existe) - lycée d'enseignement général et technologique / lycée professionnel
- selon le niveau de la classe.

Et pour les personnels :

- selon la filière où le répondant exerce principalement (si la distinction existe)

24

Chaque comité de projet a eu la possibilité de communiquer ses commentaires sur les réponses collectées dans l'établissement lors de cette première phase de l'évaluation « lycées non-fumeurs ». Pour stimuler et organiser les commentaires, quelques questions ouvertes - rappelées dans les pages suivantes - ont été proposées aux comités de projet:

Onze de ces comités ont transmis leurs commentaires à IOD, en utilisant tous la grille proposée. Après que IOD leur a attribué le numéro identifiant correspondant à chaque lycée, ces commentaires sont présentés par question dans cette annexe.

**Commentaires des comités de projets «lycées non-fumeurs»
sur les résultats de leur établissement**

Q.1 Quelles ont été les réactions des élèves et des personnels à cette enquête dans son principe ?

Lycée 1 :

Pas de réactions particulières

Lycée 2 :

Les élèves semblent beaucoup plus coopératifs que le personnel. Les adultes semblent saturés des messages antitabac.

Lycée 3 :

Les élèves et les personnels n'étaient pas sûrs de l'efficacité et de l'utilité de cette enquête mais ils l'ont renseignée sans difficulté.

Lycée 4 :

Rien à signaler. Les personnels en avaient été informés lors de la réunion de pré-rentrée.

Lycée 5 :

RAS pour les élèves.

Pour les personnels peu d'intérêt, l'impression de refaire ce qui avait déjà été fait et problème d'horaire trop limité.

Lycée 6 :

Bon accueil de l'enquête pour l'ensemble des personnels et des élèves

Lycée 7 :

Aucune réaction particulière à noter sinon que certains élèves et membres du personnel se posent la question de la finalité du questionnaire et ne voient pas vraiment son intérêt.

Lycée 8 :

Aucun problème. Le déroulement s'est passé correctement.

Lycée 9 :

Sans commentaires particuliers

Lycée 10 :

Pleine adhésion des élèves qui n'ont eu aucune réticence à remplir le questionnaire proposé

Quant aux adultes, faible taux de participation

Lycée 11 :

Pas de problèmes avec les élèves

Certains membres du personnel ont refusé de participer

Évaluation de l'expérimentation « Lycées non-fumeurs »

Q.2 Quelles sont vos remarques quant à la façon dont s'est déroulée cette enquête dans votre établissement ? Avez-vous rencontré des difficultés liées à son organisation, au niveau d'implication des personnes concernées par le questionnaire (personnels, élèves) ? Comment interprétez-vous les taux de réponses des élèves et des personnels ?...

Lycée 1 :

Il n'y a pas eu de difficultés.

Lycée 2 :

Pas de problèmes quant à l'organisation élève.

Beaucoup plus de difficultés à mobiliser les adultes.

Lycée 3 :

Le choix de la date pour la mise en place de l'enquête a été difficile (prévenir la direction plus tôt pour mieux planifier ?)

Quelques absences de professeurs ont modifié le nombre d'élèves présents.

Les taux de réponses semblent très corrects.

Lycée 4 :

Difficultés liées à l'organisation dans un grand lycée : date imposée et délai trop court

Idem 1ère enquête, personnel a peu participé donc non exploitable pour cette catégorie

Lycée 5 :

La date et l'heure trop restreintes.

Lycée 6 :

Lassitude de certains professeurs par rapport au nombre de questionnaires sur l'année scolaire. Taux de réponse a augmenté aussi bien pour les élèves que pour les personnels par rapport à 2003

Lycée 7 :

Pas de difficultés pour l'organisation et le déroulement de l'enquête. Les réponses aux questions des uns et des autres ne diffèrent pas globalement de l'enquête précédente certaines réponses cependant ne semblent pas refléter la réalité sur le terrain

Lycée 8 :

Déroulement : RAS

Organisation : RAS

Taux interprétation : correct compte tenu du jour de passage (veille d'un départ en vacances)

**Commentaires des comités de projets «lycées non-fumeurs»
sur les résultats de leur établissement**

Lycée 9 :

Contraintes liées aux consignes strictes de la période de remplissage perçues comme trop impératives et pas toujours possibles.

Lycée 10 :

L'enquête s'est bien déroulée avec la participation des délégués et des professeurs principaux

Certaines classes de lycée professionnel étaient en stage et les élèves n'ont par conséquent pas pu répondre au questionnaire.

La première enquête n'avait pas non plus suscité un grand intérêt auprès des personnels. Ils se sont peu impliqués dans les actions mises en place ; ce sont vraiment les jeunes qui ont porté ce projet.

Lycée 11 :

Prévenus un peu tard de l'organisation

Q.3 Quelles ont été vos premières réactions lorsque vous avez lu les résultats de l'enquête concernant votre établissement ? Si certaines réponses vous ont surpris, agréablement ou non, quelles sont-elles et qui concernent-elles (élèves, personnels, une filière particulière de votre établissement) ? Y voyez-vous une explication ? Avez-vous repéré des incohérences dans les réponses des uns et des autres ?

Lycée 1 :

Réaction très positive dans l'ensemble !

Au niveau des élèves : baisse du nombre des fumeurs, diminution de la consommation, adhésion à la règle " lycée sans tabac ", campagne de prévention accrue (Q38-39), meilleure connaissance du dispositif d'aide (Q34), rôle très positif des surveillants (Q33)

Au niveau des personnels : meilleure connaissance et acceptation de la règle " lycée non fumeur "

Lycée 2 :

Surpris que l'affichage ne soit pas remarqué.

Lycée 3 :

Les résultats sont intéressants et utilisables pour améliorer et affiner le travail déjà en place.

Adultes : résultats plutôt désagréables = 47% n'ont besoin de personne pour arrêter de fumer et surtout pas de l'infirmière scolaire (0%) : c'est elle qui mène le projet..., il y a des problèmes plus importants que le tabac...

Évaluation de l'expérimentation « Lycées non-fumeurs »

Elèves : résultats plutôt désagréables : fumer dans les toilettes et à l'internat : la surveillance a été mieux assurée depuis le début de l'année scolaire???

résultats plutôt agréables = les interventions du personnel de santé ont été bien perçues.

Lycée 4 :

Globalement moins de fumeurs, donc positif

Effets en lien avec l'application de la loi Evin au sein de nos lycées.

Lycée 5

Globalement désagréablement surpris par la méconnaissance des règles du lycée, inscrites dans le règlement intérieur.

Lycée 6 :

Décalage entre réponses élèves et personnels, leur perception est différente au vu de questions identiques ex : par rapport à la question concernant le fait que des personnes peuvent fumer dans l'enceinte du lycée 66% d'élèves déclarent ne pas voir d'autres élèves fumer dans le lycée alors que dans le même temps ils sont quasiment autant à voir d'autres élèves fumer dans le lycée.

Lycée 7 :

Curieusement certains élèves et membres du personnel pensent qu'il y a encore des endroits où les élèves peuvent fumer dans l'établissement.

Il y a encore des transgressions au règlement (et nous en constatons)

Lycée 8 :

Dans l'ensemble plutôt agréablement surpris. Il semble qu'il y ait une tendance à la diminution de la consommation de tabac chez nos lycéens et chez les adultes (Q7)

Cependant, il semble aussi que les élèves fumeurs de 2005 soient plus dépendants physiquement qu'en 2003 (Q10A)

Lycée 9 :

Adhésion forte des lycéens à l'interdit de fumer dans le lycée.

Interdiction majoritairement connue et mieux appliquée, mais la signalétique est moins vue qu'au début de l'expérimentation.

Lycée 11 :

Incohérence des réponses aux faits constatés. Personnel fume dans les zones non-fumeurs. Le personnel n'a pas été motivé par les actions " anti-tabac " menées en 2004-2005 et pense qu'il y a des problèmes plus importants à traiter.

**Commentaires des comités de projets «lycées non-fumeurs»
sur les résultats de leur établissement**

Q.4 D'autres réponses ont-elles retenu votre attention (personnel, élèves) ? Si oui, lesquelles et de la part de qui ?

Lycée 1 : La règle semble connue et respectée de tous (élèves et personnels)

-concernant les comportements (niveau de tabagisme, lieux de consommation, application du règlement...)

Les comportements tabagiques vont vers une diminution de la consommation notamment dans le cadre du lycée (avant les cours, après et aussi aux interours) par contre, la consommation est en augmentation dans le cadre de leur vie familiale (Q11)

La notoriété, le respect, et l'adhésion à la règle semblent très forts et la transgression diminue et si elle existe, il y a réaction des adultes.

-concernant les opinions à l'égard de la réglementation du tabagisme, du projet " lycées non fumeurs " ...

Dans l'ensemble, les opinions à l'égard du projet " lycée non-fumeurs " sont très favorable

Lycée 2 :

- concernant la connaissance des règles propres à votre lycée et de la loi

La loi Evin semble connue

Lycée 3 :

-concernant la connaissance des règles propres à votre lycée et de la loi

L'âge de la première cigarette = 8 ans pour certains. Plus les élèves font des études courtes plus ils fument jeunes (différence entre l'âge des élèves de CAP et de BAC)
Les difficultés scolaires sont-elles en relation avec la consommation de cigarettes ? Plus ils ont fumé tôt, plus ils fument. Les adultes fumeurs fument encore plus.

Fumer est un choix individuel...

Les industries de tabac sont des industries comme les autres...

l'état ne devrait pas plus intervenir auprès des jeunes que des adultes : éléments à retenir pour améliorer la prévention.

La connaissance des règles du lycée n'est pas suffisamment bien connue.

-concernant les comportements (niveau de tabagisme, lieux de consommation, application du règlement...)

Les élèves fument très jeunes.

Les zones fumeurs extérieures sont bien connues des adultes et élèves mais ceux qui pensent qu'il y a des zones intérieures sont trop nombreux : les élèves parlent d'une salle qui n'a jamais existé.

En majorité le règlement semble respecté mais il doit être re-précisé.

-concernant les opinions à l'égard de la réglementation du tabagisme, du projet " lycées non fumeurs " ...

Évaluation de l'expérimentation « Lycées non-fumeurs »

Bien évidemment, les plus réticents au projet sont les plus fumeurs mais aussi les plus libres de leur choix : adultes et élèves majeurs (bac pro). Les autres élèves doivent se présenter en compagnie de leurs parents devant l'infirmière, pourtant ils sont plus favorables au projet.

Lycée 4 :

-concernant la connaissance des règles propres à votre lycée et de la loi

Globalement oui.

Lycée 5 :

-concernant la connaissance des règles propres à votre lycée et de la loi.

Peu de connaissance des règles et des lois, ce qui prouve qu'il faut en permanence refaire des formations et du suivi.

-concernant les comportements (niveau de tabagisme, lieux de consommation, application du règlement...)

Résultats intéressants : ceux qui fument le plus continuent à le faire.

Exagération des lieux de consommation : on trouve peu de mégots à l'intérieur du lycée.

-concernant les opinions à l'égard de la réglementation du tabagisme, du projet " lycées non fumeurs " ...

Les jeunes ne lisent pas ce qu'ils signent (règlement intérieur) !

Lycée 6 :

-concernant les comportements (niveau de tabagisme, lieux de consommation, application du règlement...)

Fumeurs et non fumeurs de la catégorie des personnels sont favorables à la loi, alors que 53% des élèves fumeurs s'y opposent. Par rapport à 2003, globalement les élèves fumeurs et non fumeurs restent plutôt favorables à la loi.

Les adultes fumeurs représentent un exemple pour les élèves en ne fumant pas dans l'enceinte du lycée.

Dans l'ensemble les élèves respectent le règlement même si des efforts restent encore à faire. En 2005, les élèves sont moins fumeurs qu'en 2003 et ceux qui fumaient déjà en 2003 ont diminué leur consommation en 2005 (60% des élèves fumaient en décembre 2002 contre 46% en décembre 2004, 12% disent fumer moins souvent qu'avant).

Lycée 7 :

30

-concernant la connaissance des règles propres à votre lycée et de la loi

Surprise que certains élèves déclarent encore fumer dans l'établissement malgré l'application de la loi depuis maintenant 5 ans et la réglementation en place.

La loi semble encore méconnue de certains élèves malgré les actions menées depuis quelques années. Il semble apparemment que ce soit en majorité le fait de lycéens de 2de n'ayant pas encore bénéficiés d'actions sur le tabac cette année.

-concernant les comportements (niveau de tabagisme, lieux de consommation, application du règlement...)

**Commentaires des comités de projets «lycées non-fumeurs»
sur les résultats de leur établissement**

D'après l'enquête le pourcentage de fumeurs dans l'établissement n'a pas beaucoup diminué depuis 2 ans et ce malgré les actions mises en place

L'application du règlement semble respectée par les élèves et le personnel

-concernant les opinions à l'égard de la réglementation du tabagisme, du projet " lycées non fumeurs " ...

Satisfaction de voir qu'une majorité d'élève (80%) est d'accord avec l'objectif lycée non fumeur. Une meilleure connaissance des règlements se traduisant par une diminution des resquilleurs.

Lycée 8 :

-concernant la connaissance des règles propres à votre lycée et de la loi

La réponse à la question Q10 montre une très forte baisse de la consommation au lycée et donc un succès de l'action du lycée et sur les règles mises en place.

Lycée 9 :

- concernant la connaissance des règles propres à votre lycée et de la loi

Les adultes sont globalement d'accord pour le lycée non fumeur.

Assez bonne perception des messages par rapport à la fumée des autres.

- concernant les comportements (niveau de tabagisme, lieux de consommation, application du règlement...)

Questionnements qui ont entraîné l'envie d'arrêter de fumer chez certains adultes et élèves.

Meilleure perception de l'interdiction de fumer au lycée chez les personnels (augmentation de 17 à 31 % de l'arrêt du tabac pour certains d'entre eux).

- concernant les opinions à l'égard de la réglementation du tabagisme, du projet " lycées non fumeurs " ...

Tous semblent d'accord.

Lycée 10 :

-concernant la connaissance des règles propres à votre lycée et de la loi

Nous avons bien sûr constaté une méconnaissance de la loi pour certains élèves

-concernant les comportements (niveau de tabagisme, lieux de consommation, application du règlement...)

Surpris que des élèves disent fumer dans les locaux intérieurs (couloirs)

-concernant les opinions à l'égard de la réglementation du tabagisme, du projet " lycées non fumeurs " ...

Beaucoup d'élèves étaient favorables au projet, ce qui était satisfaisant

Lycée 11 :

Réponses inadaptées aux faits constatés (Q28 personnel)

Évaluation de l'expérimentation « Lycées non-fumeurs »

Q.5 Pensez-vous vous appuyer sur les résultats de cette enquête par la suite, pour orienter ou ré-orienter votre action contre le tabagisme ? Si oui, de quelle façon ?

Lycée 1 :

Les résultats vont nous servir à réorienter certaines actions notamment en ce qui concerne l'image du fumeur qui semble toujours floue, les personnes compétentes pour l'aide à l'arrêt du tabac tout en utilisant les surveillants qui sont les personnels

Lycée 2 :

Modifier et renforcer la signalisation

Lycée 3 :

- Re-préciser par un document, un affichage et une information au moment des inscriptions (élèves et personnels), le règlement et notamment les zones et les heures où le tabac est autorisé.

- Rappeler le rôle de chaque adulte par rapport aux informations et sanctions.

- Travailler avec les élèves sur le thème du choix individuel, de la liberté : par ex. groupes de paroles avec un intervenant extérieur (CODES) fumeurs et non fumeurs.

- Informer sur les industries du tabac : recherche de documents à afficher, aller voir le film " tabac:la conspiration de N. COLLOT"

Lycée 4 :

Info bien passée. Projet bien accepté.

Lycée 5 :

Oui, nous allons à la rentrée prochaine reconduire les actions faites l'an dernier et qui ne l'ont pas été cette année.

Lycée 6 :

Oui, par rapport à la surveillance de l'établissement et à l'application du règlement.

Il faut continuer de développer l'éducation à la santé dans ce domaine.

Lycée 7 :

Non pas vraiment sauf pour peut-être pour retravailler sur la loi Evin.

Lycée 8 :

Oui, la réponse à la question 28 est à prendre en compte dans les actions futures. De même, les réponses aux questions Q30B C et A semblent inciter à développer une action sur la notion de dépendance menée sur le mode participatif car si la notion semble très bien connue, elle n'est pas obligatoirement ressentie et comprise.

Lycée 9 :

OUI afin de porter notre attention sur une meilleure information à destination des classes de Secondes et créer une signalétique spécifique (projet en cours avec les BTS de notre lycée)

**Commentaires des comités de projets «lycées non-fumeurs»
sur les résultats de leur établissement**

Lycée 10 :

Concernant la réglementation, le lycée est devenu complètement non-fumeur et les infractions sont très peu nombreuses ; il n'y a plus de salle fumeurs pour les adultes et nombreux sont ceux qui ont arrêté de fumer.

Poursuivre l'aide à l'arrêt du tabac pour ceux qui en font la demande.

Poursuivre les sensibilisations aux dangers du tabac et autres substances fumées (cannabis)

Q.6 Avez-vous d'autres remarques ?

Lycée 1 :

L'impact de la campagne est nettement moindre pour les personnels

Lycée 2 :

La situation actuelle dans l'établissement ne permet pas une exploitation de l'enquête actuellement. Dès que l'ambiance sera revenue plus sereine nous pourrions prendre de nouvelles mesures

Lycée 3 :

Les résultats du mois de juin sont fermement attendus.

L'étude de ces questionnaires doit aboutir à des démarches de prévention en collège et école primaire. Aider les enseignants à se positionner par rapport à leur rôle éducatif.

Lycée 4 :

Oui, transmission des chiffres-clé et analyse succincte diffusée avec remerciements pour participation au questionnaire de la part des élèves et du personnel.

Lycée 5 :

Résultats de l'enquête très intéressants.

Lycée 6 :

Est-ce que l'aide au sevrage actuel correspond à la diminution du nombre de fumeurs

Lycée 8 :

Une analyse plus pointue au niveau du comité de pilotage devrait nous permettre d'ajouter et de prévoir d'éventuelles nouvelles actions.

Lycée 9 :

L'âge de la 1^{ère} cigarette semble s'être abaissé à 12 ans, 12 ans et demi.

Les élèves fument plus à l'extérieur qu'à l'intérieur du lycée.

Les messages des risques sur la santé semblent aujourd'hui mieux connus.

Évaluation de l'expérimentation «Lycées non-fumeurs »

L'interdiction dans le lycée fait parler les jeunes de leurs préoccupations de l'incidence de la cigarette sur leur santé. Nous remarquons que l'information doit cibler prioritairement les nouveaux élèves entrant en classe de seconde, car le lycée sans tabac ne semble pas être une réalité pour eux.

Lycée 10 :

Cette action a demandé beaucoup d'énergie mais a impliqué pleinement les élèves et est extrêmement satisfaisante

Lycée 11 :

Enquête longue pour les commentaires envoyés en retard car les enquêtes ont été reçu tardivement d'autant plus que le quotidien est chargé

Caractéristiques des projets pilotes « Lycées non-fumeurs » (LNF)

Enquête de novembre 2004

Carine Mutatayi

En novembre 2004, une enquête ponctuelle menée auprès des chefs d'établissements des lycées engagés dans l'opération LNF a permis de cerner leur engagement et leur avancement dans le projet au début de la seconde année d'exercice. L'enquête s'inscrit dans la démarche d'évaluation associée à l'expérimentation dès son démarrage. Elle intervient dans une période de relâchement des mobilisations exigées par les enquêtes quantitatives d'évaluation réalisées sur l'ensemble de la communauté scolaire en 2003/2004 puis en 2005/2006. Le questionnaire, composé essentiellement de questions fermées et de quelques questions ouvertes, abordait les sujets suivants :

- l'animation et l'organisation du projet ;
- les objectifs poursuivis à court terme et les résultats escomptés en 2005-2006 (questions ouvertes) ;
- les modalités de mise en œuvre du projet LNF en 2004-2005 ;
- les ressources et mesures d'accompagnement.

Les questionnaires ont été collectés sur une quinzaine de jours, en novembre 2004. Le taux de réponse final a été de 96 %, un seul lycée s'étant abstenu de répondre. Ces données ont été diffusées en décembre 2003 à l'occasion d'une journée d'échange réunissant le comité de pilotage national du projet et les établissements pilotes (elles ne portaient alors que sur les 19 lycées qui avaient répondu en temps voulu).

Cette annexe synthétise ces éléments pour les 21 lycées qui ont finalement répondu, en précisant, lorsque cela est paru opportun, les différences organisationnelles observables entre les trois catégories de lycées identifiées en 2005-2006 selon le type d'interdiction du tabagisme appliqué, connu grâce à l'enquête d'évaluation centrale :

- la catégorie A, constituée de 8 établissements imposant dans leur enceinte une interdiction totale du tabagisme, tant pour les élèves et que pour les personnels, conformément aux objectifs de l'opération LNF.

Évaluation de l'expérimentation « Lycées non-fumeurs »

- la catégorie B, regroupant les 7 établissements autorisant des zones fumeurs pour les personnels ;
- la catégorie C, regroupant les 7 établissements dans lesquels des zones fumeurs existent pour les personnels et d'autres pour les élèves.

Rappel : Classification des lycées en 2005-2006 :

- 8 de catégorie A : L2, L3, L9, L18, L20 L12*, L14*, L15*.
 - 7 de catégorie B : L5, L21, L1*, L4*, L10*, L11*, L13*
 - 7 de catégorie C : L6, L16, L17, L7*, L8*, L19*, L22*
- (* déjà dans cette catégorie en 2003-2004.)

Ces statuts quant à l'interdiction du tabagisme dans les lycées ont été établis selon les réponses majoritaires des élèves et des personnels sur les règles appliquées dans leur établissement (en consultant les réponses aux questions Q24-élèves et Q26-personnels et en vérifiant avec les réponses aux questions Q14-élèves et Q15- personnels). Pour 19 lycées, ces réponses corroboraient pleinement les déclarations des chefs d'établissement. Dans les trois autres lycées, elles reflétaient, dans deux cas, une tolérance du tabagisme des élèves contrairement à la réponse des chefs d'établissements (dans un cas, ce décalage est confirmé par les deux groupes de questions-contrôles précités) et dans le dernier cas, la méconnaissance par une forte minorité d'élèves de l'autorisation de fumer qui leur était, en fait, accordée par le règlement intérieur (selon le chef d'établissement).

Les pourcentages présentés dans cette synthèse sont calculés sur la base des 21 établissements répondants. Les effectifs mentionnés (« Eff. » dans les tableaux) correspondent au nombre de lycées ayant sélectionné les items possibles. Certains commentaires fournis par les répondants sont restitués en italique. Chacun est alors précédé du code d'établissement correspondant (ex. : L1 pour le lycée 1). La mention « nr » signifie « non-réponse ». Lorsqu'il est fait mention de lycées « de catégorie (ou de type) A (ou B ou C) » sans autre précision, cela renvoie à la classification établie en 2005-2006.

Période de mise en œuvre du projet LNF de l'établissement

Un projet écrit dans 86% des lycées

En fin novembre 2004, 18 lycées (86 %) disposent d'une version écrite du projet LNF, qu'elle ait été validée par le conseil d'administration (12 lycées) ou, plus rarement, qu'elle soit en cours de validation au moment de l'enquête (6 lycées, dont un pour lequel la validation était prévue en fin novembre).

La moitié des projets écrits sont pluri-annuels

Pour la moitié des lycées répondants, la période d'application du projet écrit est de un an. Pour les autres, deux cas de figure se présentent : soit la période d'application des projets se termine en juin 2006, date d'achèvement de l'évaluation nationale (4 lycées), soit elle s'étend jusqu'à juin 2008, terme de l'expérimentation pilote nationale (4 établissements, dont trois qui étaient déjà strictement « non-fumeurs » lors de l'année 2003-2004). En ce qui concerne les lycées actuellement de type A, la durée moyenne de ces projets est de 3 ans et se révèle significativement supérieure à celle des lycées de type B ou C (de 1 an). Dans au moins 3 établissements, une actualisation annuelle des objectifs est effectuée au vu des éléments de bilan ou d'évaluation disponibles. Il n'est pas rare que les objectifs aient déjà fait l'objet d'une mise à jour après l'année scolaire 2003-2004, année de lancement de l'expérimentation : c'est le cas d'au moins 4 lycées.

Une mise en œuvre amorcée sur les « trois fronts » dès l'automne 2003

Dans l'ensemble des établissements répondants, la mise en œuvre du projet a démarré lors de l'année scolaire 2003-2004, le plus souvent dès le premier trimestre (62 % des cas) ou dans le courant du deuxième (29%). Deux lycées disent avoir démarré le développement du projet lors du dernier trimestre de 2003-2004.

Dans la quasi-totalité des cas, cette première année d'expérience a vu se concrétiser des mesures préventives (19 lycées, 90 % des répondants) et réglementaires (17, soit 81 %). De plus, 15 lycées (71 %) ont entrepris des actions d'aide à l'arrêt du tabac au cours de l'année 2002-2003. Parmi eux, la moitié (7) fait également partie des 8 établissements qui sont aujourd'hui de type A. Il apparaît clairement que deux lycées (un de type A, le second de type B) ont même organisé des démarches de sevrage tabagique dans leur enceinte.

Ainsi, la part des établissements ayant amorcé ces trois types d'approches dès 2003 (réglementaire, préventive, curative) s'élève-t-elle à 62 %.

Près des trois quarts des établissements se sont appuyés - ne serait-ce que partiellement pour 4 d'entre eux - sur le document d'aide méthodologique à l'élaboration de projet, fourni par l'INPES en septembre 2003. Là encore les établissements de type A sont surreprésentés (50 %) parmi ces utilisateurs.

Animation et organisation du projet

La mobilisation d'une équipe spéciale est aussi fréquente que celle des CESC

Dans 9 lycées (soit dans 43 % des cas), l'animation de « l'équipe-projet » est assurée par un groupe spécialement constitué. Lorsqu'elle est confiée à un dispositif pré-existant, il s'agit la plupart du temps du CESC (9 fois sur 12).

Commentaires des lycées :

- L1 : Le CESC devrait se réunir en début 05. Le projet devrait redémarrer
- L3 : Avec création d'un groupe de pilotage : intervenants extérieurs, personnels, élèves, direction.
- L4 : Le projet a démarré en 2002-2003 dans le cadre des programmes régionaux de santé.
- L7 : Comité de pilotage
- L8 : Il est prévu la constitution d'un CESC cette année et, bien évidemment, l'action. Le projet LNF sera suivi aussi par le CESC.
- L10 : Le CESC existe mais il est en « sommeil » depuis longtemps. Il faut notamment le réactiver pour promouvoir de dispositif « lycée sans fumeurs ». Actuellement, le règlement intérieur reste le cadre de l'interdiction formelle de fumer. Une information + générale sur la loi Evin a été diffusée.
- L18 : Comité des lycées sans tabac = émanation du CESC; plus le CVL.

Une équipe-projet ouverte vers l'extérieur

Cette équipe-projet est composite puisqu'elle regroupe, auprès du triptyque « chef d'établissement- adjoint(e) - infirmière scolaire », de 1 à 9 autres types d'acteurs (6 en moyenne).

L'équipe rassemble exclusivement des membres du personnel dans 5 lycées, se limitant au trio précité dans deux cas et associant au moins un représentant du personnel de santé et social dans 2 autres cas. L'un des établissements où l'équipe-projet était réduite à sa plus simple expression explique la situation du fait que « l'impact de ce projet sur les adultes reste faible pour le moment ».

Cette instance de coordination est élargie aux élèves ou parents d'élèves dans 81 % des cas, à des partenaires du champ sociosanitaire ou, plus souvent, du champ préventif dans 76 % des cas. Dans les trois cas de figure, ces choix ont été majoritairement le fait des établissements de type A, lesquels associaient systématiquement des élèves et des acteurs externes de prévention.

Caractéristiques des projets pilotes « Lycées non-fumeurs »

Tableau 1. Représentation au sein de l'équipe-projet

Représentants	Effectif	%
<i>(plusieurs réponses possibles)</i>		
<i>l'adjoint(e) du chef d'établissement</i>	20	95%
<i>des enseignants</i>	13	62%
<i>le (la) CPE</i>	17	81%
<i>des surveillants</i>	7	33%
<i>des personnels de santé et sociaux</i>	15	71%
<i>des personnels ATOSS</i>	12	57%
<i>des parents d'élèves</i>	13	62%
<i>des élèves</i>	16	76%
<i>des partenaires extérieurs du secteur de soins</i>	11	52%
<i>des partenaires extérieurs ayant une mission de prévention</i>	16	76%
<i>Autre</i>	3	14%

Près de 7 fois sur 10, les trois catégories d'acteurs que sont les personnels de l'établissement, les intervenants extérieurs ainsi que les élèves ou les parents d'élèves sont réunies au sein de l'équipe-projet. Les surveillants sont les moins souvent représentés puisqu'ils ne sont associés que dans un tiers des cas.

Résultats escomptés chez les élèves et les personnels au terme de l'année scolaire 2005-2006

L'effet le plus fréquemment attendu au bout des trois premières années du projet LNF est une diminution des consommations de la part des élèves (pour près de la moitié des lycées) et, un peu moins souvent de la part des personnels (38 % des lycées). Cette diminution renvoie à une réduction du tabagisme dans le lycée ou, de façon plus ambitieuse, à une réduction du nombre de fumeurs. NB : En 2005-2006, selon les déclarations des lycéens (cf. Q21), une baisse significative du nombre d'élèves fumant devant le lycée a pu être constatée dans 6 de ces 10 établissements qui visaient une diminution de la consommation de tabac chez leurs élèves.

Logiquement, le respect des dispositions législatives et réglementaires et les initiatives de sevrage se situent respectivement aux deuxième et troisième rangs des attentes dirigées vers les deux publics. Un tiers des lycées escompte ce genre de résultats, dans cet ordre de priorité, chez les élèves et la même proportion l'escompte chez les personnels. Pour les deux publics, les références au respect des dispositions législatives ou réglementaires sont centrées deux fois sur trois sur le

Évaluation de l'expérimentation « Lycées non-fumeurs »

« respect de la loi Evin », par exemple à travers : la « mise aux normes de la salle des professeurs » (L2), la « mise en place d'un lieu réservé aux agents fumeurs » (L8) ainsi que le « maintien des dispositifs mis en place pour les enseignants (fumoir, réglementation, ...) » (L8).

Environ 30 % des lycées espèrent une large adhésion des personnels au projet, voire leur implication concrète. Parallèlement, 3 lycées, classés en catégorie B en 2003-2004 (disposant d'espaces fumeurs pour les personnels à l'intérieur des locaux), souhaitent qu'au terme des trois premières années d'expérimentation l'ensemble du personnel parvienne à respecter une interdiction totale de fumer au lycée. En 2005-2006, l'un de ces établissements a atteint son but, figurant en catégorie A (L20) ; un second est demeuré en B (L11) alors que le dernier a régressé en catégorie C (L16).

Enfin, 4 établissements espèrent constater une diminution du tabagisme des élèves aux abords du lycée (en revanche, le comportement tabagique des personnels devant le lycée n'a été évoqué qu'une seule fois). Dans deux de ces lycées (L12, de type A, et L19, de type C), une amélioration sensible de la situation a été constatée par les élèves (cf. Q21).

La classification des réponses est illustrée dans le tableau infra.

Tableau 2. Classification des résultats attendus chez les élèves et les personnels au terme de l'année 2005-2006

	Chez les élèves		Chez les personnels	
	Eff.	%	Eff.	%
Diminution des consommations	10	48%	8	38%
Respect de la loi Evin/				
Respect du règlement intérieur	7	33%	5	24%
Sevrage/ aide au sevrage	6	29%	4	19%
Adhésion au projet/ Implication	1	5%	6	29%
Limitation du tabagisme aux abords du lycée	4	19%	1	5%
Prise de conscience sur les consommations /				
Capacité à choisir de ne pas fumer	2	10%	1	5%
Interdiction stricte de fumer	/	/	3	14%
Limitation du tabagisme passif	/	/	1	5%
nr	1	5%	1	5%

Caractéristiques des projets pilotes « Lycées non-fumeurs

Les réponses intégrales des lycées sont également fournies dans les deux encadrés suivants.

Résultats prioritaires attendus chez les élèves au terme de l'année 2005-2006

- L.1 Nr
- L.2 Respect de la loi Evin dans l'enceinte de l'établissement
- L.3 Respect strict de la loi EVIN dans l'enceinte du lycée - limitation de toute conduite addictive aux abords de l'établissement.
- L.4 Diminution du tabagisme. Prise de conscience des risques liés au tabac. Capacité à faire des choix.
- L.5 Implication des délégués élèves et des élèves du CVL
- L.6 Respect du règlement intérieur. Baisse du nombre de fumeurs dans l'établissement.
- L.7 Respect de la loi Evin. Baisse de la consommation. Nouveaux volontaires pour arrêt complet.
- L.8 Maintenir le respect des règles mises en place. Travailler sur l'accueil des nouveaux arrivants: 2ndes (lycée et LP), 1ère année BTS, BAC Prod CFA et adultes. Favoriser l'émergence d'actions de prévention par des enseignants au travers de leur propre pratique pédagogique.
- L.9 Un changement de comportement des élèves (que des élèves fumeurs deviennent non-fumeurs) et une réglementation dans l'établissement conforme à la loi Evin.
- L.10 L'objectif est le sevrage des élèves et des adultes.
- L.11 L'interdiction de fumer étant établie depuis septembre 2003, l'objectif prioritaire est de diminuer de façon sensible le nombre d'élèves quittant l'établissement aux récréations pour fumer dans la rue aux abords de l'établissement.
- L.12 Limiter le nombre d'élèves qui sortent de l'enceinte de la cité scolaire pour fumer.
- L.13 Faire baisser le taux de fumeurs de manière très significative.
- L.14 Information sur le Tabac. Aide au sevrage tabagique.
- L.15 Prise de conscience par rapport à leur dépendance (nombre de cigarettes par fumeur, nombre de fumeurs).
- L.16 Baisse du nombre des fumeurs, accompagnement des élèves qui souhaitent une aide à l'arrêt.
- L.18 Une baisse significative du nombre d'élèves fumeurs - Favoriser l'arrêt des fumeurs.
- L.19 Ne pas sortir de l'établissement en dehors des heures de sortie. Diminuer (voir arrêter) la consommation du tabac.
- L.20 Que les élèves de seconde en 2003/2004 arrivant en terminale en 2005/2006 soient moins nombreux à être des fumeurs réguliers.
- L.22 Respect de la loi Evin. Evaluation sur les consommations. Evaluation demandes d'aide au sevrage. Evaluation des arrêts de consommation de tabac.

Résultats prioritaires attendus chez les personnels au terme de l'année 2005-2006

- L.1 Nr
- L.2 Eviter l'usage du tabac devant le lycée & s'il y a toujours une salle des profs fumeurs -> Mise aux normes.
- L.3 Limitation ou arrêt de tabac dans l'enceinte du lycée.
- L.4 Diminution du nombre des fumeurs.
- L.5 Meilleure implication des personnels dans le projet.
- L.6 Adhésion aux actions de prévention. Respect du Règlement intérieur.
- L.7 Respect strict de la loi Evin et participation personnelle dans le quotidien à la sensibilisation auprès des élèves.
- L.8 Mise en place d'un lieu réservé aux agents fumeurs (diminution du tabagisme passif). Maintien des dispositifs mis en place pour les enseignants (fumeur, réglementation, ...).
- L.9 Mêmes résultats (Un changement de comportement des élèves (que des élèves fumeurs deviennent non-fumeurs) et une réglementation dans l'établissement conforme à la loi Evin) mais peu de personnels se sentent concernés par le projet.
- L.10 Idem: L'objectif est le sevrage des élèves et des adultes.
- L.11 L'interdiction de fumer dans les locaux réservés aux personnels enseignants et ATOSS.
- L.12 Nr
- L.13 Plus d'implication. Faire baisser le taux de fumeurs de manière très significative.
- L.14 Diminuer le nombre de Fumeurs au Lycée
- L.15 Prise de conscience par rapport à leur dépendance et responsabilisation des élèves par l'exemple : être capable d'arrêter, montrer l'exemple
- L.16 Idem: Baisse du nombre des fumeurs, accompagnement des personnels qui souhaitent une aide à l'arrêt, avec suppression du dernier local fumeur.
- L.18 Une baisse significative du nombre de personnels fumeurs - Favoriser l'arrêt des fumeurs.
- L.19 Respecter strictement la salle fumeurs.
- L.20 Qu'il n'y ait plus d'adulte fumant au sein de l'établissement.
- L.22 Idem : Respect de la loi Evin. Evaluation sur les consommations. Evaluation demandes d'aide au sevrage. Evaluation des arrêts de consommation de tabac.

Objectifs poursuivis pendant l'année scolaire 2004-2005

Les lycées ont été amenés à détailler les objectifs poursuivis à court terme, c'est-à-dire pendant l'année scolaire 2004-2005, selon quatre axes stratégiques poten-

Caractéristiques des projets pilotes « Lycées non-fumeurs »

tiels, proposés dans le questionnaire : 1) développer un cadre protecteur vis-à-vis du tabac, 2) dissuader les infractions au règlement intérieur sur le tabagisme, 3) favoriser l'aide à l'arrêt du tabac, et enfin 4) favoriser le développement de compétences personnelles pour ne pas ou ne plus fumer. Les lycées n'ont fait état d'aucun autre axe stratégique. Les réponses sont résumées dans la figure 1.

Figure 1 Objectifs poursuivis pendant l'année scolaire 2004-2005 selon les 4 catégories d'objectifs stratégiques [\(cliquer sur l'image afin d'obtenir une version pleine page du graphique\)](#)



Objectifs relevant du cadre réglementaire

Globalement, les objectifs relevant du cadre réglementaire (deux premiers axes) sont parmi les moins nombreux : un seul objectif de l'axe 1 a été cité en moyenne pour chaque public (élèves ou personnels). Ceci ne semble pas surprenant compte tenu du fait que 81 % des lycées déclarent avoir pris des mesures dans ce domaine dès l'année scolaire 2003-2004.

Dissuader les élèves de fumer devant le lycée figure au premier plan des objectifs participant à l'instauration d'un cadre protecteur vis-à-vis du tabac. En effet, cet objectif est cité par 13 lycées (62 %). Six lycées souhaitent instaurer une interdiction stricte de fumer dans l'enceinte de l'établissement, imposée tant aux élèves qu'aux personnels, un ne souhaite l'imposer qu'aux élèves. Finalement, en 2005, 6 de ces 7 lycées s'avèrent classés conformément aux objectifs qu'ils poursuivaient en 2004-2005 : 5 sont effectivement classés en catégorie A (2 l'étaient déjà en 2003), 1 est effectivement en catégorie B alors que le dernier lycée se trouve en catégorie C et non en A comme il l'escomptait en 2004-2005.

Renforcer l'adhésion au principe d'exemplarité du milieu scolaire face au problème du tabac est le principal objectif invoqué afin de soutenir le respect du règlement intérieur. En effet, 15 établissements poursuivent cet objectif auprès des élèves et 14 auprès des personnels (dont 12 communs avec le groupe précédent). Dans ce groupe d'objectifs, la diffusion d'information sur le règlement et la loi vient en seconde position, tant pour les élèves que pour les adultes. Lorsque ce dernier objectif est cité, il va souvent de concert avec celui de mener une pédagogie de la loi et du règlement.

Huit lycées souhaitent améliorer le contrôle des infractions auprès des élèves et presque tous (6) visent également les personnels. Six veulent améliorer le contrôle du tabagisme des moins de 16 ans. Il faut souligner que, parmi les 15 autres, un tiers souhaite interdire l'usage du tabac à l'ensemble des élèves ce qui, de fait, annihile le besoin d'une surveillance spécifique des moins de 16 ans.

Enfin, l'amélioration de la signalétique dans l'établissement est encore à l'ordre du jour dans 8 à 9 établissements.

L'accent mis sur les objectifs d'aide à l'arrêt du tabac et de prévention

En moyenne, 4 des 5 objectifs opérationnels suggérés pour décrire la stratégie des établissements en matière d'aide à l'arrêt du tabac sont dirigés vers les élèves et 3 le sont vers les personnels. Ainsi, 10 lycées s'engagent, eu égard à leurs élèves, sur l'ensemble des objectifs potentiels en matière d'aide à l'arrêt du tabac. Ils sont 6 à le faire en direction du personnel.

S'agissant des objectifs préventifs poursuivis, leur nombre moyen est de 4 pour les élèves et 3 pour les adultes (sur les 6 objectifs proposés au total). En ce qui concerne la stratégie de prévention adressée aux élèves, les objectifs afférant à la connaissance et à la perception sur la nocivité du tabac ainsi qu'à la responsabilisation vis-à-vis des non-fumeurs sont très souvent adoptés dans le cadre des projets

Caractéristiques des projets pilotes « Lycées non-fumeurs

LNF. Cette tendance révèle le fort poids attribué aux messages sur les risques sanitaires liés au tabac dans le domaine de la prévention. Les objectifs qui renvoient plus directement au développement des « compétences psychosociales » sont bien moins fréquents. En effet, 10 lycées visent à développer la capacité des élèves à prendre des décisions et à s'affirmer. Douze s'attachent à développer la capacité des élèves à demander de l'aide autour d'eux. Sept lycées souhaitent faciliter une meilleure gestion du stress de la part des adolescents.

Modalités de mise en oeuvre du projet LNF en 2004-2005

Les établissements ont été interrogés sur les actions programmées en 2004-2005, dans le cadre du projet LNF, en matière de réglementation, d'aide à l'arrêt du tabac et de prévention. Les réponses fournies sur les deux premiers champs ont permis de dégager de grandes thématiques d'intervention. En revanche, celles relatives aux mesures préventives, par trop elliptiques par rapport à la complexité du sujet, ne permettent pas de tirer de tendance claire, ni de cerner le contenu des actions.

Une stratégie basée sur les acquis réglementaires de l'année précédente

Les principales actions mises en oeuvre par les établissements relèvent de l'information ou du rappel de la loi ou du règlement intérieur. Elles concernent 6 établissements, pour 2004-2005 et particulièrement dirigées vers les élèves entrants. Deux établissements (L6 et L8) précisent la répétition de ces rappels à diverses occasions au cours de l'année scolaire. Deux initiatives se démarquent : travail d'information vers les nouveaux arrivants de seconde préparé avec les élèves de première - qui semblent assumer ainsi un rôle de parrainage - (L4) et la distribution dans l'établissement d'un « livret d'accueil (« Passeport BdeB, lycée sans tabac ») » (L13).

Commentaires sur « l'information ou rappel de la loi ou du règlement intérieur » :

- L3 : Reprendre le règlement intérieur : s'assurer de sa lisibilité et son appropriation par tout le monde. Rappeler les sanctions. (...).
- L4 : Rappel de loi Evin : nouveaux élèves entrant en seconde. Cet aspect a déjà été travaillé avec les classes de première en 2003-2004.
- L6 : Informations à différents moments de l'année : à la rentrée de Septembre + en Novembre : 1ère journée d'actions + en février/mars : actions dans les classes + dans les différents instances CVL, CESC, CA.
- L8 : Information au moment : - de la journée portes ouverte en direction des collèges ; - de l'inscription ; - au moment des réunions de rentrée (personnel et élèves). Rappel systématique des règles à chaque sanction.
- L10 : Rappel de la loi et du règlement intérieur.
- L13 : Délivrance d'un livret d'accueil, (" Passeport BdeB, lycée sans tabac ") à tous.

Évaluation de l'expérimentation « Lycées non-fumeurs »

Mentionnées par 4 établissements, la mise en place ou l'amélioration de la signalétique au sein des établissements (par des panneaux plus nombreux ou plus visibles) sont au deuxième rang des réponses fournies à propos de la réglementation.

Viennent ensuite des mesures plus marginales, liées à la mise aux normes de la salle des professeurs (L2), à la modification du règlement intérieur (L15, L18) ou à son application (L3, L22). Un lycée parle même de mettre en œuvre des mesures répressives (L3). Enfin, un autre compte procéder au « recul de la zone fumeur devant le lycée » (L16).

Des mesures d'aide à l'arrêt du tabagisme bien installées

Treize lycées comptent mettre en œuvre des mesures d'aide à l'arrêt à proprement parler au sein de l'établissement, un peu plus de la moitié étant des établissements aujourd'hui classés en catégorie A. Huit lycées tablent sur des sessions d'information sous diverses formes (cf. commentaires ci-après), au titre de l'aide à l'arrêt du tabac. Parmi eux, 5 souhaitent développer les deux approches. Trois établissements ne disent pas vouloir s'engager dans ce domaine mais pourtant délivrent des substituts nicotiques ou mettent en place des relais diététiques.

Les principaux supports utilisés pour les démarches préventives ou d'aide à l'arrêt du tabac sont le testeur de monoxyde de carbone (CO) (mentionné par 20 lycées) et les tests d'évaluation auxquels ont recours 17 des 21 lycées répondants (soit 81 %). Le test « Fagerstrom » est utilisé presque aussi souvent que d'autres tests d'évaluation (dans respectivement 15 et 12 cas). Aussi n'est-il pas rare qu'au moins deux tests différents soient utilisés par un même établissement : c'est le cas de 48 % des lycées ayant recours à ce type de support.

Douze établissements délivrent des substituts nicotiques sous forme de gommes (la moitié figurent actuellement parmi les établissements de catégorie A) et 5 d'entre eux fournissent également des patchs.

Tableau 3. Outils ou supports utilisés dans le cadre de la prévention ou de l'aide à l'arrêt du tabac

	Eff.	%
Testeur de CO	20	95%
Test Fagerstrom	15	71%
Autres tests d'évaluation de la dépendance	12	57%
Relais diététique	8	38%
Carnet du fumeur	8	38%
Substituts nicotiques sous forme de gommes	12	57%
Substituts nicotiques sous forme de patchs	5	24%
Autre	8	38%

Caractéristiques des projets pilotes « Lycées non-fumeurs »

Commentaires « Aide à l'arrêt, au sevrage » :

- L2 : Une journée lycée non fumeurs le 9/12/2004 avec dosage du taux de CO avant et après.
- L3 : Accompagnement arrêt tabagique proposé à tous. A l'occasion, rencontre de toutes les classes, tous les personnels, CPE, Infirmière, ANPAA;
- L4 : Proposition d'aide au sevrage en collaboration avec le service local de promotion de la santé du Conseil Général. Mise en place de séances de relaxation.
- L5 : Forum lycéen. Consultation de sevrage tabagique
- L6 : 1 journée de stand en Janvier + 1 semaine d'aide à l'arrêt. Mise en place du 31/01/2005 au 07/02/2005.
- L8 : Utilisation du carnet "Mes années lycée sans tabac". Campagne d'affichage. Actions du personnel de santé scolaire
- L9 : Le tabacologue, après une séance collective avec les élèves souhaitant arrêter de fumer, les rencontre à présent individuellement au lycée (6 élèves inscrits). La séance collective était ouverte aux adultes mais aucun n'a semblé intéressé.
- L10 : Faire une campagne au sein de l'établissement sur l'auto-évaluation de l'addiction, des dangers encourus et des voies de sevrage. Favoriser l'accès à l'information et aux professionnels.
- L11 : Action en direction des élèves internes.
- L12 : Héberger un stage CPAM.
- L13 : Sessions de sevrage, accompagnement des élèves par l'infirmière.
- L14 : Organisation sevrage tabac au Lycée
- L15 : Rencontres individuelles avec un tabacologue, mise en place d'un suivi en groupe ou en individuel.
- L16 : Intervention de la Ligue contre le cancer et de l'association départementale d'action pour la santé du département (conférences, débat)
- L18 : Sessions d'aide 1ères et terminales + attentes propositions CVL et du personnel.
- L19 : Tests de dépendance à la nicotine - mesure du taux de CO - entretiens individuels avec les élèves fumeurs - délivrances ponctuelles de substituts si besoin.
- L20 : Rencontre avec des tabacologues au sein de l'établissement. Sensibilisation à l'arrêt du tabac avec le médecin scolaire. Tester son taux de CO.
- L22 : Poursuite de l'aide au sevrage par la méthode BRAVO. Mise en place d'une consultation dans l'établissement par un tabacologue.

Évaluation de l'expérimentation « Lycées non-fumeurs »

Commentaires des lycées :

- L3 : Fiche suivi + dossier « consultation tabacologie ».
- L4 : Utilisation de questionnaires d'évaluation des comportements et des connaissances acquises.
- L5 : Comprimés Nicorette.
- L9 : Relais diététique : Abordé par le tabacologue et l'infirmière. Carnet du fumeur: Utilisé par le tabacologue. Autres: Comprimés nicotiniques et kits homéopathiques utilisés par le tabacologue.
- L10 : Les substituts n'ont pas été utilisés car le protocole d'administration (était absent)
- L11 : L'association X et son expo « TABAKILEUR » : les jeux interactifs sur les responsabilités de chacun et le peu de scrupules de l'Industrie cigarettière.
- L13 : Accompagnement psychologique.
- L14 : Feuilles d'information sur les taux de CO. Diffusion des articles Tabac actualités en salle d'attente de l'infirmierie
- L15 : Rappel dans le CESC des aides proposées.
- L17 : Testeur de CO ne fonctionne pas - vu avec l'action menée en 2003/2004. On a utilisé ceux des intervenants extérieurs.
- L18 : Cachets sublinguaux infects et de plus interdits au moins de 18 ans. Problème du soutien logistique réglé avec un tabacologue de l'Institut Pasteur.
- L22 : Méthode BRAVO (utilisée comme relais diététique).

Une stratégie de prévention peu précise souvent centrée sur l'information

L'information est l'approche prédominante adoptée dans le cadre des actions de prévention. Cependant les éléments de réponses fournis par les établissements ne permettent pas toujours de d'apprécier ce que recouvrent les vocables généralistes souvent employés (« information », « sensibilisation »), en termes de contenu ou d'implication des bénéficiaires. Assez souvent, les sessions d'information/sensibilisation passent par l'organisation d'événements, comme une journée thématique (6 lycées) - par exemple lors de la journée mondiale sans tabac - ou, plus rarement, une semaine thématique. La moitié des lycées organisant ces événements est aujourd'hui de type A. Les références à des groupes d'échange, des débats, à un « débat théâtralisé », à la constitution d'affiche ou de support audio-visuel avec les élèves, suggèrent des modes d'intervention plus participatifs pour les destinataires de ces actions (6 lycées font explicitement référence à ces méthodes).

Caractéristiques des projets pilotes « Lycées non-fumeurs »

Commentaires sur « les actions de prévention » :

- L2 : Emission radio sur CD diffusée à l'ensemble des établissements scolaires environnants (sur les méfaits du tabac).
- L3 : Sensibilisation des nouveaux élèves et professeurs.
- L4 : Actions de prévention sur les risques liés au tabagisme pour les élèves entrant en seconde cette année. Informations sur le marketing et la publicité. Action programmée dans le cadre de la journée mondiale sans tabac selon le thème retenu pour cette journée en 2005.
- L5 : Information en direction des délégués élèves. Travail de réflexion avec le CVL. Conférence en direction des personnels et des parents d'élèves.
- L6 : - Passage dans les classes de 2nde 3h/classe. - Stand en Novembre sur une journée + exposition + vidéo aux classes de Terminales. _ 2 soirées dans les internats en Décembre/Janvier. - 1 journée en Mai sur le servage tabagique.
- L7 : Travail d'information avec un groupe de spécialistes en tabacologie: médecin-infirmière- diététicienne- sage femme.
- L8 : Actions développées par des enseignants dans leur discipline (Ex: le pr d'ECJS (Éducation Civique, Juridique et Sociale) fait un travail sur la manipulation publicitaire). Utilisation du carnet « Mes années lycée sans tabac ». Campagne d'affichage. Mise en place de groupe d'échange. Actions du personnel de santé scolaire.
- L9 : Une journée portes ouvertes sur le tabac permettra aux élèves et aux adultes de s'exprimer sur ce qui a déjà été mis en place (prévue début janvier).
- L10 : Intervention des tabacologues dans l'établissement et de professionnels des conduites addictives. Conférences auprès des élèves.
- L11 : Evaluation des effets du tabac sur la santé.
- L12 : Forum avec des médias.
- L13 : Actions de sensibilisation sur les 6° (continuité du travail accompli en Primaire), sur les 4°, seconde et internes. Suivi des CPGE(*) (conduites addictives). Elaboration d'un document audio-visuel avec les élèves et en collaboration avec la CPAM. (*)Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles.
- L14 : Préparation d'une fête sans tabac (19/04/2005).
- L15 : Séances de relaxation information, plus des jeux le 31/05/05.
- L17 : Intervention d'un médecin libéral habitué aux conférences- discussions.
- L18 : Rencontre débats en 2nde. Thème de la Dépendance + Débat théâtralisé - club théâtre en avril.
- L19 : - Débats, discussions, échanges autour du tabac avec une éducatrice en santé (CODES) - théâtre interactif- déplacement de la zone fumeurs adultes.
- L20 : La prévention se faisant en amont : au collège rencontre avec des professionnels de prévention du tabac pour parler de sa nocivité et comment les jeunes sont manipulés par les industriels du tabac. (Participation au story-board avec la F.F.C.). Constitution d'affiches.
- L22 : Communication interne /externe (collégiens futurs lycéens) - plaquette espace info. - Recherche d'un logo et d'un slogan qui identifient le lycée non fumeur. - Journée sans tabac - Mise à disposition de fruits à la cafétéria - Relais diététique.

Évaluation de l'expérimentation « Lycées non-fumeurs »

Parmi les thèmes abordés à l'occasion des actions de prévention, le marketing et la « manipulation » publicitaire sont traités dans 3 lycées, par exemple dans le cadre des cours d'Éducation civique, juridique et sociale (ECJS).

Il arrive que des groupes précis soient plus particulièrement ciblés. Il s'agit des élèves de 2nde (3 lycées) ou d'élèves-relais : un seul lycée dit mener une action de prévention particulière à l'égard des délégués de classes, mais 7 déclarent organiser des démarches de sensibilisation auprès d'élèves-relais.

Citons quelques démarches originales : l'organisation de séances de relaxation-information, l'organisation de soirées thématiques dans les internats, la mise en place d'un relais diététique avec mise à disposition de fruits à la cafétéria.

Le ciblage des actions selon l'âge des élèves, plus fréquent que selon le sexe

Il est rare que des actions de prévention spécifiques aux filles ou aux garçons soient envisagées. Les deux fois où de telles actions ont été signalées, elles l'ont été par des établissements qui dispensent un enseignement professionnel et sont caractérisés par la sur-représentation d'un de deux sexes parmi les élèves. Pour l'un de ces deux lycées, cette spécificité de l'approche préventive s'est traduite par l'intervention d'une sage-femme, très certainement à propos des risques du tabac lors de la grossesse.

En revanche, la différenciation des actions selon l'âge des élèves bénéficiaires est une modalité courante puisqu'elle concerne 13 lycées (62 %). À travers les commentaires fournis à cette question, on constate que le projet a parfois pu être étendu à des classes de collège (L1 : les classes de 5ème sont ciblées/ L20 : Collège : actions plus éducatives et préventives), de BTS ou de CFA (L8 : Accueil des nouveaux arrivants : - 2ndes Lycée + LP ; - 1ère année BTS ; CFA).

Sensibilisation, formation et autres mesures d'accompagnement

Des actions de sensibilisation aux objectifs du projet sont programmées par 12 lycées (la moitié étant aujourd'hui des lycées de type A). Celles-ci ont été menées auprès des parents des élèves (9 établissements), des personnels (8 établissements), d'élèves-relais comme les délégués de classe ou les élèves du CVL (8 établissements). Cinq à six établissements - parmi lesquels les lycées actuellement en catégorie A sont une fois de plus sur-représentés - ont mené cette sensibilisation à la fois auprès des adultes et d'élèves-relais.

Certaines initiatives se démarquent :

- un lycée (L18) a adopté une démarche de sensibilisation auprès de son Conseil d'administration, du CVL¹ et du Comité « Lycée sans tabac » ;

¹ CVL : Conseil de vie lycéenne.

Caractéristiques des projets pilotes « Lycées non-fumeurs »

- dans un autre lycée (L8), l'association des parents d'élèves a élaboré un tract, avec le pilote du projet LNF, qui a été diffusé à tous les parents lors des réunions parents-professeurs, afin de les sensibiliser sur leur rôle et leur influence à la maison ;
- on relève aussi un cas (L14) où la sensibilisation doit être étendue à des partenaires extérieurs (le CEID et une maison des jeunes).

Les établissements ayant programmé une formation des personnels en vue de la mise en œuvre du projet sont bien moins nombreux : 4 sont concernés. Dans tous les cas, la formation envisagée porte sur les méthodes de prévention. Deux lycées prévoient également d'organiser une formation sur l'aide à l'arrêt du tabac.

D'autres mesures d'accompagnement ou ressources documentaires ont été prévues :

L8 : Mise à disposition de ressource pédagogique au CDI (Docs. CD-Rom, Vidéo, ...). Accompagnement d'enseignants volontaires par des partenaires extérieurs (COVESS, MSA) pour la mise en place de séquences pédagogiques 'prévention' dans leur classe avec possibilité de co-animation.

L11 : Nous sommes aidés dans cette action par le Comité Départemental d'Hygiène Sociale avec son médecin Tabacologue et ses Infirmières spécialisées.

L14 : Plusieurs projets santé relatifs au tabac sont en cours de préparation. Ils sont animés par certains enseignants et leurs élèves. Ils seront présentés lors de la Fête sans tabac organisée par les membres du Comité de pilotage le 19/4/2005. Un questionnaire d'évaluation du comportement des élèves face au tabac est organisé par le Comité de Pilotage du Lycée après une année sans tabac.

Ressources budgétaires « LNF »

Pour les 13 établissements qui ont précisé le budget dédié au projet LNF, disponible pour l'année 2004-2005, le montant varie de 100 à 3500 €, la somme moyenne se situant à 1690 €. Parmi les 6 établissements qui n'ont pas fourni de réponse à cette question, 4 déclarent ne pas avoir reçu la subvention ministérielle relative au projet LNF, à la date de l'enquête.

Trois lycées ont mentionné d'autres sources financières : des crédits « CESC » dans un cas, une subvention de la CPAM dans un autre, des crédits « LOLF » pour le dernier.

Caractéristiques des lycées qui s'avèrent imposer une interdiction totale de fumer un an après cette enquête

A plus d'un titre, les établissements aujourd'hui identifiés comme imposant une interdiction totale de fumer dans leur enceinte (classés en catégorie A en 2005-2006) se démarquent des autres à travers les données de l'enquête de novembre

Évaluation de l'expérimentation « Lycées non-fumeurs »

2004. En effet, ces établissements - qui ont finalement atteint l'objectif opérationnel central de l'opération LNF - apparaissent surreprésentés lorsque l'on examine certaines approches ou modalités d'action adoptées.

Les caractéristiques distinctives ainsi relevées dans ce groupe d'établissements n'ont pas toutes été évoquées dans les lignes précédentes. Elles sont résumées ci-après :

- des projets écrits pluriannuels, le plus souvent triennaux, cette inscription dans le temps renforçant certainement la cohésion des mesures entreprises ;
- une équipe-projet globalement plus composite du fait, notamment, de l'association d'élèves et de professionnels externes, du secteur du soin mais surtout de celui de la prévention ;
- l'implication du CPE dans l'organisation continue du projet LNF ;
- une définition particulièrement ambitieuse des objectifs dirigés vers les personnels :
 - quant à l'interdiction stricte de fumer dans le lycée,
 - quant à celle de fumer devant l'établissement,
 - quant au renforcement de leur adhésion au principe d'exemplarité du milieu scolaire et de ses représentants,
 - quant à leur information sur les restrictions,
 - quant à l'amélioration de la signalétique,
 - quant à une pédagogie de la loi,
 - quant à l'accès aux méthodes d'aide à l'arrêt du tabagisme ;
- les objectifs affichés, concernant les élèves, d'interdiction stricte de fumer dans l'établissement, d'interdiction de fumer devant l'établissement, de développement des compétences psychosociales (capacités de prise de décision, d'affirmation de soi (pour résister à l'offre de tabac), de demande d'aide autour de soi) ;
- des démarches de sensibilisation vers les personnels et vers les élèves quant aux objectifs du projet ;
- des actions d'aide à l'arrêt du tabagisme entreprises dès l'année de lancement de l'opération ;
- le recours à des tests d'évaluation de la dépendance en complément du test « Fagerstrom » ;
- la délivrance de substituts nicotiques ;
- le recours au guide d'aide méthodologique à l'élaboration de projet diffusé en 2003 par l'INPES ;
- l'organisation de journées-événements à des fins de sensibilisation sur les objectifs de l'opération.

Citation recommandée

DRIARD (V.), *Évaluation de l'expérimentation « Lycées non-fumeurs »*, Saint-Denis, OFDT, 2006, 53 p.

**Observatoire français
des drogues et des toxicomanies**

3, avenue du Stade de France
93218 Saint-Denis La plaine Cedex
Tel : 01 41 62 77 16
Fax : 01 41 62 77 00
Courriel : ofdt@ofdt.fr

53

Site Internet : www.ofdt.fr

Le tabac dans votre lycée

5. Est-ce qu'il existe, dans votre lycée, des emplacements expressément réservés aux fumeurs?

(une réponse par ligne)

Oui Non

Espace(s) réservé(s) aux élèves

A l'intérieur des locaux 1 2

A l'extérieur des locaux, non couverts ou sous abri 1 2

Espace(s) réservé(s) au personnel enseignant ou non-enseignant

A l'intérieur des locaux 1 2

A l'extérieur des locaux, non couverts ou sous abri 1 2

6. S'il existe des espaces réservés pour les élèves fumeurs: avez-vous mis en place un moyen d'empêcher l'accès de ces zones aux élèves de moins de 16 ans ?

Oui 1

Non 2

7. Plus précisément, quelle est la situation correspondant le mieux à la salle des professeurs de votre lycée ?

On peut y fumer partout 1

Il y a une zone « fumeurs » et une zone « non-fumeurs » 2

On ne peut pas y fumer 3

Il y a deux salles : fumeurs et non-fumeurs: 4

Autre situation 5

8. Dans le lycée, quelles sont les zones où les personnels sont autorisés à fumer ?

(plusieurs réponses possibles)

Dans la (les) cour(s) ou sous un préau 1

Dans la salle des professeurs 2

Dans une partie autorisée de la salle des professeurs 3

Dans une salle spéciale (réservée) 4

Dans les couloirs 5

Dans les bureaux individuels 6

Dans les bureaux collectifs 7

Ailleurs dans l'établissement 8

Nulle part dans le lycée 9

9. Dans votre lycée, les zones où il est autorisé de fumer sont-elles indiquées par un affichage, des panneaux ou des symboles ?

Oui 1

Non, car il n'y a pas de zone fumeurs 2

Non, car les fumeurs savent où c'est autorisé 3

10. Dans le lycée, l'interdiction de fumer est-elle signalée par un affichage, des panneaux ou des symboles ?

(plusieurs réponses possibles)

Oui, à l'entrée de l'établissement 1

Oui, ailleurs dans l'établissement 2

Non, nulle part dans l'établissement 3

Je ne sais pas 4

La loi Évén en milieu scolaire

La loi Évén dispose que :

"Il est interdit de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, notamment scolaire (...) sauf dans les emplacements expressément réservés aux fumeurs."

Un décret d'application du 29 mai 1992 précise que cette interdiction s'applique également "en ce qui concerne les écoles, les collèges et lycées publics et privés, dans les lieux non couverts fréquentés par les élèves pendant la durée de cette fréquentation.", que cette interdiction "ne s'applique pas dans les emplacements qui, sauf impossibilité, sont mis à disposition des fumeurs", et enfin que "les mineurs de moins de seize ans... n'ont pas accès aux emplacements mis à la disposition des fumeurs".

11. Après avoir lu, dans l'encadré ci-dessus, le rappel de la réglementation applicable dans les écoles, collèges et lycées depuis la loi Évén, comment vous situez-vous parmi les trois propositions suivantes ?

Je connaissais précisément les termes de cette réglementation 1

Je connaissais la nature de cette réglementation dans ses grandes lignes 2

Je ne connaissais pas les termes de cette réglementation 3

12. Selon vous, ce décret permet-il de bien régler le problème du tabagisme dans les lycées ?

Oui, tout à fait 1

Oui, en partie 2

Non, il est inadapté 3

Non, mais chaque établissement peut l'adapter 4

13. A votre avis, est-ce que cette loi qui autorise à fumer uniquement dans des zones réservées dans les lycées est efficace pour protéger les non-fumeurs ?

Oui, très efficace 1

Oui, assez efficace 2

Non, pas très efficace 3

Non, pas du tout efficace 4

14. Selon vous, dans votre lycée, les adultes donnent-ils l'exemple en ne fumant jamais au lycée ?

Oui, l'ensemble des adultes 1

Oui, la majorité 2

Oui, une partie 3

Oui, une minorité 4

Non, aucun 5

15. Les dispositions relatives à la lutte contre le tabagisme sont-elles inscrites dans le règlement intérieur de votre établissement ?

- Oui 1
Non 2

16. Des consignes ont-elles été données aux élèves pour qu'ils ne fument pas aux abords de l'établissement ?

- Oui 1
Non 2

Les modalités d'application de la réglementation dans votre lycée

17. Diriez-vous que, dans votre lycée, l'application des dispositions de la loi Évin sur le tabagisme est :

- Très difficile 1
Assez difficile 2
Assez facile 3
Très facile 4

18. Lorsqu'ils existent, les emplacements expressément réservés aux fumeurs adultes ont-ils été déterminés en tenant compte essentiellement ... (Plusieurs réponses possibles si plusieurs emplacements réservés)

- Des usages antérieurs 1
Des accords entre membres du personnel 2
De l'absence de gêne pour les non-fumeurs (lieu non clos) 3
Des plaintes des non-fumeurs 4
De l'absence de plaintes de la part des non-fumeurs 5
D'autres considérations 6
Il n'y a pas d'emplacement réservé aux fumeurs adultes 7

19. Si vous avez rencontré des difficultés pour faire appliquer la loi Évin dans votre lycée :

Quels sont, parmi les éléments suivants, ceux qui vous ont posé « de sérieuses difficultés », « de légères difficultés » ou « aucune difficulté » ?

(une réponse par ligne)	De sérieuses difficultés	De légères difficultés	Aucune difficulté
L'absence de locaux appropriés	1	2	3
L'absence de crédits pour mettre des locaux aux normes	1	2	3
L'attitude des personnels	1	2	3
L'attitude des élèves	1	2	3
Le manque de moyens de surveillance	1	2	3
D'autres difficultés	1	2	3

20. Lorsque des infractions ont été constatées, ont-elles donné lieu à des rappels à l'ordre ou des sanctions ?

(une réponse par colonne)	Rappels à l'ordre	Sanctions
Oui, fréquemment	1	1
Oui, occasionnellement	2	2
Oui, exceptionnellement	3	3
Non, jamais	4	4
Non, car il n'y a jamais eu d'infraction constatée	5	5

21. A votre connaissance, au cours de l'année 2002/2003, quelles ont été les suites données aux infractions à la réglementation du tabagisme commises par des élèves ou des personnels dans l'établissement ?

(plusieurs réponses possibles)	S'agissant des :	
	élèves	personnels
Pas d'infraction constatée	1	1
Discussions collectives informelles	2	2
Délibérations au sein des instances de l'établissement	3	3
Avertissement oral	4	4
Avertissement écrit	5	5
Heures d'études	6	/
Réparation ou contribution de l'élève (ramassage, nettoyage, etc.)	7	/
Conseil de discipline	8	/
Notification aux parents	9	/
Pas de réaction	10	10

22. Lors de la réunion de pré-rentree de septembre 2003, avez-vous abordé avec les personnels la question du tabac ?

- Oui 1
Non 2

Les actions de prévention contre le tabagisme lors de l'année scolaire 2002/2003

23. S'il y en eu en 2002/2003 :

Dans quel cadre les interventions d'information et de sensibilisation sur les problèmes du tabac (spécifiques ou associées aux problèmes plus généraux des toxicomanies) ont-elles été organisées ?

(plusieurs réponses possibles)

- Dans le cadre habituel des cours 1
Dans le cadre des heures de vie de classe 2
Dans le cadre des rencontres éducatives sur la santé 3
Dans le cadre des travaux personnels encadrés 4
Dans le cadre des projets pluridisciplinaires à caractère professionnel 5
Il n'y a pas eu d'actions d'information ou de sensibilisation sur le tabac en 2002/2003 6
Je n'étais pas présent en 2002/2003 7

Si vous avez répondu 6 ou 7, veuillez passer directement à la question 27

24. Si quelque chose a été fait :

Sous quelle forme était-ce (en 2002/2003) ?

- Sous forme de cours magistral 1
- Sous forme de débat interactif avec les élèves 2
- Sous forme de conférences 3
- Sous forme de visites d'exposition installée temporairement dans le lycée 4
- Sous forme de visites d'exposition à l'extérieur du lycée 5
- Sous d'autres formes 6

25. Si quelque chose a été fait :

Quelles personnes ont participé à la conduite de cette (ces) action(s) de prévention?

(plusieurs réponses possibles)

- Un ou des enseignant(s) 1
- Un ou des personnel(s) d'éducation ou de direction 2
- Un ou des intervenant(s) extérieur(s) 3
- Les personnels de santé du lycée 4
- Des parents d'élèves 5
- Des élèves 6
- Je ne me souviens plus 7

26. Si quelque chose a été fait :

Quelles thématiques ont été abordées ...

(plusieurs réponses possibles)

- Les dangers du tabac pour la santé 1
- Les opinions et les motivations des uns et des autres dans le choix de fumer ou pas 2
- La façon de résister quand on se voit proposer une cigarette 3
- Les professionnels auprès de qui l'on peut obtenir de l'aide pour arrêter de fumer 4
- Les méthodes d'aide à l'arrêt du tabac 5
- La capacité à communiquer et à demander de l'aide 6
- La gestion du stress, le bien-être 7
- L'industrie du tabac 8
- La législation 9
- Autre chose 0

27. Selon vous, dans la liste suivante, quels sont les deux objectifs prioritaires de votre établissement à atteindre d'ici à 2006 ?

<i>(une réponse par colonne)</i>	Objectif premier	Objectif second
Faire disparaître tout usage du tabac au sein de l'établissement de la part des élèves	1	1
Amener les élèves à ne plus fumer	2	2
Diminuer la proportion d'élèves fumeurs	3	3
Amener les personnels à ne plus fumer	4	4
Diminuer la proportion de personnels fumeurs	5	5
Faire disparaître tout usage du tabac au sein de l'établissement, y compris dans les bureaux individuels	6	6
Faire respecter la protection des non-fumeurs par une stricte application de la loi Evin (c'est-à-dire en interdisant tout usage de tabac dans l'enceinte du lycée, ou en restreignant la consommation de tabac à des zones réservées, interdites, quelles qu'elles soient, aux élèves de moins de 16 ans)	7	7
Aucun de ces objectifs	8	8

28. Voulez-vous exprimer ici ce que le questionnaire ne vous a pas permis de dire ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Le tabac dans votre lycée

5. Est-ce qu'il existe, dans votre lycée, des emplacements expressément réservés aux fumeurs ?

(une réponse par ligne)

Oui Non

Espace(s) réservé(s) aux élèves

A l'intérieur des locaux 1 2

A l'extérieur des locaux, non couverts ou sous abri 1 2

Espace(s) réservé(s) au personnel enseignant ou non-enseignant

A l'intérieur des locaux 1 2

A l'extérieur des locaux, non couverts ou sous abri 1 2

6. S'il existe des espaces réservés pour les élèves fumeurs:

avez-vous mis en place un moyen d'empêcher l'accès de ces zones aux élèves de moins de 16 ans ?

Oui 1

Non 2

7. Plus précisément, quelle est la situation correspondant le mieux à la salle des professeurs de votre lycée ?

On peut y fumer partout 1

Il y a une zone « fumeurs » et une zone « non-fumeurs » 2

On ne peut pas y fumer 3

Il y a deux salles : fumeurs et non-fumeurs: 4

Autre situation 5

8. Dans le lycée, quelles sont les zones où les personnels sont autorisés à fumer ?

(plusieurs réponses possibles)

Dans la (les) cour(s) ou sous un préau 1

Dans la salle des professeurs 2

Dans une partie autorisée de la salle des professeurs 3

Dans une salle spéciale (réservée) 4

Dans les couloirs 5

Dans les bureaux individuels 6

Dans les bureaux collectifs 7

Ailleurs dans l'établissement 8

Nulle part dans le lycée 9

9. Dans votre lycée, les zones où il est autorisé de fumer sont-elles indiquées par un affichage, des panneaux ou des symboles ?

Oui 1

Non, car il n'y a pas de zone fumeurs 2

Non, car les fumeurs savent où c'est autorisé 3

10. Dans le lycée, l'interdiction de fumer est-elle signalée par un affichage, des panneaux ou des symboles ?

(plusieurs réponses possibles)

Oui, à l'entrée de l'établissement 1

Oui, ailleurs dans l'établissement 2

Non, nulle part dans l'établissement 3

Je ne sais pas 4

La loi Évin en milieu scolaire

La loi Évin dispose que :

"Il est interdit de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, notamment scolaire (...) sauf dans les emplacements expressément réservés aux fumeurs."

Un décret d'application du 29 mai 1992 précise que cette interdiction s'applique également "en ce qui concerne les écoles, les collèges et lycées publics et privés, dans les lieux non couverts fréquentés par les élèves pendant la durée de cette fréquentation.", que cette interdiction "ne s'applique pas dans les emplacements qui, sauf impossibilité, sont mis à disposition des fumeurs", et enfin que "les mineurs de moins de seize ans... n'ont pas accès aux emplacements mis à la disposition des fumeurs".

11. Après avoir lu, dans l'encadré ci-dessus, le rappel de la réglementation applicable dans les écoles, collèges et lycées depuis la loi Évin, comment vous situez-vous parmi les trois propositions suivantes ?

- | | |
|--|---|
| Je connaissais précisément les termes de cette réglementation | 1 |
| Je connaissais la nature de cette réglementation dans ses grandes lignes | 2 |
| Je ne connaissais pas les termes de cette réglementation | 3 |

12. Selon vous, ce décret permet-il de bien régler le problème du tabagisme dans les lycées?

- | | |
|---|---|
| Oui, tout à fait | 1 |
| Oui, en partie | 2 |
| Non, il est inadapté | 3 |
| Non, mais chaque établissement peut l'adapter | 4 |

13. A votre avis, est-ce que cette loi qui autorise à fumer uniquement dans des zones réservées dans les lycées est efficace pour protéger les non-fumeurs ?

- | | |
|---------------------------|---|
| Oui, très efficace | 1 |
| Oui, assez efficace | 2 |
| Non, pas très efficace | 3 |
| Non, pas du tout efficace | 4 |

14. Selon vous, dans votre lycée, les adultes donnent-ils l'exemple en ne fumant jamais au lycée ?

- | | |
|-----------------------------|---|
| Oui, l'ensemble des adultes | 1 |
| Oui, la majorité | 2 |
| Oui, une partie | 3 |
| Oui, une minorité | 4 |
| Non, aucun | 5 |

15. Les dispositions relatives à la lutte contre le tabagisme sont-elles inscrites dans le règlement intérieur de votre établissement ?

- | | |
|-----|---|
| Oui | 1 |
| Non | 2 |

16. Des consignes ont-elles été données aux élèves pour qu'ils ne fument pas aux abords de l'établissement ?

- | | |
|-----|---|
| Oui | 1 |
| Non | 2 |

Les modalités d'application de la réglementation dans votre lycée

17. Diriez-vous que, dans votre lycée, l'application des dispositions de la loi Évin sur le tabagisme est :

- Très difficile 1
- Assez difficile 2
- Assez facile 3
- Très facile 4

18. Lorsqu'ils existent, les emplacements expressément réservés aux fumeurs adultes ont-ils été déterminés en tenant compte essentiellement ... *(Plusieurs réponses possibles si plusieurs emplacements réservés)*

- Des usages antérieurs 1
- Des accords entre membres du personnel 2
- De l'absence de gêne pour les non-fumeurs (lieu non clos) 3
- Des plaintes des non-fumeurs 4
- De l'absence de plaintes de la part des non-fumeurs 5
- D'autres considérations 6
- Il n'y a pas d'emplacement réservé aux fumeurs adultes 7

19. Si vous avez rencontré des difficultés pour faire appliquer la loi Évin dans votre lycée :

Quels sont, parmi les éléments suivants, ceux qui vous ont posé « de sérieuses difficultés », « de légères difficultés » ou « aucune difficulté » ?

<i>(une réponse par ligne)</i>	De sérieuses difficultés	De légères difficultés	Aucune difficulté
L'absence de locaux appropriés	1	2	3
L'absence de crédits pour mettre des locaux aux normes	1	2	3
L'attitude des personnels	1	2	3
L'attitude des élèves	1	2	3
Le manque de moyens de surveillance	1	2	3
D'autres difficultés	1	2	3

20. Lorsque des infractions ont été constatées, ont-elles donné lieu à des rappels à l'ordre ou des sanctions ?

<i>(une réponse par colonne)</i>	Rappels à l'ordre	Sanctions
Oui, fréquemment	1	1
Oui, occasionnellement	2	2
Oui, exceptionnellement	3	3
Non, jamais	4	4
Non, car il n'y a jamais eu d'infraction constatée	5	5

21. A votre connaissance, au cours de l'année 2004/2005, quelles ont été les suites données aux infractions à la réglementation du tabagisme commises par des élèves ou des personnels dans l'établissement ?

<i>(plusieurs réponses possibles)</i>	S'agissant des :	
	élèves	personnels
Pas d'infraction constatée	1	1
Discussions collectives informelles	2	2
Délibérations au sein des instances de l'établissement	3	3
Avertissement oral	4	4
Avertissement écrit	5	5
Heures d'études	6	/
Réparation ou contribution de l'élève (ramassage, nettoyage, etc.)	7	/
Conseil de discipline	8	/
Notification aux parents	9	/
Pas de réaction	10	10

22. Lors de la réunion de pré-rentree de septembre 2005, avez-vous abordé avec les personnels la question du tabac ?

Oui 1
Non 2

23. S'il y en eu en 2004/2005 :

Dans quel cadre les interventions d'information et de sensibilisation sur les problèmes du tabac (spécifiques ou associées aux problèmes plus généraux des toxicomanies) ont-elles été organisées ?

(plusieurs réponses possibles)

- | | |
|---|---|
| Dans le cadre habituel des cours | 1 |
| Dans le cadre des heures de vie de classe | 2 |
| Dans le cadre des rencontres éducatives sur la santé | 3 |
| Dans le cadre des travaux personnels encadrés | 4 |
| Dans le cadre des projets pluridisciplinaires à caractère professionnel | 5 |
| Il n'y a pas eu d'actions d'information ou de sensibilisation sur le tabac en 2004/2005 | 6 |
| Je n'étais pas présent en 2004/2005 | 7 |

Si vous avez répondu 6 ou 7, veuillez passer directement à la question 27

24. Si quelque chose a été fait :

Sous quelle forme était-ce (en 2004/2005) ?

- | | |
|---|---|
| Sous forme de cours magistral | 1 |
| Sous forme de débat interactif avec les élèves | 2 |
| Sous forme de conférences | 3 |
| Sous forme de visites d'exposition installée temporairement dans le lycée | 4 |
| Sous forme de visites d'exposition à l'extérieur du lycée | 5 |
| Sous d'autres formes | 6 |

25. Si quelque chose a été fait :

Quelles personnes ont participé à la conduite de cette (ces) action(s) de prévention?

(plusieurs réponses possibles)

- | | |
|--|---|
| Un ou des enseignant(s) | 1 |
| Un ou des personnel(s) d'éducation ou de direction | 2 |
| Un ou des intervenant(s) extérieur(s) | 3 |
| Les personnels de santé du lycée | 4 |
| Des parents d'élèves | 5 |
| Des élèves | 6 |
| Je ne me souviens plus | 7 |

26. Si quelque chose a été fait :

Quelles thématiques ont été abordées ...

(plusieurs réponses possibles)

- | | |
|---|---|
| Les dangers du tabac pour la santé | 1 |
| Les opinions et les motivations des uns et des autres dans le choix de fumer ou pas | 2 |
| La façon de résister quand on se voit proposer une cigarette | 3 |
| Les professionnels auprès de qui l'on peut obtenir de l'aide pour arrêter de fumer | 4 |
| Les méthodes d'aide à l'arrêt du tabac | 5 |
| La capacité à communiquer et à demander de l'aide | 6 |
| La gestion du stress, le bien-être | 7 |
| L'industrie du tabac | 8 |
| La législation | 9 |
| Autre chose | 0 |

27. Selon vous, dans la liste suivante, quels sont les deux objectifs prioritaires de votre établissement à atteindre d'ici à 2008 ?

<i>(une réponse par colonne)</i>	Objectif premier	Objectif second
Faire disparaître tout usage du tabac au sein de l'établissement de la part des élèves	1	1
Amener les élèves à ne plus fumer	2	2
Diminuer la proportion d'élèves fumeurs	3	3
Amener les personnels à ne plus fumer	4	4
Diminuer la proportion de personnels fumeurs	5	5
Faire disparaître tout usage du tabac au sein de l'établissement, y compris dans les bureaux individuels	6	6
Faire respecter la protection des non-fumeurs par une stricte application de la loi Evin (c'est-à-dire en interdisant tout usage de tabac dans l'enceinte du lycée, ou en restreignant la consommation de tabac à des zones réservées, interdites, quelles qu'elles soient, aux élèves de moins de 16 ans)	7	7
Aucun de ces objectifs	8	8

28. A ce stade du projet, diriez-vous que les objectifs de l'opération « Lycées non fumeurs » sont, pour votre établissement, ...

- Beaucoup plus faciles 1
- Un peu plus faciles 2
- Aussi faciles 3
- Un peu moins faciles 4
- Beaucoup moins faciles ... 5

... à atteindre que vous l'imaginiez en décembre 2003 ?

29. Voulez-vous exprimer ici ce que le questionnaire ne vous a pas permis de dire ?

.....

.....

.....

.....

Questionnaire

Comme vous le savez peut-être, la loi Evin de 1991 réglemente l'usage du tabac, pour les adultes comme pour les élèves, au sein des établissements d'enseignement.

Aujourd'hui vous allez participer, dans votre lycée, à une enquête de grande ampleur qui a comme objectif de savoir où se situe votre établissement dans ce domaine. Que vous soyez fumeur ou non-fumeur, pro ou anti-tabac, votre avis nous intéresse et nous vous demandons de le donner avec la plus grande franchise. L'enquête concerne tous les personnels et tous les élèves du lycée.

Vos réponses sont précieuses. Elles sont totalement **anonymes et confidentielles** et seront étudiées par IOD (Institut d'Observation et de Décision), un organisme professionnel indépendant. C'est cet organisme, tout-à-fait indépendant de votre établissement, qui garantit l'anonymat et la confidentialité de vos réponses.

Merci de votre participation.

Pour vos réponses, mettez une croix dans la case de la bonne réponse comme ceci ☒

***ou notez les chiffres dans les bacs

3	5
---	---

 ans***

Pour chaque question, lisez attentivement les différents choix possibles avant de donner votre (vos) réponse(s).



Afin de mieux vous connaître

Si vous travaillez dans deux établissements différents sur le même site (par exemple un lycée d'enseignement général et technologique et un lycée professionnel) : Ce questionnaire porte exclusivement sur le lycée où vous travaillez le plus souvent.

1. Le lycée dans le quel vous exercez est ...

(Une seule réponse)

un lycée d'enseignement général et technologique	<input type="checkbox"/>
un lycée d'enseignement technologique	<input type="checkbox"/>
un lycée professionnel	<input type="checkbox"/>

2. Veuillez indiquer le code du département où se situe votre lycée :

3. Vous êtes...

une femme	<input type="checkbox"/>
un homme	<input type="checkbox"/>

4. Ecrivez votre âge : ans

5. Vous êtes...

enseignant	<input type="checkbox"/>
personnel d'éducation	<input type="checkbox"/>
personnel social et de santé	<input type="checkbox"/>
personnel ATOS	<input type="checkbox"/>

Vous et le tabac

6. En général, est-ce que la fumée des autres vous gêne ?

Beaucoup	<input type="checkbox"/>
Un peu	<input type="checkbox"/>
Pas du tout	<input type="checkbox"/>

7. Actuellement fumez-vous des cigarettes ou du tabac sous d'autres formes (pipe, cigare, cigarillo,...) ?

Je n'ai jamais fumé	<input type="checkbox"/>
J'ai essayé mais je ne suis jamais devenu(e) fumeur/fumeuse	<input type="checkbox"/>
J'ai été fumeur/fumeuse, mais j'ai arrêté	<input type="checkbox"/>
Je fume occasionnellement	<input type="checkbox"/>
Je fume tous les jours (au moins une cigarette par jour)	<input type="checkbox"/>

8. Si vous avez fumé au cours des 30 derniers jours : Combien de cigarettes (ou pipes, cigares, cigarillos,...) avez-vous fumées en moyenne au cours de cette période ?

Moins d'une par jour	<input type="checkbox"/>
Entre 1 et 5 par jour	<input type="checkbox"/>
Entre 6 et 10 par jour	<input type="checkbox"/>
Entre 11 et 20 par jour	<input type="checkbox"/>
Plus de 20 par jour	<input type="checkbox"/>



9. Si vous êtes fumeur ou fumeuse :

Dans la semaine, en général, vous arrive-t-il de fumer...

(une réponse par ligne)

	Tous les jours		
	De temps en temps		Jamais
dès le réveil	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
avant de sortir de chez vous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
sur le chemin entre chez vous et le lycée (le matin)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
au lycée, avant de commencer votre journée de travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
aux interclasses	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
pendant ou après le déjeuner	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
au lycée, après votre journée de travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
sur le chemin entre le lycée et chez vous (le soir)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
en fin de journée, chez vous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

10. Si vous êtes fumeur ou fumeuse :

Les jours sans lycée (fins de semaine, congés, éventuels jours sans classes dans la semaine,...), diriez-vous que vous fumez : plutôt plus, plutôt moins ou autant que les autres jours ?

Je fume plutôt plus	<input type="checkbox"/>
Je fume plutôt moins	<input type="checkbox"/>
Je fume autant	<input type="checkbox"/>

11. Que vous soyez fumeur/fumeuse ou non :

Parmi ces quatre phrases laquelle correspond le mieux à votre situation ?

En décembre 2002, je ne fumais pas et maintenant non plus	<input type="checkbox"/>
En décembre 2002, je fumais déjà	<input type="checkbox"/>
En décembre 2002, je fumais et maintenant je ne fume plus	<input type="checkbox"/>
En décembre 2002, je ne fumais pas et j'ai commencé après	<input type="checkbox"/>

12. Si vous fumiez en décembre 2002 et que vous fumez actuellement : En décembre 2002, fumiez-vous...

plus souvent	<input type="checkbox"/>
moins souvent	<input type="checkbox"/>
aussi souvent	<input type="checkbox"/>

Le tabac dans votre lycée

13. Est-ce qu'il existe dans votre lycée des emplacements expressément réservés aux fumeurs ?

(une réponse par ligne)

	Oui	Non
Espace(s) réservé(s) aux élèves		
A l'intérieur des locaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A l'extérieur des locaux, non couverts ou sous abri	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Espace(s) réservé(s) au personnel enseignant ou non-enseignant		
A l'intérieur des locaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A l'extérieur des locaux, non couverts ou sous abri	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

14. Plus précisément, quelle situation correspond le mieux à la salle des professeurs de votre lycée ?

On peut y fumer partout	<input type="checkbox"/>
Il y a une zone « fumeurs » et une zone « non-fumeurs »	<input type="checkbox"/>
On ne peut pas y fumer	<input type="checkbox"/>
Il y a deux salles : fumeurs et non-fumeurs	<input type="checkbox"/>
Autre situation	<input type="checkbox"/>

15. Dans le lycée, quelles sont les zones où les personnels sont autorisés à fumer ? (plusieurs réponses possibles)

Nulle part dans le lycée	<input type="checkbox"/>
Dans la cour ou sous un préau	<input type="checkbox"/>
Dans la salle des professeurs	<input type="checkbox"/>
Dans une partie autorisée de la salle des professeurs	<input type="checkbox"/>
Dans une salle spéciale (réservée)	<input type="checkbox"/>
Dans les couloirs	<input type="checkbox"/>
Ailleurs dans l'établissement	<input type="checkbox"/>
Je ne sais pas précisément	<input type="checkbox"/>

16. Si vous êtes fumeur ou fumeuse : Vous arrive-t-il de fumer à l'intérieur du lycée, en dehors des zones autorisées (s'il en existe) ou malgré une interdiction totale de fumer dans l'établissement ?

Fréquemment	<input type="checkbox"/>
De temps en temps	<input type="checkbox"/>
Rarement	<input type="checkbox"/>
Jamais	<input type="checkbox"/>

17. Vous est-il personnellement arrivé de voir des élèves fumer dans cet établissement, soit en dehors des zones où cela leur est permis, soit malgré une interdiction totale ?

Fréquemment	<input type="checkbox"/>
De temps en temps	<input type="checkbox"/>
Rarement	<input type="checkbox"/>
Jamais	<input type="checkbox"/>

18. Où cela vous est-il arrivé de l'observer personnellement ? (plusieurs réponses possibles)

Dans la cour ou sous un préau	<input type="checkbox"/>
Dans des salles de cours en interclasse	<input type="checkbox"/>
Dans une salle spéciale (réservée)	<input type="checkbox"/>
Dans les couloirs	<input type="checkbox"/>
Dans les toilettes	<input type="checkbox"/>
Dans les vestiaires pendant les cours d'EPS	<input type="checkbox"/>
A l'internat	<input type="checkbox"/>
Ailleurs dans l'établissement	<input type="checkbox"/>
Devant le lycée à la sortie des cours ou en intercour	<input type="checkbox"/>

19. Personnellement, avez-vous vu des adultes fumer dans le lycée en dehors des zones réservées aux fumeurs ou malgré une interdiction totale ?

Fréquemment	<input type="checkbox"/>
De temps en temps	<input type="checkbox"/>
Rarement	<input type="checkbox"/>
Jamais	<input type="checkbox"/>

20. Si vous avez vu des adultes fumer en dehors des zones réservées ou malgré une interdiction totale :

Pour chacun des lieux suivants, à quelle fréquence était-ce ? (une réponse par ligne)

	Fréquemment			
	De temps en temps			
		Rarement	Jamais	
Dans une salle des professeurs qui est non-fumeurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans la partie de la salle des professeurs qui est non-fumeurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans une cour qui est non-fumeurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans des couloirs ou espaces de circulation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans des salles de classe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans des salles de réunion	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans des bureaux non-fumeurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans le gymnase	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Au self (cafétéria, cantine,...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ailleurs dans le lycée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

21. Diriez-vous que le nombre d'élèves fumant dans la rue, près de l'entrée du lycée, est en général...

important	<input type="checkbox"/>
moyen	<input type="checkbox"/>
faible	<input type="checkbox"/>
Aucun élève ne fume devant le lycée	<input type="checkbox"/>

22. Dans le lycée, lorsqu'elles existent, les zones où il est autorisé de fumer sont-elles indiquées par un affichage, des panneaux ou des symboles ?

Oui	<input type="checkbox"/>
Non, car il n'y a pas de zone fumeurs	<input type="checkbox"/>
Non, car les fumeurs savent où c'est autorisé	<input type="checkbox"/>
Je ne sais pas	<input type="checkbox"/>

23. Dans le lycée, l'interdiction de fumer est-elle signalée par un affichage, des panneaux ou des symboles ? (plusieurs réponses possibles)

Oui, à l'entrée de l'établissement	<input type="checkbox"/>
Oui, ailleurs dans l'établissement	<input type="checkbox"/>
Non, nulle part dans l'établissement	<input type="checkbox"/>
Je ne sais pas	<input type="checkbox"/>

La réglementation de l'usage du tabac

La loi Évin dispose que :

« Il est interdit de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, notamment scolaire (...) sauf dans les emplacements expressément réservés aux fumeurs. »

Un décret d'application du 29 mai 1992 précise que cette interdiction s'applique également « en ce qui concerne les écoles, les collèges et lycées publics et privés, dans les lieux non couverts fréquentés par les élèves pendant la durée de cette fréquentation », que cette interdiction « ne s'applique pas dans les emplacements qui, sauf impossibilité, sont mis à disposition des fumeurs », enfin que « les mineurs de moins de seize ans n'ont pas accès aux emplacements mis à la disposition des fumeurs ».

24. Après avoir lu, dans l'encadré ci-dessus, le rappel de la réglementation applicable aux établissements scolaires depuis la loi Évin, comment vous situez-vous parmi les trois propositions suivantes ?

Je connaissais précisément les termes de cette réglementation	<input type="checkbox"/>
Je connaissais la nature de cette réglementation dans ses grandes lignes	<input type="checkbox"/>
Je ne connaissais pas cette réglementation	<input type="checkbox"/>



25. Etes-vous favorable à cette loi ?

Tout à fait favorable	<input type="checkbox"/>
Plutôt favorable	<input type="checkbox"/>
Plutôt pas favorable	<input type="checkbox"/>
Pas du tout favorable	<input type="checkbox"/>

26. Parmi les quatre phrases suivantes, laquelle vous correspond le mieux ?

Notre lycée a des zones autorisées pour les personnels fumeurs et j'approuve	<input type="checkbox"/>
Notre lycée a des zones autorisées pour les personnels fumeurs et je n'approuve pas	<input type="checkbox"/>
Notre lycée n'a pas de zone autorisée pour les personnels fumeurs et j'approuve	<input type="checkbox"/>
Notre lycée n'a pas de zone autorisée pour les personnels fumeurs et je n'approuve pas	<input type="checkbox"/>

27. Si vous êtes fumeur ou fumeuse : Est-ce que cette loi (qui interdit totalement de fumer ou l'autorise uniquement dans des zones réservées si elles existent) vous gêne personnellement ?

Non, pas du tout	<input type="checkbox"/>
Oui, mais je m'adapte	<input type="checkbox"/>
Oui, elle me gêne vraiment	<input type="checkbox"/>

28. Que vous soyez fumeur/fumeuse ou non : Selon vous, dans le lycée, les adultes donnent-ils l'exemple en ne fumant jamais au lycée ?

Oui, l'ensemble des adultes	<input type="checkbox"/>
Oui, la majorité	<input type="checkbox"/>
Oui, une partie	<input type="checkbox"/>
Oui, une minorité	<input type="checkbox"/>
Non, aucun	<input type="checkbox"/>

29. A votre connaissance, au cours de l'année 2002/2003, quelles ont été les suites données aux infractions à la réglementation du tabagisme commises par des élèves dans l'établissement ? (plusieurs réponses possibles)

Je ne sais pas quelles suites ont été données aux infractions	<input type="checkbox"/>
Je n'étais pas là, l'année dernière	<input type="checkbox"/>
Je n'ai pas le souvenir de ce type d'infractions	<input type="checkbox"/>
Il ne s'est rien passé suite à ces infractions	<input type="checkbox"/>
Discussions collectives informelles	<input type="checkbox"/>
Délibérations au sein des instances de l'établissement	<input type="checkbox"/>
Avertissement oral	<input type="checkbox"/>
Avertissement écrit	<input type="checkbox"/>
Heures d'études	<input type="checkbox"/>
Réparation ou contribution (ramassage, nettoyage, etc.)	<input type="checkbox"/>
Convocation chez le CPE ou le proviseur	<input type="checkbox"/>
Conseil de discipline	<input type="checkbox"/>
Notification aux parents	<input type="checkbox"/>

Comme 21 autres lycées en France, votre lycée participe au projet « Lycées non-fumeurs » c'est-à-dire qu'il a pour objectif de devenir un lieu où personne ne fume, ni élève, ni adulte.



30. Etes-vous d'accord avec cet objectif du projet « Lycées non-fumeurs » ?



Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/>
Plutôt d'accord	<input type="checkbox"/>
Plutôt pas d'accord	<input type="checkbox"/>
Pas du tout d'accord	<input type="checkbox"/>

Les actions d'information ou de prévention contre le tabac

31. Au cours de l'année 2002/2003, vous est-il arrivé de participer, dans ce lycée, à une action éducative relative à la consommation de tabac (comme thème unique ou parmi d'autres thèmes) ?

Oui	<input type="checkbox"/>
Non	<input type="checkbox"/>
Je n'étais pas là, l'année dernière	<input type="checkbox"/>

32. Participez-vous aux activités du Comité d'éducation pour la santé et la citoyenneté (CESC) ?

Oui, j'y participe	<input type="checkbox"/>
Non, je n'y participe pas	<input type="checkbox"/>
Non, il n'y a pas de CESC dans le lycée	<input type="checkbox"/>

33. Pour chacune des affirmations suivantes, merci de préciser si vous êtes plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou sans opinion.

(une réponse par ligne)

	Plutôt d'accord		
	Plutôt pas d'accord	Sans opinion	
Il est important de limiter l'exposition des gens à la fumée des autres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plus on commence à fumer tôt, plus le risque est important pour la santé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fumer est un choix individuel qui ne regarde que celui qui le fait	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Il y a des problèmes beaucoup plus importants que le tabac	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La consommation de tabac des mineurs relève essentiellement de la responsabilité des parents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les informations sur les dangers de la cigarette ne m'intéressent pas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

34. Si vous êtes fumeur/fumeuse : Si vous vouliez arrêter de fumer, à qui demanderiez-vous conseil en premier ?

A personne	<input type="checkbox"/>
A un membre de votre famille	<input type="checkbox"/>
Un ami/ une amie	<input type="checkbox"/>
L'infirmière scolaire	<input type="checkbox"/>
Un collègue	<input type="checkbox"/>
Votre médecin	<input type="checkbox"/>
Un pharmacien	<input type="checkbox"/>
Quelqu'un d'autre	<input type="checkbox"/>
Je ne sais pas	<input type="checkbox"/>

35. Voulez-vous exprimer ici ce que le questionnaire ne vous a pas permis de dire ?

.....

.....

.....

Questionnaire

Comme vous le savez peut-être, la loi Evin de 1991 réglemente l'usage du tabac, pour les adultes comme pour les élèves, au sein des établissements d'enseignement.

Aujourd'hui vous allez participer, dans votre lycée, à une enquête de grande ampleur qui a comme objectif de savoir où se situe votre établissement dans ce domaine. Que vous soyez fumeur ou non-fumeur, pro ou anti-tabac, votre avis nous intéresse et nous vous demandons de le donner avec la plus grande franchise. L'enquête concerne tous les personnels et tous les élèves du lycée.

Vos réponses sont précieuses. Elles sont totalement **anonymes et confidentielles** et seront étudiées par IOD (Institut d'Observation et de Décision), un organisme professionnel indépendant. C'est cet organisme, tout-à-fait indépendant de votre établissement, qui garantit l'anonymat et la confidentialité de vos réponses.

Merci de votre participation.

Pour vos réponses, mettez une croix dans la case de la bonne réponse comme ceci ☒

***ou notez les chiffres dans les bacs

3	5
---	---

 ans***

Pour chaque question, lisez attentivement les différents choix possibles avant de donner votre (vos) réponse(s).



Afin de mieux vous connaître

Si vous travaillez dans deux établissements différents sur le même site (par exemple un lycée d'enseignement général et technologique et un lycée professionnel) : Ce questionnaire porte exclusivement sur le lycée où vous travaillez le plus souvent.

1. Le lycée dans le quel vous exercez est ...

(Une seule réponse)

un lycée d'enseignement général et technologique	<input type="checkbox"/>
un lycée d'enseignement technologique	<input type="checkbox"/>
un lycée professionnel	<input type="checkbox"/>

2. Veuillez indiquer le code du département où se situe votre lycée :

3. Vous êtes...

une femme	<input type="checkbox"/>
un homme	<input type="checkbox"/>

4. Ecrivez votre âge : ans

5. Vous êtes...

enseignant	<input type="checkbox"/>
personnel d'éducation	<input type="checkbox"/>
personnel social et de santé	<input type="checkbox"/>
personnel ATOS	<input type="checkbox"/>

Vous et le tabac

6. En général, est-ce que la fumée des autres vous gêne ?

Beaucoup	<input type="checkbox"/>
Un peu	<input type="checkbox"/>
Pas du tout	<input type="checkbox"/>

7. Actuellement fumez-vous des cigarettes ou du tabac sous d'autres formes (pipe, cigare, cigarillo,...) ?

Je n'ai jamais fumé	<input type="checkbox"/>
J'ai essayé mais je ne suis jamais devenu(e) fumeur/fumeuse	<input type="checkbox"/>
J'ai été fumeur/fumeuse, mais j'ai arrêté	<input type="checkbox"/>
Je fume occasionnellement	<input type="checkbox"/>
Je fume tous les jours (au moins une cigarette par jour)	<input type="checkbox"/>

8. Si vous avez fumé au cours des 30 derniers jours : Combien de cigarettes (ou pipes, cigares, cigarillos,...) avez-vous fumées en moyenne au cours de cette période ?

Moins d'une par jour	<input type="checkbox"/>
Entre 1 et 5 par jour	<input type="checkbox"/>
Entre 6 et 10 par jour	<input type="checkbox"/>
Entre 11 et 20 par jour	<input type="checkbox"/>
Plus de 20 par jour	<input type="checkbox"/>



9. Si vous êtes fumeur ou fumeuse :

Dans la semaine, en général, vous arrive-t-il de fumer...

(une réponse par ligne)

	Tous les jours		
	De temps en temps		Jamais
dès le réveil	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
avant de sortir de chez vous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
sur le chemin entre chez vous et le lycée (le matin)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
au lycée, avant de commencer votre journée de travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
aux interclasses	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
pendant ou après le déjeuner	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
au lycée, après votre journée de travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
sur le chemin entre le lycée et chez vous (le soir)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
en fin de journée, chez vous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

10. Si vous êtes fumeur ou fumeuse :

Les jours sans lycée (fins de semaine, congés, éventuels jours sans classes dans la semaine,...), diriez-vous que vous fumez : plutôt plus, plutôt moins ou autant que les autres jours ?

Je fume plutôt plus	<input type="checkbox"/>
Je fume plutôt moins	<input type="checkbox"/>
Je fume autant	<input type="checkbox"/>

11. Que vous soyez fumeur/fumeuse ou non :

Parmi ces quatre phrases laquelle correspond le mieux à votre situation ?

En décembre 2004, je ne fumais pas et maintenant non plus	<input type="checkbox"/>
En décembre 2004, je fumais déjà	<input type="checkbox"/>
En décembre 2004, je fumais et maintenant je ne fume plus	<input type="checkbox"/>
En décembre 2004, je ne fumais pas et j'ai commencé après	<input type="checkbox"/>

12. Si vous fumiez en décembre 2004 et que vous fumez actuellement : En décembre 2004, fumiez-vous...

plus souvent	<input type="checkbox"/>
moins souvent	<input type="checkbox"/>
aussi souvent	<input type="checkbox"/>

Le tabac dans votre lycée

13. Est-ce qu'il existe dans votre lycée des emplacements expressément réservés aux fumeurs ?

(une réponse par ligne)

	Oui	Non
Espace(s) réservé(s) aux élèves		
A l'intérieur des locaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A l'extérieur des locaux, non couverts ou sous abri	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Espace(s) réservé(s) au personnel enseignant ou non-enseignant		
A l'intérieur des locaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A l'extérieur des locaux, non couverts ou sous abri	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

14. Plus précisément, quelle situation correspond le mieux à la salle des professeurs de votre lycée ?

On peut y fumer partout	<input type="checkbox"/>
Il y a une zone « fumeurs » et une zone « non-fumeurs »	<input type="checkbox"/>
On ne peut pas y fumer	<input type="checkbox"/>
Il y a deux salles : fumeurs et non-fumeurs	<input type="checkbox"/>
Autre situation	<input type="checkbox"/>

15. Dans le lycée, quelles sont les zones où les personnels sont autorisés à fumer ? (plusieurs réponses possibles)

Nulla part dans le lycée	<input type="checkbox"/>
Dans la cour ou sous un préau	<input type="checkbox"/>
Dans la salle des professeurs	<input type="checkbox"/>
Dans une partie autorisée de la salle des professeurs	<input type="checkbox"/>
Dans une salle spéciale (réservée)	<input type="checkbox"/>
Dans les couloirs	<input type="checkbox"/>
Ailleurs dans l'établissement	<input type="checkbox"/>
Je ne sais pas précisément	<input type="checkbox"/>

16. Si vous êtes fumeur ou fumeuse : Vous arrive-t-il de fumer à l'intérieur du lycée, en dehors des zones autorisées (s'il en existe) ou malgré une interdiction totale de fumer dans l'établissement ?

Fréquemment	<input type="checkbox"/>
De temps en temps	<input type="checkbox"/>
Rarement	<input type="checkbox"/>
Jamais	<input type="checkbox"/>

17. Vous est-il personnellement arrivé de voir des élèves fumer dans cet établissement, soit en dehors des zones où cela leur est permis, soit malgré une interdiction totale ?

Fréquemment	<input type="checkbox"/>
De temps en temps	<input type="checkbox"/>
Rarement	<input type="checkbox"/>
Jamais	<input type="checkbox"/>

18. Où cela vous est-il arrivé de l'observer personnellement ? (plusieurs réponses possibles)

Dans la cour ou sous un préau	<input type="checkbox"/>
Dans des salles de cours en interclasse	<input type="checkbox"/>
Dans une salle spéciale (réservée)	<input type="checkbox"/>
Dans les couloirs	<input type="checkbox"/>
Dans les toilettes	<input type="checkbox"/>
Dans les vestiaires pendant les cours d'EPS	<input type="checkbox"/>
A l'internat	<input type="checkbox"/>
Ailleurs dans l'établissement	<input type="checkbox"/>
Devant le lycée à la sortie des cours ou en intercour	<input type="checkbox"/>

19. Personnellement, avez-vous vu des adultes fumer dans le lycée en dehors des zones réservées aux fumeurs ou malgré une interdiction totale ?

Fréquemment	<input type="checkbox"/>
De temps en temps	<input type="checkbox"/>
Rarement	<input type="checkbox"/>
Jamais	<input type="checkbox"/>

20. Si vous avez vu des adultes fumer en dehors des zones réservées ou malgré une interdiction totale :

Pour chacun des lieux suivants, à quelle fréquence était-ce ? (une réponse par ligne)

	Fréquemment			
	De temps en temps			
		Rarement	Jamais	
Dans une salle des professeurs qui est non-fumeurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans la partie de la salle des professeurs qui est non-fumeurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans une cour qui est non-fumeurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans des couloirs ou espaces de circulation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans des salles de classe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans des salles de réunion	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans des bureaux non-fumeurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans le gymnase	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Au self (cafétéria, cantine,...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ailleurs dans le lycée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

21. Diriez-vous que le nombre d'élèves fumeur dans la rue, près de l'entrée du lycée, est en général...

important	<input type="checkbox"/>
moyen	<input type="checkbox"/>
faible	<input type="checkbox"/>
Aucun élève ne fume devant le lycée	<input type="checkbox"/>

22. Dans le lycée, lorsqu'elles existent, les zones où il est autorisé de fumer sont-elles indiquées par un affichage, des panneaux ou des symboles ?

Oui	<input type="checkbox"/>
Non, car il n'y a pas de zone fumeurs	<input type="checkbox"/>
Non, car les fumeurs savent où c'est autorisé	<input type="checkbox"/>
Je ne sais pas	<input type="checkbox"/>

23. Dans le lycée, l'interdiction de fumer est-elle signalée par un affichage, des panneaux ou des symboles ? (plusieurs réponses possibles)

Oui, à l'entrée de l'établissement	<input type="checkbox"/>
Oui, ailleurs dans l'établissement	<input type="checkbox"/>
Non, nulle part dans l'établissement	<input type="checkbox"/>
Je ne sais pas	<input type="checkbox"/>

La réglementation de l'usage du tabac

La loi Évin dispose que :

« Il est interdit de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, notamment scolaire (...) sauf dans les emplacements expressément réservés aux fumeurs. »

Un décret d'application du 29 mai 1992 précise que cette interdiction s'applique également « en ce qui concerne les écoles, les collèges et lycées publics et privés, dans les lieux non couverts fréquentés par les élèves pendant la durée de cette fréquentation », que cette interdiction « ne s'applique pas dans les emplacements qui, sauf impossibilité, sont mis à disposition des fumeurs », enfin que « les mineurs de moins de seize ans n'ont pas accès aux emplacements mis à la disposition des fumeurs ».

24. Après avoir lu, dans l'encadré ci-dessus, le rappel de la réglementation applicable aux établissements scolaires depuis la loi Évin, comment vous situez-vous parmi les trois propositions suivantes ?

Je connaissais précisément les termes de cette réglementation	<input type="checkbox"/>
Je connaissais la nature de cette réglementation dans ses grandes lignes	<input type="checkbox"/>
Je ne connaissais pas cette réglementation	<input type="checkbox"/>



25. Etes-vous favorable à cette loi ?

Tout à fait favorable	<input type="checkbox"/>
Plutôt favorable	<input type="checkbox"/>
Plutôt pas favorable	<input type="checkbox"/>
Pas du tout favorable	<input type="checkbox"/>

26. Parmi les quatre phrases suivantes, laquelle vous correspond le mieux ?

Notre lycée a des zones autorisées pour les personnels fumeurs et j'approuve	<input type="checkbox"/>
Notre lycée a des zones autorisées pour les personnels fumeurs et je n'approuve pas	<input type="checkbox"/>
Notre lycée n'a pas de zone autorisée pour les personnels fumeurs et j'approuve	<input type="checkbox"/>
Notre lycée n'a pas de zone autorisée pour les personnels fumeurs et je n'approuve pas	<input type="checkbox"/>

27. Si vous êtes fumeur ou fumeuse : Est-ce que cette loi (qui interdit totalement de fumer ou l'autorise uniquement dans des zones réservées si elles existent) vous gêne personnellement ?

Non, pas du tout	<input type="checkbox"/>
Oui, mais je m'adapte	<input type="checkbox"/>
Oui, elle me gêne vraiment	<input type="checkbox"/>

28. Que vous soyez fumeur/fumeuse ou non : Selon vous, dans le lycée, les adultes donnent-ils l'exemple en ne fumant jamais au lycée ?

Oui, l'ensemble des adultes	<input type="checkbox"/>
Oui, la majorité	<input type="checkbox"/>
Oui, une partie	<input type="checkbox"/>
Oui, une minorité	<input type="checkbox"/>
Non, aucun	<input type="checkbox"/>

29. A votre connaissance, au cours de l'année 2004/2005, quelles ont été les suites données aux infractions à la réglementation du tabagisme commises par des élèves dans l'établissement ? (plusieurs réponses possibles)

Je ne sais pas quelles suites ont été données aux infractions	<input type="checkbox"/>
Je n'étais pas là, l'année dernière	<input type="checkbox"/>
Je n'ai pas le souvenir de ce type d'infractions	<input type="checkbox"/>
Il ne s'est rien passé suite à ces infractions	<input type="checkbox"/>
Discussions collectives informelles	<input type="checkbox"/>
Délibérations au sein des instances de l'établissement	<input type="checkbox"/>
Avertissement oral	<input type="checkbox"/>
Avertissement écrit	<input type="checkbox"/>
Heures d'études	<input type="checkbox"/>
Réparation ou contribution (ramassage, nettoyage, etc.)	<input type="checkbox"/>
Convocation chez le CPE ou le proviseur	<input type="checkbox"/>
Conseil de discipline	<input type="checkbox"/>
Notification aux parents	<input type="checkbox"/>

Comme 21 autres lycées en France, votre lycée participe au projet « Lycées non-fumeurs » c'est-à-dire qu'il a pour objectif de devenir un lieu où personne ne fume, ni élève, ni adulte.



30. Etes-vous d'accord avec cet objectif du projet « Lycées non-fumeurs » ?



Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/>
Plutôt d'accord	<input type="checkbox"/>
Plutôt pas d'accord	<input type="checkbox"/>
Pas du tout d'accord	<input type="checkbox"/>

Les actions d'information ou de prévention contre le tabac

31. Au cours de l'année 2004/2005, vous est-il arrivé de participer, dans ce lycée, à une action éducative relative à la consommation de tabac (comme thème unique ou parmi d'autres thèmes) ?

Oui	<input type="checkbox"/>
Non	<input type="checkbox"/>
Je n'étais pas là, l'année dernière	<input type="checkbox"/>

32. Participez-vous aux activités du Comité d'éducation pour la santé et la citoyenneté (CESC) ?

Oui, j'y participe	<input type="checkbox"/>
Non, je n'y participe pas	<input type="checkbox"/>
Non, il n'y a pas de CESC dans le lycée	<input type="checkbox"/>

33. Pour chacune des affirmations suivantes, merci de préciser si vous êtes plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou sans opinion.

(une réponse par ligne)

	Plutôt d'accord		
	Plutôt pas d'accord	Sans opinion	
Il est important de limiter l'exposition des gens à la fumée des autres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plus on commence à fumer tôt, plus le risque est important pour la santé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fumer est un choix individuel qui ne regarde que celui qui le fait	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Il y a des problèmes beaucoup plus importants que le tabac	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La consommation de tabac des mineurs relève essentiellement de la responsabilité des parents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les informations sur les dangers de la cigarette ne m'intéressent pas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

34. Si vous êtes fumeur/fumeuse : Si vous vouliez arrêter de fumer, à qui demanderiez-vous conseil en premier ?

A personne	<input type="checkbox"/>
A un membre de votre famille	<input type="checkbox"/>
Un ami/ une amie	<input type="checkbox"/>
L'infirmière scolaire	<input type="checkbox"/>
Un collègue	<input type="checkbox"/>
Votre médecin	<input type="checkbox"/>
Un pharmacien	<input type="checkbox"/>
Quelqu'un d'autre	<input type="checkbox"/>
Je ne sais pas	<input type="checkbox"/>

35. Voulez-vous exprimer ici ce que le questionnaire ne vous a pas permis de dire ?

.....

.....

.....

.....

Questionnaire

Elèves

Comme vous le savez peut-être, la loi Evin de 1991 réglemente l'usage du tabac, pour les adultes comme pour les élèves, au sein des établissements d'enseignement.

Aujourd'hui vous allez participer, dans votre lycée, à une enquête de grande ampleur qui a comme objectif de savoir où se situe votre établissement dans ce domaine. Que vous soyez fumeur ou non-fumeur, pro ou anti-tabac, votre avis nous intéresse et nous vous demandons de le donner avec la plus grande franchise. L'enquête concerne tous les personnels et tous les élèves du lycée.

Vos réponses sont précieuses. Elles sont totalement anonymes et confidentielles et seront étudiées par IOD (Institut d'Observation et de Décision), un organisme professionnel indépendant. C'est cet organisme, tout à fait indépendant de votre établissement, qui garantit l'anonymat et la confidentialité de vos réponses.

Merci de votre participation.

Pour vos réponses, comme dans les exemples ci-dessous :

- mettez une croix

Quel est le jour correspondant à Noël ?

le 25 décembre

le 28 décembre

- ou notez les chiffres dans les bacs

Quel est votre âge ? ans

Pour chaque question, lisez attentivement les différents choix possibles avant de donner votre (vos) réponse(s).



Afin de mieux vous connaître

1. Vous êtes...

une fille	<input type="checkbox"/>
un garçon	<input type="checkbox"/>

2. Ecrivez votre âge : ans

3. Vous êtes inscrit dans :

un lycée d'enseignement général et technologique	<input type="checkbox"/>
un lycée d'enseignement technologique	<input type="checkbox"/>
un lycée professionnel	<input type="checkbox"/>

4. Veuillez indiquer le code du département où se situe votre lycée :

5. Dans quelle classe êtes-vous ?

CAP, 1 ^{ère} ou 2 ^{ème} ou 3 ^{ème} année	<input type="checkbox"/>
BEP, 1 ^{ère} ou 2 ^{ème} année	<input type="checkbox"/>
Bac pro 1 ^{ère} ou 2 ^{ème} année	<input type="checkbox"/>
Seconde	<input type="checkbox"/>
Première	<input type="checkbox"/>
Terminale	<input type="checkbox"/>

Vous et le tabac

6. En général, est-ce que la fumée des autres vous gêne ?

Beaucoup	<input type="checkbox"/>
Un peu	<input type="checkbox"/>
Pas du tout	<input type="checkbox"/>

7. Actuellement fumez-vous des cigarettes ou du tabac sous d'autres formes (pipe, cigare, cigarillo,...) ?

Je n'ai jamais fumé	<input type="checkbox"/>
J'ai essayé mais je ne suis jamais devenu(e) fumeur/fumeuse	<input type="checkbox"/>
J'ai été fumeur/fumeuse, mais je ne fume plus	<input type="checkbox"/>
Je fume de temps en temps	<input type="checkbox"/>
Je fume tous les jours (au moins une cigarette par jour)	<input type="checkbox"/>

8. Si vous avez déjà fumé :

A quel âge avez-vous fumé pour la première fois ? ans

9. Si vous avez fumé au cours des 30 derniers jours : Combien de cigarettes (ou pipes, cigares, cigarillos,...) avez-vous fumées en moyenne ?

Moins d'une par jour	<input type="checkbox"/>
Entre 1 et 5 par jour	<input type="checkbox"/>
Entre 6 et 10 par jour	<input type="checkbox"/>
Entre 11 et 20 par jour	<input type="checkbox"/>
Plus de 20 par jour	<input type="checkbox"/>



10. Si vous êtes fumeur/fumeuse :

Dans la semaine, en général, vous arrive-t-il de fumer...

(une réponse par ligne)

	Tous les jours		
	De temps en temps		Jamais
dès le réveil	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
avant de sortir de chez vous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
sur le chemin entre chez vous et le lycée (le matin)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
au lycée, avant le 1 ^{er} cours de la journée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
aux interclasses	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
pendant ou après le déjeuner	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
au lycée, après le dernier cours de la journée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
sur le chemin entre le lycée et chez vous (le soir)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
en fin de journée, chez vous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

11. Si vous êtes fumeur/fumeuse :

Les jours sans lycée (fins de semaine, vacances, éventuels jours sans classes dans la semaine,...), diriez-vous que vous fumez : plutôt plus, plutôt moins ou autant que les autres jours ?

Je fume plutôt plus	<input type="checkbox"/>
Je fume plutôt moins	<input type="checkbox"/>
Je fume autant	<input type="checkbox"/>

12. Que vous soyez fumeur/fumeuse ou non :

Parmi ces quatre phrases, laquelle correspond le mieux à votre situation ?

En décembre 2002, je ne fumais pas et maintenant non plus	<input type="checkbox"/>
En décembre 2002, je fumais déjà	<input type="checkbox"/>
En décembre 2002, je fumais et maintenant j'ai arrêté	<input type="checkbox"/>
En décembre 2002, je ne fumais pas et j'ai commencé après	<input type="checkbox"/>

13. Si vous fumiez en décembre 2002 et que vous fumez actuellement :

En décembre 2002, fumiez-vous...

Plus souvent	<input type="checkbox"/>
Moins souvent	<input type="checkbox"/>
Aussi souvent	<input type="checkbox"/>

Le tabac dans votre lycée

14. Dans le lycée, quelles sont les zones où les élèves sont autorisés à fumer ? (plusieurs réponses possibles)

Null part dans le lycée	<input type="checkbox"/>
Dans la cour ou sous un préau	<input type="checkbox"/>
Dans des salles de cours en interclasse	<input type="checkbox"/>
Dans une salle spéciale (réservée)	<input type="checkbox"/>
Dans les couloirs	<input type="checkbox"/>
Ailleurs dans l'établissement	<input type="checkbox"/>
Je ne sais pas	<input type="checkbox"/>

15. **Quelle que soit votre réponse à la question précédente, vous arrive-t-il de voir des élèves fumer...**
(plusieurs réponses possibles)

dans la cour ou sous un préau	<input type="checkbox"/>
dans des salles de cours en interclasse	<input type="checkbox"/>
dans les couloirs	<input type="checkbox"/>
dans les toilettes	<input type="checkbox"/>
dans les vestiaires pendant les cours d'EPS	<input type="checkbox"/>
à l'internat	<input type="checkbox"/>
ailleurs dans l'établissement	<input type="checkbox"/>
Non, jamais dans l'établissement	<input type="checkbox"/>

16. **Dans votre lycée, les zones où il est autorisé de fumer sont-elles indiquées par un affichage, des panneaux ou des symboles** (comme par exemple dans les trains ou les restaurants) ?

Oui	<input type="checkbox"/>
Non, car il n'y a pas de zone fumeurs	<input type="checkbox"/>
Non, car les fumeurs savent où c'est autorisé	<input type="checkbox"/>
Je ne sais pas	<input type="checkbox"/>

17. **Dans le lycée, l'interdiction de fumer est-elle signalée par un affichage, des panneaux ou des symboles ?**
(plusieurs réponses possibles)

Oui, à l'entrée de l'établissement	<input type="checkbox"/>
Oui, ailleurs dans l'établissement	<input type="checkbox"/>
Non, nulle part dans l'établissement	<input type="checkbox"/>
Je ne sais pas	<input type="checkbox"/>

18. **Si vous êtes fumeur/fumeuse : Vous arrive-t-il de fumer au lycée ?**

Fréquemment	<input type="checkbox"/>
De temps en temps	<input type="checkbox"/>
Rarement	<input type="checkbox"/>
Jamais	<input type="checkbox"/>

19. **Si vous fumez fréquemment ou de temps en temps au lycée et si dans votre lycée il existe une ou plusieurs zones où il est autorisé de fumer pour les élèves : Vous arrive-t-il de fumer en dehors de ces zones ?**

Oui, cela m'arrive fréquemment	<input type="checkbox"/>
Oui, cela m'arrive de temps en temps	<input type="checkbox"/>
Oui, cela m'arrive mais rarement	<input type="checkbox"/>
Non, cela ne m'arrive jamais	<input type="checkbox"/>

20. **Si vous êtes fumeur/fumeuse : Si un membre du personnel vous surprend à fumer alors que vous êtes hors d'une zone autorisée ou que cela est totalement interdit, que se passe-t-il le plus souvent ?** (une seule réponse)

Il ne se passe rien	<input type="checkbox"/>
Cela dépend de qui vous a vu(e)	<input type="checkbox"/>
Cela entraîne un rappel à l'ordre (une remarque) de la personne qui vous a vu(e)	<input type="checkbox"/>
Vous serez convoqué(e) devant le CPE ou le proviseur	<input type="checkbox"/>
Cela entraînera une sanction (heure de colle ou autre punition)	<input type="checkbox"/>
Cela ne m'est jamais arrivé	<input type="checkbox"/>

+

21. **Diriez-vous que le nombre d'élèves fumant dans la rue, près de l'entrée de votre lycée, en général, est...**

important	<input type="checkbox"/>
moyen	<input type="checkbox"/>
faible	<input type="checkbox"/>
Aucun élève ne fume devant le lycée	<input type="checkbox"/>

Dans les lycées, la loi Évin contre le tabagisme interdit de fumer, sauf dans les zones spécialement autorisées et réservées aux adultes ou aux élèves de plus de 16 ans.

22. **Connaissez-vous cette loi ?**

Oui	<input type="checkbox"/>
Non	<input type="checkbox"/>

23. **Êtes-vous d'accord avec cette loi ?**

Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/>
Plutôt d'accord	<input type="checkbox"/>
Plutôt pas d'accord	<input type="checkbox"/>
Pas du tout d'accord	<input type="checkbox"/>

24. **Parmi les quatre phrases suivantes, laquelle vous correspond le mieux ?**

Notre lycée a des zones autorisées pour les élèves fumeurs et j'approuve	<input type="checkbox"/>
Notre lycée a des zones autorisées pour les élèves fumeurs et je n'approuve pas	<input type="checkbox"/>
Notre lycée n'a pas de zone autorisée pour les élèves fumeurs et j'approuve	<input type="checkbox"/>
Notre lycée n'a pas de zone autorisée pour les élèves fumeurs et je n'approuve pas	<input type="checkbox"/>

Comme 21 autres lycées en France, votre lycée participe au projet « Lycées non-fumeurs » c'est-à-dire qu'il a pour objectif de devenir un lieu où personne ne fume, ni élève, ni adulte.

25. **Etes-vous d'accord avec cet objectif du projet « Lycées non-fumeurs » pour votre établissement ?**

Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/>
Plutôt d'accord	<input type="checkbox"/>
Plutôt pas d'accord	<input type="checkbox"/>
Pas du tout d'accord	<input type="checkbox"/>

26. **Selon vous, dans votre lycée, les adultes (professeurs, surveillants, CPE...) sont-ils d'accord avec cet objectif ?**

Oui, l'ensemble des adultes	<input type="checkbox"/>
Oui, la majorité	<input type="checkbox"/>
Oui, une partie	<input type="checkbox"/>
Oui, une minorité	<input type="checkbox"/>
Non, aucun	<input type="checkbox"/>

+



27. Selon vous, dans ce lycée, les adultes fumeurs donnent-ils l'exemple en ne fumant jamais au lycée ?

Oui, l'ensemble des adultes	<input type="checkbox"/>
Oui, la majorité	<input type="checkbox"/>
Oui, une partie	<input type="checkbox"/>
Oui, une minorité	<input type="checkbox"/>
Non, aucun	<input type="checkbox"/>

Les actions de prévention sur le tabac

28. Est-ce que l'année dernière, dans ce lycée, quelque chose a été fait pour inciter les élèves à ne pas fumer ?

Je n'étais pas là, l'année dernière	<input type="checkbox"/>
Oui	<input type="checkbox"/>
Non	<input type="checkbox"/>
Je ne sais pas	<input type="checkbox"/>

29. Si quelque chose a été fait : Est-ce que c'était... (plusieurs réponses possibles)

dans le cadre d'un cours avec l'un de vos professeurs	<input type="checkbox"/>
par l'intervention d'un personnel de santé du lycée	<input type="checkbox"/>
par l'intervention en classe d'une personne venue de l'extérieur	<input type="checkbox"/>
dans le cadre d'une manifestation spéciale (conférence, forum de discussion, exposition, sortie à l'extérieur, etc.)	<input type="checkbox"/>

30. Pour chacune des affirmations suivantes, merci de préciser si vous êtes : plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord

(une réponse par ligne)

	Plutôt d'accord		
		Plutôt pas d'accord	
			Je ne sais pas
Il est important de limiter l'exposition des gens à la fumée des autres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avec le tabac, plus on commence jeune, plus le risque est important pour la santé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fumer est un choix individuel qui ne regarde que celui qui le fait	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'État ne devrait pas plus intervenir sur le tabagisme des jeunes que sur celui des adultes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les industries du tabac sont des industries comme les autres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les informations sur les dangers de la cigarette ne m'intéressent pas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plus on fume jeune plus on risque de devenir dépendant au tabac	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le tabac ne devient un problème pour la santé que tard dans la vie et cela ne sert à rien de s'en préoccuper avant 20 ans	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

31. Si vous êtes non-fumeur/fumeuse : Pensez-vous que vous le resterez encore l'année prochaine ?

Oui, j'en suis sûr(e)	<input type="checkbox"/>
Oui, je le pense	<input type="checkbox"/>
Non, il est très possible que je me mette à fumer	<input type="checkbox"/>
Je ne sais pas du tout	<input type="checkbox"/>



32. Si vous êtes fumeur/fumeuse : Connaissez-vous les endroits où un professionnel peut vous aider à arrêter de fumer ?

Oui	<input type="checkbox"/>
Non	<input type="checkbox"/>

33. Que vous soyez fumeur/fumeuse ou non : De façon générale, avec qui trouvez-vous utile de parler de l'usage du tabac ? (plusieurs réponses possibles)

Vos parents	<input type="checkbox"/>
Un ami / une amie	<input type="checkbox"/>
Un professeur	<input type="checkbox"/>
Un surveillant	<input type="checkbox"/>
Un autre adulte	<input type="checkbox"/>
Quelqu'un d'autre	<input type="checkbox"/>
Personne	<input type="checkbox"/>

34. Si vous êtes fumeur/fumeuse : Si vous vouliez arrêter de fumer, à qui demanderiez-vous conseil en premier ?

A personne	<input type="checkbox"/>
A un de vos parents ou aux deux	<input type="checkbox"/>
Vos frères / sœurs	<input type="checkbox"/>
Un ami / une amie	<input type="checkbox"/>
L'infirmière scolaire	<input type="checkbox"/>
Un professeur	<input type="checkbox"/>
Votre médecin	<input type="checkbox"/>
Un pharmacien	<input type="checkbox"/>
Quelqu'un d'autre	<input type="checkbox"/>
Je ne sais pas	<input type="checkbox"/>

35. Voulez-vous dire ici quelque chose que vous n'avez pas pu exprimer en répondant à toutes ces questions ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Questionnaire

Elèves

Comme vous le savez peut-être, la loi Evin de 1991 réglemente l'usage du tabac, pour les adultes comme pour les élèves, au sein des établissements d'enseignement.

Aujourd'hui vous allez participer, dans votre lycée, à une enquête de grande ampleur qui a comme objectif de savoir où se situe votre établissement dans ce domaine. Que vous soyez fumeur ou non-fumeur, pro ou anti-tabac, votre avis nous intéresse et nous vous demandons de le donner avec la plus grande franchise. L'enquête concerne tous les personnels et tous les élèves du lycée.

Vos réponses sont précieuses. Elles sont totalement anonymes et confidentielles et seront étudiées par IOD (Institut d'Observation et de Décision), un organisme professionnel indépendant. C'est cet organisme, tout à fait indépendant de votre établissement, qui garantit l'anonymat et la confidentialité de vos réponses.

Merci de votre participation.

Pour vos réponses, comme dans les exemples ci-dessous :

- mettez une croix

Quel est le jour correspondant à Noël ?

le 25 décembre

le 28 décembre

- ou notez les chiffres dans les bacs

Quel est votre âge ? ans

Pour chaque question, lisez attentivement les différents choix possibles avant de donner votre (vos) réponse(s).



Afin de mieux vous connaître

1. Vous êtes...

un garçon	<input type="checkbox"/>	une fille	<input type="checkbox"/>
-----------	--------------------------	-----------	--------------------------

2. Ecrivez votre âge : ans

3. Vous êtes inscrit dans :

un lycée d'enseignement général et technologique	<input type="checkbox"/>
un lycée d'enseignement technologique	<input type="checkbox"/>
un lycée professionnel	<input type="checkbox"/>

4. Veuillez indiquer le code du département où se situe votre lycée :

5. Dans quelle classe êtes-vous ?

CAP, 1 ^{ère} ou 2 ^{ème} ou 3 ^{ème} année	<input type="checkbox"/>
BEP, 1 ^{ère} ou 2 ^{ème} année	<input type="checkbox"/>
Bac pro 1 ^{ère} ou 2 ^{ème} année	<input type="checkbox"/>
Seconde	<input type="checkbox"/>
Première	<input type="checkbox"/>
Terminale	<input type="checkbox"/>

5bis. Etiez-vous dans ce lycée au cours de l'année scolaire 2003/2004 ?

Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>
-----	--------------------------	-----	--------------------------

Vous et le tabac

6. En général, est-ce que la fumée des autres vous gêne ?

Beaucoup	<input type="checkbox"/>
Un peu	<input type="checkbox"/>
Pas du tout	<input type="checkbox"/>

7. Actuellement fumez-vous des cigarettes ou du tabac sous d'autres formes (pipe, cigare, cigarillo,...) ?

Je n'ai jamais fumé	<input type="checkbox"/>
J'ai essayé mais je ne suis jamais devenu(e) fumeur/fumeuse	<input type="checkbox"/>
J'ai été fumeur/fumeuse, mais je ne fume plus	<input type="checkbox"/>
Je fume de temps en temps	<input type="checkbox"/>
Je fume tous les jours (au moins une cigarette par jour)	<input type="checkbox"/>

8. Si vous avez déjà fumé :

A quel âge avez-vous fumé pour la première fois ? ans

9. Si vous avez fumé au cours des 30 derniers jours : Combien de cigarettes (ou pipes, cigares, cigarillos,...) avez-vous fumées en moyenne ?

Moins d'une par jour	<input type="checkbox"/>
Entre 1 et 5 par jour	<input type="checkbox"/>
Entre 6 et 10 par jour	<input type="checkbox"/>
Entre 11 et 20 par jour	<input type="checkbox"/>
Plus de 20 par jour	<input type="checkbox"/>



10. Si vous êtes fumeur/fumeuse :

Dans la semaine, en général, vous arrive-t-il de fumer...

(une réponse par ligne)

	Tous les jours		
	De temps en temps		Jamais
dès le réveil	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
avant de sortir de chez vous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
sur le chemin entre chez vous et le lycée (le matin)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
au lycée, avant le 1 ^{er} cours de la journée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
aux interclasses	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
pendant ou après le déjeuner	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
au lycée, après le dernier cours de la journée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
sur le chemin entre le lycée et chez vous (le soir)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
en fin de journée, chez vous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

11. Si vous êtes fumeur/fumeuse :

Les jours sans lycée (fins de semaine, vacances, éventuels jours sans classes dans la semaine,...), diriez-vous que vous fumez : plutôt plus, plutôt moins ou autant que les autres jours ?

Je fume plutôt plus	<input type="checkbox"/>
Je fume plutôt moins	<input type="checkbox"/>
Je fume autant	<input type="checkbox"/>

12. Que vous soyez fumeur/fumeuse ou non :

Parmi ces quatre phrases, laquelle correspond le mieux à votre situation ?

En décembre 2004, je ne fumais pas et maintenant non plus	<input type="checkbox"/>
En décembre 2004, je fumais déjà	<input type="checkbox"/>
En décembre 2004, je fumais et maintenant j'ai arrêté	<input type="checkbox"/>
En décembre 2004, je ne fumais pas et j'ai commencé après	<input type="checkbox"/>

13. Si vous fumiez en décembre 2004 et que vous fumez actuellement :

En décembre 2004, fumiez-vous...

Plus souvent	<input type="checkbox"/>
Moins souvent	<input type="checkbox"/>
Aussi souvent	<input type="checkbox"/>

Le tabac dans votre lycée

14. Dans le lycée, quelles sont les zones où les élèves sont autorisés à fumer ? (plusieurs réponses possibles)

Null part dans le lycée	<input type="checkbox"/>
Dans la cour ou sous un préau	<input type="checkbox"/>
Dans des salles de cours en interclasse	<input type="checkbox"/>
Dans une salle spéciale (réservée)	<input type="checkbox"/>
Dans les couloirs	<input type="checkbox"/>
Ailleurs dans l'établissement	<input type="checkbox"/>
Je ne sais pas	<input type="checkbox"/>

15. Quelle que soit votre réponse à la question précédente, vous arrive-t-il de voir des élèves fumer...
(plusieurs réponses possibles)

dans la cour ou sous un préau	<input type="checkbox"/>
dans des salles de cours en interclasse	<input type="checkbox"/>
dans les couloirs	<input type="checkbox"/>
dans les toilettes	<input type="checkbox"/>
dans les vestiaires pendant les cours d'EPS	<input type="checkbox"/>
à l'internat	<input type="checkbox"/>
ailleurs dans l'établissement	<input type="checkbox"/>
Non, jamais dans l'établissement	<input type="checkbox"/>

16. Dans votre lycée, les zones où il est autorisé de fumer sont-elles indiquées par un affichage, des panneaux ou des symboles (comme par exemple dans les trains ou les restaurants) ?

Oui	<input type="checkbox"/>
Non, car il n'y a pas de zone fumeurs	<input type="checkbox"/>
Non, car les fumeurs savent où c'est autorisé	<input type="checkbox"/>
Je ne sais pas	<input type="checkbox"/>

17. Dans le lycée, l'interdiction de fumer est-elle signalée par un affichage, des panneaux ou des symboles ?
(plusieurs réponses possibles)

Oui, à l'entrée de l'établissement	<input type="checkbox"/>
Oui, ailleurs dans l'établissement	<input type="checkbox"/>
Non, nulle part dans l'établissement	<input type="checkbox"/>
Je ne sais pas	<input type="checkbox"/>

18. Si vous êtes fumeur/fumeuse :
Vous arrive-t-il de fumer au lycée ?

Fréquemment	<input type="checkbox"/>
De temps en temps	<input type="checkbox"/>
Rarement	<input type="checkbox"/>
Jamais	<input type="checkbox"/>

19. Si vous fumez fréquemment ou de temps en temps au lycée et si dans votre lycée il existe une ou plusieurs zones où il est autorisé de fumer pour les élèves :
Vous arrive-t-il de fumer en dehors de ces zones ?

Oui, cela m'arrive fréquemment	<input type="checkbox"/>
Oui, cela m'arrive de temps en temps	<input type="checkbox"/>
Oui, cela m'arrive mais rarement	<input type="checkbox"/>
Non, cela ne m'arrive jamais	<input type="checkbox"/>

20. Si vous êtes fumeur/fumeuse :
Si un membre du personnel vous surprend à fumer alors que vous êtes hors d'une zone autorisée ou que cela est totalement interdit, que se passe-t-il le plus souvent ? (une seule réponse)

Il ne se passe rien	<input type="checkbox"/>
Cela dépend de qui vous a vu(e)	<input type="checkbox"/>
Cela entraîne un rappel à l'ordre (une remarque) de la personne qui vous a vu(e)	<input type="checkbox"/>
Vous serez convoqué(e) devant le CPE ou le proviseur	<input type="checkbox"/>
Cela entraînera une sanction (heure de colle ou autre punition)	<input type="checkbox"/>
Cela ne m'est jamais arrivé	<input type="checkbox"/>

+

21. Diriez-vous que le nombre d'élèves fumant dans la rue, près de l'entrée de votre lycée, en général, est...

important	<input type="checkbox"/>
moyen	<input type="checkbox"/>
faible	<input type="checkbox"/>
Aucun élève ne fume devant le lycée	<input type="checkbox"/>

Dans les lycées, la loi Évin contre le tabagisme interdit de fumer, sauf dans les zones spécialement autorisées et réservées aux adultes ou aux élèves de plus de 16 ans.

22. Connaissez-vous cette loi ?

Oui	<input type="checkbox"/>
Non	<input type="checkbox"/>

23. Êtes-vous d'accord avec cette loi ?

Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/>
Plutôt d'accord	<input type="checkbox"/>
Plutôt pas d'accord	<input type="checkbox"/>
Pas du tout d'accord	<input type="checkbox"/>

24. Parmi les quatre phrases suivantes, laquelle vous correspond le mieux ?

Notre lycée a des zones autorisées pour les élèves fumeurs et j'approuve	<input type="checkbox"/>
Notre lycée a des zones autorisées pour les élèves fumeurs et je n'approuve pas	<input type="checkbox"/>
Notre lycée n'a pas de zone autorisée pour les élèves fumeurs et j'approuve	<input type="checkbox"/>
Notre lycée n'a pas de zone autorisée pour les élèves fumeurs et je n'approuve pas	<input type="checkbox"/>

Comme 21 autres lycées en France, votre lycée participe au projet « Lycées non-fumeurs » c'est-à-dire qu'il a pour objectif de devenir un lieu où personne ne fume, ni élève, ni adulte.

25. Etes-vous d'accord avec cet objectif du projet « Lycées non-fumeurs » pour votre établissement ?

Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/>
Plutôt d'accord	<input type="checkbox"/>
Plutôt pas d'accord	<input type="checkbox"/>
Pas du tout d'accord	<input type="checkbox"/>

26. Selon vous, dans votre lycée, les adultes (professeurs, surveillants, CPE...) sont-ils d'accord avec cet objectif ?

Oui, l'ensemble des adultes	<input type="checkbox"/>
Oui, la majorité	<input type="checkbox"/>
Oui, une partie	<input type="checkbox"/>
Oui, une minorité	<input type="checkbox"/>
Non, aucun	<input type="checkbox"/>

+



27. Selon vous, dans ce lycée, les adultes fumeurs donnent-ils l'exemple en ne fumant jamais au lycée ?

Oui, l'ensemble des adultes	<input type="checkbox"/>
Oui, la majorité	<input type="checkbox"/>
Oui, une partie	<input type="checkbox"/>
Oui, une minorité	<input type="checkbox"/>
Non, aucun	<input type="checkbox"/>

Les actions de prévention sur le tabac

28. Est-ce que l'année dernière, dans ce lycée, quelque chose a été fait pour inciter les élèves à ne pas fumer ?

Je n'étais pas là, l'année dernière	<input type="checkbox"/>
Oui	<input type="checkbox"/>
Non	<input type="checkbox"/>
Je ne sais pas	<input type="checkbox"/>

29. Si quelque chose a été fait : Est-ce que c'était... (plusieurs réponses possibles)

dans le cadre d'un cours avec l'un de vos professeurs	<input type="checkbox"/>
par l'intervention d'un personnel de santé du lycée	<input type="checkbox"/>
par l'intervention en classe d'une personne venue de l'extérieur	<input type="checkbox"/>
dans le cadre d'une manifestation spéciale (conférence, forum de discussion, exposition, sortie à l'extérieur, etc.)	<input type="checkbox"/>

30. Pour chacune des affirmations suivantes, merci de préciser si vous êtes : plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord (une réponse par ligne)

	Plutôt d'accord		
		Plutôt pas d'accord	
			Je ne sais pas
Il est important de limiter l'exposition des gens à la fumée des autres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avec le tabac, plus on commence jeune, plus le risque est important pour la santé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fumer est un choix individuel qui ne regarde que celui qui le fait	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'État ne devrait pas plus intervenir sur le tabagisme des jeunes que sur celui des adultes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les industries du tabac sont des industries comme les autres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les informations sur les dangers de la cigarette ne m'intéressent pas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plus on fume jeune plus on risque de devenir dépendant au tabac	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le tabac ne devient un problème pour la santé que tard dans la vie et cela ne sert à rien de s'en préoccuper avant 20 ans	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

31. Si vous êtes non-fumeur/fumeuse : Pensez-vous que vous le resterez encore l'année prochaine ?

Oui, j'en suis sûr(e)	<input type="checkbox"/>
Oui, je le pense	<input type="checkbox"/>
Non, il est très possible que je me mette à fumer	<input type="checkbox"/>
Je ne sais pas du tout	<input type="checkbox"/>



32. Si vous êtes fumeur/fumeuse : Connaissez-vous les endroits où un professionnel peut vous aider à arrêter de fumer ?

Oui	<input type="checkbox"/>
Non	<input type="checkbox"/>

33. Que vous soyez fumeur/fumeuse ou non : De façon générale, avec qui trouvez-vous utile de parler de l'usage du tabac ? (plusieurs réponses possibles)

Vos parents	<input type="checkbox"/>
Un ami / une amie	<input type="checkbox"/>
Un professeur	<input type="checkbox"/>
Un surveillant	<input type="checkbox"/>
Un autre adulte	<input type="checkbox"/>
Quelqu'un d'autre	<input type="checkbox"/>
Personne	<input type="checkbox"/>

34. Si vous êtes fumeur/fumeuse : Si vous vouliez arrêter de fumer, à qui demanderiez-vous conseil en premier ?

A personne	<input type="checkbox"/>
A un de vos parents ou aux deux	<input type="checkbox"/>
Vos frères / sœurs	<input type="checkbox"/>
Un ami / une amie	<input type="checkbox"/>
L'infirmière scolaire	<input type="checkbox"/>
Un professeur	<input type="checkbox"/>
Votre médecin	<input type="checkbox"/>
Un pharmacien	<input type="checkbox"/>
Quelqu'un d'autre	<input type="checkbox"/>
Je ne sais pas	<input type="checkbox"/>

35. Voulez-vous dire ici quelque chose que vous n'avez pas pu exprimer en répondant à toutes ces questions ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Résultats détaillés

REGLEMENTATION ET ACTIONS DE PREVENTIONS CONTRE LE TABAC

Modalités d'application et de réglementation

- **Mise à disposition d'emplacements réservés aux fumeurs**

Chefs d'établissement – Q5. Est-ce qu'il existe, dans votre lycée, des emplacements expressément réservés aux fumeurs ?

Base : Ensemble

	Année			
	2003		2005	
<i>Base</i>	22	100%	22	100%
Aucune zone fumeur	3	14%	7	32%
Zones fumeurs pour les personnels uniquement	9	41%	6	27%
Zones fumeurs pour les élèves uniquement	-	-	-	-
Zones fumeurs pour les personnels et les élèves	6	27%	4	18%
Situation non identifiée	4	18%	5	23%

Personnels – Q13. Est-ce qu'il existe, dans votre lycée, des emplacements expressément réservés aux fumeurs ?

Base : Ensemble

Unité statistique : Etablissement

	Année			
	2003		2005	
<i>Base</i>	22	100%	22	100%
Aucune zone fumeur	1	5%	7	32%
Zones fumeurs pour les personnels uniquement	3	14%	5	23%
Zones fumeurs pour les élèves uniquement	-	-	-	-
Zones fumeurs pour les personnels et les élèves	8	36%	8	36%
Situation non identifiée	-	-	-	-
Etablissement sans réponse majoritaire	10	45%	2	9%

Détails pour 2005 selon les types d'interdiction en vigueur dans les établissements :

	Interdiction totale de fumer		Interdiction de fumer pour les élèves uniquement		Autorisation de fumer dans les lieux réservés	
	2005	2005	2005	2005	2005	2005
<i>Base</i>	8	100%	7	100%	7	100%
Aucune zone fumeur	7	88%	-	-	-	-
Zones fumeurs pour les personnels uniquement	-	-	5	71%	-	-
Zones fumeurs pour les élèves uniquement	-	-	-	-	-	-
Zones fumeurs pour les personnels et les élèves	-	-	1	14%	7	100%
Situation non identifiée	-	-	-	-	-	-
Etablissement sans réponse majoritaire	1	13%	1	14%	-	-

Élèves – Q14. Dans le lycée, quelles sont les zones où les élèves sont autorisés à fumer ?
(plusieurs réponses possibles)

Base : Ensemble

Unité statistique : Etablissement

	Année			
	2003		2005	
<i>Base</i>	22	100%	22	100%
Nulle part	12	55%	16	73%
Dans la cour	10	45%	5	23%
Dans les salles de cours	-	-	-	-
Dans une salle spéciale	-	-	-	-
Dans les couloirs	-	-	-	-
Ailleurs dans l'établissement	-	-	-	-
Je ne sais pas	-	-	-	-
Sans réponse	-	-	-	-
Etablissement sans réponse majoritaire	-	-	1	5%

Détails pour 2005 selon les types d'interdiction en vigueur dans les établissements :

	Interdiction totale de fumer		Interdiction de fumer pour les élèves uniquement		Autorisation de fumer dans les lieux réservés	
	2005		2005		2005	
<i>Base</i>	8	100%	7	100%	7	100%
Nulle part	7	88%	7	100%	2	29%
Dans la cour	1	13%	-	-	4	57%
Dans les salles de cours	-	-	-	-	-	-
Dans une salle spéciale	-	-	-	-	-	-
Dans les couloirs	-	-	-	-	-	-
Ailleurs dans l'établissement	-	-	-	-	-	-
Je ne sais pas	-	-	-	-	-	-
Sans réponse	-	-	-	-	-	-
Etablissement sans réponse majoritaire	-	-	-	-	1	14%

- **Disposition pour empêcher l'accès aux zones fumeurs aux moins de 16 ans**

Chefs d'établissement – Q6. S'il existe des espaces réservés pour les élèves fumeurs : avez-vous mis en place un moyen d'empêcher l'accès de ces zones aux élèves de moins de 16 ans ?

Base : Etablissement avec des espaces réservés aux fumeurs

	Année			
	2003		2005	
<i>Base</i>	12	100%	7	100%
Oui	4	33%	3	43%
Non	5	42%	2	29%
Sans réponse	3	25%	2	29%

• **Zones fumeurs pour les personnels**

Chefs d'établissement – Q8. Dans le lycée, quelles sont les zones où les personnels sont autorisés à fumer ? (plusieurs réponses possibles)

Base : Ensemble

	Année			
	2003		2005	
<i>Base</i>	22	100%	22	100%
Dans une salle spéciale (réservée)	8	36%	9	41%
Dans la (les) cour(s) ou sous le préau	4	18%	1	5%
Dans une partie autorisée de la salle des professeurs	4	18%	1	5%
Dans la salle des professeurs	1	5%	-	-
Dans les bureaux individuels	1	5%	1	5%
Dans les bureaux collectifs	1	5%	-	-
Ailleurs dans l'établissement	4	18%	2	9%
Nulle part dans le lycée	5	23%	9	41%

Personnels – Q15. Dans le lycée, quelles sont les zones où les personnels sont autorisés à fumer ? (plusieurs réponses possibles)

Base : Ensemble

Unité statistique : Etablissement

	Année			
	2003		2005	
<i>Base</i>	22	100%	22	100%
Nulle part	3	14%	8	36%
Dans une salle spéciale	10	45%	9	41%
Dans la cour	6	27%	2	9%
Dans la salle des professeurs	2	9%	-	-
Dans les couloirs	-	-	1	5%
Dans une partie de la salle des professeurs	-	-	-	-
Ailleurs dans l'établissement	-	-	1	5%
Etablissement sans réponse majoritaire	5	23%	2	9%

Détails pour 2005 selon les types d'interdiction en vigueur dans les établissements :

	Interdiction totale de fumer		Interdiction de fumer pour les élèves uniquement		Autorisation de fumer dans les lieux réservés	
	2005	2005	2005	2005	2005	2005
<i>Base</i>	8	100%	7	100%	7	100%
Nulle part	8	100%	-	-	-	-
Dans une salle spéciale	-	-	5	71%	4	57%
Dans la cour	-	-	-	-	2	29%
Dans la salle des professeurs	-	-	-	-	-	-
Dans les couloirs	-	-	-	-	1	14%
Dans une partie de la salle des professeurs	-	-	-	-	-	-
Ailleurs dans l'établissement	-	-	1	14%	-	-
Etablissement sans réponse majoritaire	-	-	1	14%	1	14%

• **Disposition dans la salle des professeurs**

Chefs d'établissement – Q7. Plus précisément, qu'elle est la situation correspondant le mieux à la salle des professeurs de votre lycée ?

Base : Ensemble

	Année			
	2003		2005	
<i>Base</i>	22	100%	22	100%
Il y a deux salles; fumeurs et non-fumeurs	12	55%	8	36%
On ne peut pas y fumer	7	32%	12	55%
Il y a une zone "fumeurs" et une zone "non-fumeurs"	2	9%	2	9%
On peut y fumer partout	1	5%	-	-

Personnels– Q14. Plus précisément, qu'elle situation correspond le mieux à la salle des professeurs de votre lycée ?

Base : Ensemble

Unité statistique : Etablissement

	Année			
	2003		2005	
<i>Base</i>	22	100%	22	100%
Deux salles	11	50%	9	41%
Ne peut pas y fumer	6	27%	9	41%
Peut y fumer partout	1	5%	-	-
Zone fumeur et zone non fumeur	-	-	1	5%
Autre situation	-	-	-	-
Etablissement sans réponse majoritaire	4	18%	3	14%

Détails pour 2005 selon les types d'interdiction en vigueur dans les établissements :

	Interdiction totale de fumer		Interdiction de fumer pour les élèves uniquement		Autorisation de fumer dans les lieux réservés	
	2005	2005	2005	2005	2005	2005
<i>Base</i>	8	100%	7	100%	7	100%
Deux salles	-	-	6	86%	3	43%
Ne peut pas y fumer	7	88%	1	14%	1	14%
Peut y fumer partout	-	-	-	-	-	-
Zone fumeur et zone non fumeur	1	13%	-	-	-	-
Autre situation	-	-	-	-	-	-
Etablissement sans réponse majoritaire	-	-	-	-	3	43%

- **Consignes données aux élèves pour ne pas fumer aux abords de l'établissement**

Chefs d'établissement – Q16. Des consignes ont-elles été données aux élèves pour qu'ils ne fument pas aux abords de l'établissement ?

Base : Ensemble

	Année			
	2003		2005	
<i>Base</i>	22	100%	22	100%
Oui	5	23%	8	36%
Non	17	77%	14	64%

- **Signalisation par un affichage des zones fumeurs**

Chefs d'établissement – Q9. Dans votre lycée, les zones où il est autorisé de fumer sont-elles indiquées par un affichage, des panneaux ou des symboles ?

Base : Ensemble

	Année			
	2003		2005	
<i>Base</i>	22	100%	22	100%
Oui	5	23%	5	23%
Non, car il n'y a pas de zone fumeur	6	27%	11	50%
Non, car les fumeurs savent où c'est autorisé	11	50%	6	27%

Personnels – Q22. Dans le lycée, lorsqu'elles existent, les zones où il est autorisé de fumer sont-elles indiquées par un affichage, des panneaux ou des symboles ?

Base : Ensemble

Unité statistique : Etablissement

	Année			
	2003		2005	
<i>Base</i>	22	100%	22	100%
Oui	3	14%	4	18%
Non car pas de zone fumeur	3	14%	4	18%
Non car les fumeurs savent où c'est autorisé	1	5%	-	-
Sans réponse	-	-	-	-
Etablissement sans réponse majoritaire	15	68%	14	64%

Détails pour 2005 selon les types d'interdiction en vigueur dans les établissements :

	Interdiction totale de fumer		Interdiction de fumer pour les élèves uniquement		Autorisation de fumer dans les lieux réservés	
	2005	2005	2005	2005	2005	2005
<i>Base</i>	8	100%	7	100%	7	100%
Oui	-	-	-	-	4	57%
Non car pas de zone fumeur	4	50%	-	-	-	-
Non car les fumeurs savent où c'est autorisé	-	-	-	-	-	-
Je ne sais pas	-	-	-	-	-	-
Etablissement sans réponse majoritaire	4	50%	7	100%	3	43%

Élèves – Q16. Dans votre lycée, les zones où il est autorisé de fumer sont-elles indiquées par un affichage, des panneaux ou des symboles ?

Base : Ensemble

Unité statistique : Etablissement

	Année			
	2003		2005	
<i>Base</i>	22	100%	22	100%
Oui	4	18%	5	23%
Non car pas de zone fumeurs	12	55%	14	64%
Non car les fumeurs savent où c'est autorisé	4	18%	2	9%
Je ne sais pas	-	-	-	-
Etablissement sans réponse majoritaire	2	9%	1	5%

	Interdiction totale de fumer		Interdiction de fumer pour les élèves uniquement		Autorisation de fumer dans les lieux réservés	
	2005		2005		2005	
<i>Base</i>	8	100%	7	100%	7	100%
Oui	-	-	1	14%	4	57%
Non car pas de zone fumeur	8	100%	6	86%	-	-
Non car les fumeurs savent où c'est autorisé	-	-	-	-	2	29%
Je ne sais pas	-	-	-	-	-	-
Etablissement sans réponse majoritaire	-	-	-	-	1	14%

• Signalisation de l'interdiction de fumer

Chefs d'établissement – Q10. Dans le lycée, l'interdiction de fumer est-elle signalée par un affichage, des panneaux ou des symboles ? (plusieurs réponses possibles)

Base : Ensemble

	Année			
	2003		2005	
<i>Base</i>	22	100%	22	100%
Oui	17	77%	22	100%
- oui, à l'entrée de l'établissement	15	68%	20	91%
- oui, ailleurs dans l'établissement	14	64%	13	59%
Non nulle part dans l'établissement	5	23%	-	-

Personnels – Q23. Dans le lycée, l'interdiction de fumer est-elle signalée par un affichage, des panneaux ou des symboles ? (plusieurs réponses possibles)

Base : Ensemble

Unité statistique : Etablissement

	Année			
	2003		2005	
<i>Base</i>	22	100%	22	100%
Total oui	13	59%	17	77%
Oui, à l'entrée de l'établissement	8	36%	15	68%
Oui, ailleurs	-	-	1	5%
Non nulle part	2	9%	-	-
Je ne sais pas	-	-	2	9%
Etablissement sans réponse majoritaire	7	32%	3	14%

Détails pour 2005 selon les types d'interdiction en vigueur dans les établissements :

	Interdiction totale de fumer		Interdiction de fumer pour les élèves uniquement		Autorisation de fumer dans les lieux réservés	
	2005		2005		2005	
<i>Base</i>	8	100%	7	100%	7	100%
Total oui	8	100%	4	57%	5	71%
Oui, à l'entrée de l'établissement	7	88%	4	57%	4	57%
Oui, ailleurs	1	13%	-	-	-	-
Non nulle part	-	-	-	-	-	-
Je ne sais pas	-	-	2	29%	-	-
Etablissement sans réponse majoritaire	-	-	1	14%	2	29%

Élèves – Q17. Dans le lycée, l'interdiction de fumer est-elle signalée par un affichage, des panneaux ou des symboles ? (plusieurs réponses possibles)

Base : Ensemble

Unité statistique : Etablissement

	Année			
	2003		2005	
<i>Base</i>	22	100%	22	100%
Total oui	9	41%	11	50%
- Oui, à l'entrée de l'établissement	6	27%	9	41%
- Oui, ailleurs	-	-	-	-
Non nulle part	6	27%	1	5%
Je ne sais pas	-	-	-	-
Etablissement sans réponse majoritaire	7	32%	10	45%

Détails pour 2005 selon les types d'interdiction en vigueur dans les établissements :

	Interdiction totale de fumer		Interdiction de fumer pour les élèves uniquement		Autorisation de fumer dans les lieux réservés	
	2005		2005		2005	
<i>Base</i>	8	100%	7	100%	7	100%
Total oui	5	63%	3	43%	3	43%
- Oui, à l'entrée de l'établissement	5	63%	2	29%	2	29%
- Oui, ailleurs	-	-	-	-	-	-
Non nulle part	-	-	-	-	1	14%
Je ne sais pas	-	-	-	-	-	-
Etablissement sans réponse majoritaire	3	38%	4	57%	3	43%

- **Inscription des dispositions dans le règlement intérieur**

Chefs d'établissement – Q15. *Les dispositions relatives à la lutte contre le tabagisme sont-elles inscrites dans le règlement intérieur de votre établissement ?*

Base : Ensemble

	Année			
	2003		2005	
<i>Base</i>	22	100%	22	100%
Oui	19	86%	20	91%
Non	2	9%	2	9%
Sans réponse	1	5%	-	-

- **Modalités de définition de la réglementation**

Chefs d'établissement – Q18. *Lorsqu'ils existent, les emplacements expressément réservés aux fumeurs adultes ont-ils été déterminés en tenant compte essentiellement... (plusieurs réponses possibles)*

Base : Ensemble

	Année			
	2003		2005	
<i>Base</i>	22	100%	22	100%
Des usages antérieurs	10	45%	3	14%
Des accords entre membres du personnel	8	36%	10	45%
Des plaintes des non-fumeurs	5	23%	3	14%
De l'absence de gêne pour les non-fumeurs (lieu non clos)	4	18%	-	-
De l'absence de plaintes de la part des non-fumeurs	-	-	1	5%
D'autres considérations	-	-	1	5%
Il n'y a pas d'emplacement réservé aux fumeurs adultes	2	9%	8	36%
Sans réponse	3	14%	-	-

Connaissance de la loi Évin

Chefs d'établissement – Q11. Après avoir lu, dans l'encadré ci-dessus, le rappel de la réglementation applicable dans les écoles, collèges et lycées depuis la loi Évin, comment vous situez-vous parmi les trois propositions suivantes ?

Base : Ensemble

	Année			
	2003		2005	
<i>Base</i>	22	100%	22	100%
Je connaissais précisément les termes de cette réglementation	16	73%	17	77%
Connaissais dans les grandes lignes	6	27%	5	23%

Personnels – Q24. Après avoir lu, dans l'encadré ci-dessus, le rappel de la réglementation applicable aux établissements scolaires depuis la loi Évin, comment vous situez-vous parmi les trois propositions suivantes ?

Base : Ensemble

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	1489	1157
Connaissais précisément les termes	22%	23%
Connaissais la nature de cette réglementation	68%	69%
Ne connaissais pas	5%	3%
Sans réponse	6%	4%

	Statut tabagique (2005)		Nombre de cigarettes (2005)	
	Fumeur	Non-fumeur	Moins de 6 cigarettes	6 cigarettes et plus
<i>Base</i>	302	855	98	200
Connaissais précisément les termes	29%	21%	23%	33%
Connaissais la nature de cette réglementation	65%	71%	68%	63%
Ne connaissais pas	4%	3%	5%	3%
Sans réponse	2%	5%	3%	2%

Élèves – Q22. Connaissez-vous cette loi ?

Base : Ensemble

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	15659	14680
Oui	65%	65%
Non	35%	34%
Sans réponse	1%	-

	Statut tabagique (2005)		Nombre de cigarettes (2005)	
	Fumeur	Non-fumeur	Moins de 6 cigarettes	6 cigarettes et plus
<i>Base</i>	4 498	10 182	2 362	1 941
Oui	72%	62%	69%	76%
Non	28%	37%	30%	23%
Sans réponse	-	-	-	1%

Actions de prévention contre le tabac

- Actions entreprises pour inciter les élèves à ne pas fumer**

Elèves – Q28. Est-ce que l'année dernière, dans ce lycée, quelque chose a été fait pour inciter les élèves à ne pas fumer ?

Base : Ensemble

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	15659	14680
Je n'étais pas là l'année dernière	23%	22%-
Oui	27%	34%+
Non	22%	13%-
Ne sais pas	27%	28%
Sans réponse	1%	3%+

Détails pour 2005 selon les types d'interdiction en vigueur dans les établissements :

	Statut du lycée (2005)			
	Total interdiction de fumer pour les élèves	Interdiction totale de fumer	Interdiction de fumer pour les élèves uniquement	Autorisation de fumer dans des lieux réservés
<i>Base</i>	10 935	5 947	4 988	3 745
Je n'étais pas là l'année dernière	22%	22%	22%	20%
Oui	31%	32%	29%	45%
Non	15%	13%	18%	7%
Ne sais pas	29%	29%	29%	25%
Sans réponse	3%	3%	2%	3%

- Cadre des actions de prévention**

Chefs d'établissement – Q23. S'il y en a eu en 2004/2005 : Dans quel cadre les interventions d'information et de sensibilisation sur les problèmes du tabac (spécifiques ou associées aux problèmes plus généraux des toxicomanies) ont-elles été organisées ?

Base : Action de prévention contre le tabagisme en 2004/2005

	Année			
	2003		2005	
<i>Base</i>	22	100%	22	100%
Dans le cadre des rencontres éducatives sur la santé	19	86%	18	82%
Dans le cadre des heures de vie de classe	9	41%	3	14%
Dans le cadre habituel des cours	4	18%	4	18%
Dans le cadre des projets pluridisciplinaires professionnels	1	5%	1	5%
Dans le cadre des travaux personnels encadrés	-	-	1	5%
Je n'étais pas présent en 2002/2003 (rsp 2004/2005)	1	5%	3	14%
Sans réponse	1	5%	1	5%

Chefs d'établissement – Q24. Si quelque chose a été fait : sous quelle forme était-ce (en 2004/2005) ?

Base : S'il y a eu des actions contre le tabagisme.

	Année			
	2003		2005	
<i>Base</i>	21	100%	20	100%
Sous forme de débat interactif avec les élèves	16	76%	11	55%
Sous forme de conférences	11	52%	8	40%
Sous forme de visites d'exposition installée dans le lycée	9	43%	9	45%
Sous forme de visites d'exposition à l'extérieur du lycée	1	5%	-	-
Sous forme de cours magistral	-	-	1	5%
Sous d'autres formes	4	19%	7	35%
Sans réponse	-	-	2	10%

Élèves – Q29. Si quelque chose a été fait : est ce que c'était... (plusieurs réponses possibles)

Base : S'il y a eu des actions contre le tabagisme.

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	4201	5036
Dans le cadre d'une manifestation	53%	45%-
Intervention d'un personnel de santé	38%	43%+
Intervention en classe d'une personne venue de l'extérieur	28%	29%
Dans le cadre d'un cours	12%	13%
Sans réponse	4%	4%

• Intervenants

Chefs d'établissement – Q25. Si quelque chose a été fait :

Quelles personnes ont participé à la conduite de cette (ces) actions(s) de prévention ? (plusieurs réponses possibles)

Base : S'il y a eu des actions contre le tabagisme

	Année			
	2003		2005	
<i>Base</i>	21	100%	20	100%
Les personnels de santé du lycée	20	95%	16	80%
Un ou des intervenant(s) extérieur(s)	18	86%	15	75%
Un ou des personnel(s) d'éducation ou de direction	9	43%	9	45%
Un ou des enseignant(s)	8	38%	10	50%
Des élèves	6	29%	9	45%
Des parents d'élèves	5	24%	3	15%
Sans réponse	-	-	2	10%

- **Thématiques abordées**

Chefs d'établissement – Q26. *Si quelque chose a été fait :
Quelles thématiques ont été abordées... ? (plusieurs réponses possibles)*
Base : S'il y a eu des actions contre le tabagisme

	Année			
	2003		2005	
<i>Base</i>	21	100%	20	100%
Les dangers du tabac pour la santé	21	100%	16	80%
Les professionnels qui peuvent nous aider à arrêter de fumer	12	57%	15	75%
Les méthodes d'aide à l'arrêt du tabac	10	48%	12	60%
Opinions et motivations des personnes ds le choix de fumer	9	43%	7	35%
La gestion du stress, le bien-être	7	33%	8	40%
La législation	7	33%	6	30%
La façon de résister quand on se voit proposer une cigarette	5	24%	6	30%
La capacité à communiquer et à demander de l'aide	2	10%	6	30%
L'industrie du tabac	4	19%	4	20%
Autre chose	-	-	1	5%
Sans réponse	-	-	2	10%

- **Réunion avec les personnels de la question du tabac**

Chefs d'établissement - Q22. *Lors de la réunion de pré-rentree de septembre 2005, avez-vous abordé avec les personnels la question du tabac ?*
Base : Ensemble

	Année			
	2003		2005	
<i>Base</i>	22	100%	22	100%
Oui	16	73%	13	59%
Non	5	23%	7	32%
Sans réponse	1	5%	2	9%

- **Connaissance d'endroit où un professionnel peut aider à l'arrêt du tabac**

Élèves - Q32. *Si vous êtes fumeur ou fumeuse :
Connaissez-vous les endroits où un professionnel peut vous aider à arrêter de fumer ?*
Base : Fumeurs

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	5094	4498
Oui	53%	53%
Non	39%	37%
Sans réponse	8%	10%+

• Participation aux actions de prévention

Personnels - Q31. Au cours de l'année 2004/2005, vous est-il arrivé de participer, dans ce lycée, à une action éducative relative à la consommation de tabac (comme thème unique ou parmi d'autres thèmes) ?

Base : Ensemble

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	1489	1157
Oui	15%	19%+
Non	66%	64%
Je n'étais pas là l'année dernière	14%	15%
Sans réponse	4%	3%-

• Participation aux activités du CESC

Personnels - Q32. Participez-vous aux activités du Comité d'éducation pour la santé et la citoyenneté (CESC) ?

Base : Ensemble

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	1489	1157
Oui	9%	8%
Total non	85%	85%
- non, je n'y participe pas	77%	79%
- non, il n'y a pas de CESC	8%	6%
Sans réponse	7%	7%

• Interlocuteur pour aborder l'usage du tabac

Élèves - Q33. Que vous soyez fumeur/fumeuse ou non: De façon générale, avec qui trouvez-vous utile de parler de l'usage du tabac ?

Base : Ensemble

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	15659	14680
Un ami	72%	69%-
Vos parents	47%	44%-
Un autre adulte	27%	23%-
Quelqu'un d'autre	23%	21%-
Personne	16%	16%
Un professeur	15%	12%-
Un surveillant	10%	9%
Sans réponse	2%	3%

• **Interlocuteur donnant des conseils pour arrêter de fumer**

Personnels – Q34. Si vous êtes fumeur ou fumeuse : si vous vouliez arrêter de fumer, à qui demanderiez-vous conseil en premier ?

Base : Fumeurs

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	407	302
Demanderait à quelqu'un	48%	48%
Votre médecin	41%	44%
Un pharmacien	10%	8%
A un membre de votre famille	5%	3%
Un ami	5%	4%
L'infirmière scolaire	2%	2%
Un collègue	1%	2%
Quelqu'un d'autre	2%	2%
Ne demanderait à personne	36%	35%
Ne sais pas	7%	9%
Sans réponse	9%	8%

Élèves – Q34. Si vous êtes fumeur ou fumeuse : si vous vouliez arrêter de fumer, à qui demanderiez-vous conseil en premier ?

Base : Fumeurs

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	5094	4498
Demanderait à quelqu'un	62%	60%
Un ami	37%	36%
Votre médecin	27%	24%-
A un de vos parents	13%	14%
Un pharmacien	13%	13%
Vos frères/sœurs	12%	13%
L'infirmière scolaire	12%	12%
Un professeur	2%	2%
Quelqu'un d'autre	9%	7%
Ne demanderait à personne	25%	24%
Ne sait pas	6%	6%
Sans réponse	7%	10%+

COMPORTEMENTS

Comportements tabagiques

- Consommation actuelle**

Personnel – Q7. Actuellement fumez-vous des cigarettes ou du tabac sous d'autres formes ?

Base : Ensemble

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	1489	1157
Jamais fumé	31%	33%
Essayé mais jamais devenu(e) fumeur/fumeuse	18%	17%
Été fumeur/fumeuse mais ne fume plus	22%	23%
Total non fumeur	71%	73%
Fume occasionnellement	8%	6%
Fume tous les jours	20%	20%
Total fumeur	28%	26%
Sans réponse	3%	1%-

	Statut (2005)			
	Enseignant	Personnel d'éducation	Personnel social et de santé	Personnel ATOS
<i>Base</i>	647	125	29	332
Jamais fumé	34%	26%	28%	34%
Essayé mais jamais devenu(e) fumeur/fumeuse	20%	11%	17%	14%
Été fumeur/fumeuse mais ne fume plus	23%	15%	45%	25%
Total non fumeur	77%	52%	90%	73%
Fume occasionnellement	6%	11%	10%	5%
Fume tous les jours	16%	37%	0%	21%
Total fumeur	22%	48%	10%	26%
Sans réponse	-	-	-	1%

Élèves – Q7. Actuellement fumez-vous des cigarettes ou du tabac sous d'autres formes ?

Base : Ensemble

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	15659	14680
Jamais fumé	32%	36%+
Essayé mais jamais devenu(e) fumeur/fumeuse	29%	29%
Été fumeur/fumeuse mais ne fume plus	5%	4%-
Total non fumeur	66%	69%
Fume de temps en temps	11%	12%
Fume tous les jours	22%	19%-
Total fumeur	33%	31%
Sans réponse	1%	-

	LEGT (2005)	LP (2005)
<i>Base</i>	12328	2352
Jamais fumé	38%	29%
Essayé mais jamais devenu(e) fumeur/fumeuse	30%	22%
Été fumeur/fumeuse mais ne fume plus	3%	5%
Total non fumeur	71%	57%
Fume de temps en temps	12%	10%
Fume tous les jours	17%	32%
Total fumeur	28%	42%
Sans réponse	-	1%

• **Evolution de la consommation sur 1 an**

Personnels – Q11. *Que vous soyez fumeur/fumeuse ou non :*
Parmi ces quatre phases laquelle correspond le mieux à votre situation ?
 Base : Ensemble

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	1489	1157
Ne fumais pas en décembre 2004 (rsp 2002) et maintenant non plus	59%	68%+
Fumais déjà	24%	24%
Fumais en décembre 2004 (rsp 2002) et maintenant ne fume plus	4%	2%-
Ne fumais pas en décembre 2004 (rsp 2002) et a commencé après	2%	2%
Sans réponse	10%	4%+

Personnels – Q12. *Si vous fumiez en décembre 2004 et que vous fumez actuellement :*
En décembre 2004 (rsp 2002), fumiez-vous...
 Base : Fumeurs en 2004 et en 2005

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	359	277
Plus souvent	22%	16%
Moins souvent	13%	13%
Aussi souvent	62%	69%
Sans réponse	3%	2%

Élèves – Q12. *Que vous soyez fumeur/fumeuse ou non :*
Parmi ces quatre phases laquelle correspond le mieux à votre situation ?
 Base : Ensemble

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	15659	14680
Ne fumais pas en décembre 2004 (rsp 2002) et maintenant non plus	61%	65%+
Fumais déjà	26%	23%-
Fumais en décembre 2004 (rsp 2002) et maintenant ne fume plus	4%	3%-
Ne fumais pas en décembre 2004 (rsp 2002) et a commencé après	4%	8%+
Sans réponse	5%	2%-

Elèves – Q13. Si vous fumiez en décembre 2004 et que vous fumez actuellement :
En décembre 2004 (rsp 2002), fumiez-vous...
Base : Fumeurs en 2004 et en 2005

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	4036	3332
Plus souvent	23%	19%-
Moins souvent	29%	34%+
Aussi souvent	48%	45%-
Sans réponse	1%	2%+

- **Nombre de cigarettes fumées au cours de 30 derniers jours**

Personnels – Q8. Si vous avez fumé au cours des 30 derniers jours :
Combien de cigarettes avez-vous fumées en moyenne au cours de cette période ?
Base : A fumé au cours des 30 derniers jours

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	407	302
Moins d'une par jour	19%	13%-
Entre 1 et 5 par jour	20%	19%
Total moins de 6 cigarettes par jour	39%	32%
Entre 6 et 10 par jour	17%	24%+
Entre 11 et 20 par jour	29%	31%
Plus de 20 par jour	12%	12%
Total 6 cigarettes et plus par jour	58%	67%
Sans réponse	3%	1%

Détails pour 2005 selon les types d'interdiction en vigueur dans les établissements :

	Statut du lycée (2005)			
	Total: interdiction de fumer pour les élèves	Interdiction totale de fumer	Interdiction de fumer pour les élèves uniquement	Autorisation de fumer dans des lieux réservés
<i>Base</i>	182	115	67	120
Moins d'une par jour	12%	10%	13%	16%
Entre 1 et 5 par jour	23%	22%	24%	14%
Total moins de 6 cigarettes par jour	35%	32%	37%	30%
Entre 6 et 10 par jour	23%	21%	25%	26%
Entre 11 et 20 par jour	31%	32%	28%	31%
Plus de 20 par jour	11%	12%	9%	13%
Total 6 cigarettes et plus par jour	65%	65%	62%	70%
Sans réponse	2%	3%		1%

Élèves – Q9. Si vous avez fumé au cours des 30 derniers jours :
 Combien de cigarettes avez-vous fumées en moyenne au cours de cette période ?
 Base : A fumé au cours des 30 derniers jours

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	5094	4498
Moins d'une par jour	19%	23%+
Entre 1 et 5 par jour	31%	30%
Total moins de 6 cigarettes par jour	50%	53%
Entre 6 et 10 par jour	26%	25%
Entre 11 et 20 par jour	14%	12%-
Plus de 20 par jour	5%	6%
Total 6 cigarettes et plus par jour	45%	43%
Sans réponse	4%	4%

Détails pour 2005 selon les types d'interdiction en vigueur dans les établissements :

	Statut du lycée (2005)			
	Total: interdiction de fumer pour les élèves	Interdiction totale de fumer	Interdiction de fumer pour les élèves uniquement	Autorisation de fumer dans des lieux réservés
<i>Base</i>	3 228	1 807	1 421	1 270
Moins d'une par jour	23%	22%	26%	21%
Entre 1 et 5 par jour	30%	28%	33%	29%
Total moins de 6 cigarettes par jour	54%	50%	58%	50%
Entre 6 et 10 par jour	25%	28%	20%	24%
Entre 11 et 20 par jour	11%	12%	11%	15%
Plus de 20 par jour	6%	7%	6%	6%
Total 6 cigarettes et plus par jour	42%	47%	37%	45%
Sans réponse	4%	4%	5%	5%

	2005	
	LEGT	LP
<i>Base</i>	3500	998
Moins d'une par jour	26%	10%
Entre 1 et 5 par jour	31%	26%
Total moins de 6 cigarettes par jour	57%	36%
Entre 6 et 10 par jour	22%	32%
Entre 11 et 20 par jour	10%	20%
Plus de 20 par jour	6%	9%
Total 6 cigarettes et plus par jour	38%	61%
Sans réponse	5%	3%

• **Fumeurs ayant commencé à 15 ans et plus**

Élèves – Q8. Si vous avez déjà fumé : à quel âge avez-vous fumé pour la première fois ?

Base : A déjà fumé

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	10447	9267
Moins de 13 ans	30%	27%-
13 ans	20%	19%
14 ans	22%	24%+
15 ans	14%	17%+
16 ans	6%	6%
17 ans et plus	2%	2%
Sans réponse	4%	4%

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	9977	8896
<i>Moyenne</i>	13.2	13.3+
<i>Ecart-type</i>	1.8	1.9

• **Moment de consommation**

Personnels – Q9. Si vous êtes fumeur ou fumeuse :

Dans la semaine, en général, vous arrive-t-il de fumer... :

Base : Fumeurs

➤ dès le réveil ?

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	407	302
Tous les jours	15%	17%
De temps en temps	8%	7%
Jamais	41%	44%
Sans réponse	37%	32%

Détails pour 2005 selon les types d'interdiction en vigueur dans les établissements :

	Statut du lycée (2005)			
	Total: interdiction de fumer pour les élèves	Interdiction totale de fumer	Interdiction de fumer pour les élèves uniquement	Autorisation de fumer dans des lieux réservés
<i>Base</i>	182	115	67	120
Tous les jours	17%	16%	19%	17%
De temps en temps	5%	7%	3%	9%
Jamais	45%	42%	49%	43%
Sans réponse	33%	36%	28%	32%

➤ avant de sortir de chez vous ?

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	407	302
Tous les jours	24%	29%
De temps en temps	16%	17%
Jamais	25%	28%
Sans réponse	35%	26%-

Détails pour 2005 selon les types d'interdiction en vigueur dans les établissements :

	Statut du lycée (2005)			
	Total: interdiction de fumer pour les élèves	Interdiction totale de fumer	Interdiction de fumer pour les élèves uniquement	Autorisation de fumer dans des lieux réservés
<i>Base</i>	182	115	67	120
Tous les jours	28%	31%	22%	31%
De temps en temps	15%	12%	19%	20%
Jamais	30%	29%	31%	26%
Sans réponse	27%	28%	27%	23%

➤ sur le chemin entre chez vous et le lycée (le matin) ?

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	407	302
Tous les jours	28%	36%+
De temps en temps	12%	12%
Jamais	29%	28%
Sans réponse	31%	24%-

Détails pour 2005 selon les types d'interdiction en vigueur dans les établissements :

	Statut du lycée (2005)			
	Total: interdiction de fumer pour les élèves	Interdiction totale de fumer	Interdiction de fumer pour les élèves uniquement	Autorisation de fumer dans des lieux réservés
<i>Base</i>	182	115	67	120
Tous les jours	37%	43%	28%	33%
De temps en temps	14%	10%	21%	10%
Jamais	28%	25%	33%	28%
Sans réponse	21%	23%	18%	28%

➤ *au lycée, avant de commencer votre journée de travail ?*

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	407	302
Tous les jours	23%	21%
De temps en temps	14%	16%
Jamais	28%	30%
Sans réponse	35%	32%

Détails pour 2005 selon les types d'interdiction en vigueur dans les établissements :

	Statut du lycée (2005)			
	Total: interdiction de fumer pour les élèves	Interdiction totale de fumer	Interdiction de fumer pour les élèves uniquement	Autorisation de fumer dans des lieux réservés
<i>Base</i>	182	115	67	120
Tous les jours	18%	17%	18%	27%
De temps en temps	15%	10%	22%	18%
Jamais	33%	35%	30%	27%
Sans réponse	35%	37%	30%	29%

➤ *aux interclasses ?*

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	407	302
Tous les jours	21%	25%
De temps en temps	19%	19%
Jamais	25%	26%
Sans réponse	35%	31%

Détails pour 2005 selon les types d'interdiction en vigueur dans les établissements :

	Statut du lycée (2005)			
	Total: interdiction de fumer pour les élèves	Interdiction totale de fumer	Interdiction de fumer pour les élèves uniquement	Autorisation de fumer dans des lieux réservés
<i>Base</i>	182	115	67	120
Tous les jours	22%	20%	25%	28%
De temps en temps	17%	16%	19%	21%
Jamais	28%	30%	25%	23%
Sans réponse	33%	35%	30%	28%

➤ pendant ou après le déjeuner ?

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	407	302
Tous les jours	50%	54%
De temps en temps	18%	16%
Jamais	9%	12%
Sans réponse	22%	18%

Détails pour 2005 selon les types d'interdiction en vigueur dans les établissements :

	Statut du lycée (2005)			
	Total: interdiction de fumer pour les élèves	Interdiction totale de fumer	Interdiction de fumer pour les élèves uniquement	Autorisation de fumer dans des lieux réservés
<i>Base</i>	182	115	67	120
Tous les jours	53%	50%	58%	55%
De temps en temps	18%	16%	21%	14%
Jamais	11%	12%	9%	13%
Sans réponse	18%	22%	12%	18%

➤ au lycée, après votre journée de travail ?

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	407	302
Tous les jours	30%	31%
De temps en temps	17%	17%
Jamais	20%	25%
Sans réponse	33%	28%

	Statut du lycée (2005)			
	Total: interdiction de fumer pour les élèves	Interdiction totale de fumer	Interdiction de fumer pour les élèves uniquement	Autorisation de fumer dans des lieux réservés
<i>Base</i>	182	115	67	120
Tous les jours	28%	23%	36%	35%
De temps en temps	15%	12%	21%	18%
Jamais	28%	33%	19%	20%
Sans réponse	29%	31%	24%	27%

➤ sur le chemin entre le lycée et chez vous (le soir) ?

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	407	302
Tous les jours	30%	35%
De temps en temps	14%	13%
Jamais	24%	25%
Sans réponse	31%	27%

Détails pour 2005 selon les types d'interdiction en vigueur dans les établissements :

	Statut du lycée (2005)			
	Total: interdiction de fumer pour les élèves	Interdiction totale de fumer	Interdiction de fumer pour les élèves uniquement	Autorisation de fumer dans des lieux réservés
<i>Base</i>	182	115	67	120
Tous les jours	34%	34%	33%	38%
De temps en temps	14%	13%	16%	11%
Jamais	25%	23%	28%	25%
Sans réponse	27%	30%	22%	26%

➤ en fin de journée, chez vous ?

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	407	302
Tous les jours	56%	64%+
De temps en temps	18%	16%
Jamais	8%	7%
Sans réponse	18%	13%

Détails pour 2005 selon les types d'interdiction en vigueur dans les établissements :

	Statut du lycée (2005)			
	Total: interdiction de fumer pour les élèves	Interdiction totale de fumer	Interdiction de fumer pour les élèves uniquement	Autorisation de fumer dans des lieux réservés
<i>Base</i>	182	115	67	120
Tous les jours	65%	66%	64%	62%
De temps en temps	15%	15%	16%	17%
Jamais	6%	3%	12%	9%
Sans réponse	13%	17%	7%	13%

Élèves – Q10. Si vous êtes fumeur ou fumeuse :
 Dans la semaine, en général, vous arrive-t-il de fumer... :
 Base : Fumeur

➤ dès le réveil ?

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	5094	4498
Tous les jours	10%	11%+
De temps en temps	17%	15%
Jamais	57%	55%-
Sans réponse	16%	18%

Détails pour 2005 selon les types d'interdiction en vigueur dans les établissements :

	Statut du lycée (2005)			
	Total: interdiction de fumer pour les élèves	Interdiction totale de fumer	Interdiction de fumer pour les élèves uniquement	Autorisation de fumer dans des lieux réservés
<i>Base</i>	3 228	1 807	1 421	1 270
Tous les jours	10%	11%	9%	14%
De temps en temps	15%	18%	12%	16%
Jamais	56%	54%	58%	53%
Sans réponse	19%	17%	21%	17%

➤ avant de sortir de chez vous ?

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	5094	4498
Tous les jours	10%	11%
De temps en temps	16%	16%
Jamais	56%	54%-
Sans réponse	17%	20%

Détails pour 2005 selon les types d'interdiction en vigueur dans les établissements :

	Statut du lycée (2005)			
	Total: interdiction de fumer pour les élèves	Interdiction totale de fumer	Interdiction de fumer pour les élèves uniquement	Autorisation de fumer dans des lieux réservés
<i>Base</i>	3 228	1 807	1 421	1 270
Tous les jours	10%	10%	9%	13%
De temps en temps	15%	16%	14%	18%
Jamais	55%	55%	55%	51%
Sans réponse	20%	19%	22%	18%

➤ sur le chemin entre chez vous et le lycée (le matin) ?

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	5094	4498
Tous les jours	33%	33%
De temps en temps	23%	22%
Jamais	30%	30%
Sans réponse	13%	15%+

Détails pour 2005 selon les types d'interdiction en vigueur dans les établissements :

	Statut du lycée (2005)			
	Total: interdiction de fumer pour les élèves	Interdiction totale de fumer	Interdiction de fumer pour les élèves uniquement	Autorisation de fumer dans des lieux réservés
<i>Base</i>	3 228	1 807	1 421	1 270
Tous les jours	32%	35%	29%	34%
De temps en temps	22%	23%	22%	21%
Jamais	30%	28%	32%	30%
Sans réponse	16%	14%	18%	15%

➤ au lycée, avant votre premier cours de la journée ?

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	5094	4498
Tous les jours	43%	40%-
De temps en temps	23%	21%
Jamais	22%	24%+
Sans réponse	13%	14%+

Détails pour 2005 selon les types d'interdiction en vigueur dans les établissements :

	Statut du lycée (2005)			
	Total: interdiction de fumer pour les élèves	Interdiction totale de fumer	Interdiction de fumer pour les élèves uniquement	Autorisation de fumer dans des lieux réservés
<i>Base</i>	3 228	1 807	1 421	1 270
Tous les jours	39%	43%	34%	42%
De temps en temps	22%	21%	23%	20%
Jamais	24%	23%	26%	24%
Sans réponse	15%	13%	17%	14%

➤ aux interclasses ?

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	5094	4498
Tous les jours	30%	25%-
De temps en temps	37%	29%-
Jamais	22%	31%+
Sans réponse	12%	15%+

Détails pour 2005 selon les types d'interdiction en vigueur dans les établissements :

	Statut du lycée (2005)			
	Total: interdiction de fumer pour les élèves	Interdiction totale de fumer	Interdiction de fumer pour les élèves uniquement	Autorisation de fumer dans des lieux réservés
<i>Base</i>	3 228	1 807	1 421	1 270
Tous les jours	26%	25%	27%	22%
De temps en temps	28%	27%	30%	30%
Jamais	30%	33%	26%	34%
Sans réponse	15%	14%	17%	15%

➤ pendant ou après le déjeuner ?

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	5094	4498
Tous les jours	56%	52%-
De temps en temps	23%	22%
Jamais	11%	14%+
Sans réponse	10%	12%+

Détails pour 2005 selon les types d'interdiction en vigueur dans les établissements :

	Statut du lycée (2005)			
	Total: interdiction de fumer pour les élèves	Interdiction totale de fumer	Interdiction de fumer pour les élèves uniquement	Autorisation de fumer dans des lieux réservés
<i>Base</i>	3 228	1 807	1 421	1 270
Tous les jours	51%	53%	49%	53%
De temps en temps	23%	22%	24%	21%
Jamais	14%	14%	13%	15%
Sans réponse	12%	11%	14%	11%

➤ au lycée, après le dernier cours de journée ?

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	5094	4498
Tous les jours	46%	46%
De temps en temps	29%	26%
Jamais	14%	14%
Sans réponse	11%	13%+

Détails pour 2005 selon les types d'interdiction en vigueur dans les établissements :

	Statut du lycée (2005)			
	Total: interdiction de fumer pour les élèves	Interdiction totale de fumer	Interdiction de fumer pour les élèves uniquement	Autorisation de fumer dans des lieux réservés
<i>Base</i>	3 228	1 807	1 421	1 270
Tous les jours	46%	49%	41%	47%
De temps en temps	27%	26%	28%	25%
Jamais	14%	13%	15%	15%
Sans réponse	13%	12%	16%	12%

➤ sur le chemin entre le lycée et chez vous (le soir) ?

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	5094	4498
Tous les jours	25%	26%
De temps en temps	26%	25%
Jamais	35%	33%
Sans réponse	14%	16%+

Détails pour 2005 selon les types d'interdiction en vigueur dans les établissements :

	Statut du lycée (2005)			
	Total: interdiction de fumer pour les élèves	Interdiction totale de fumer	Interdiction de fumer pour les élèves uniquement	Autorisation de fumer dans des lieux réservés
<i>Base</i>	3 228	1 807	1 421	1 270
Tous les jours	25%	28%	22%	28%
De temps en temps	26%	27%	25%	24%
Jamais	33%	32%	34%	32%
Sans réponse	16%	14%	19%	16%

➤ en fin de journée, chez vous ?

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	5094	4498
Tous les jours	36%	34%
De temps en temps	22%	22%
Jamais	30%	31%
Sans réponse	12%	14%+

Détails pour 2005 selon les types d'interdiction en vigueur dans les établissements :

	Statut du lycée (2005)			
	Total: interdiction de fumer pour les élèves	Interdiction totale de fumer	Interdiction de fumer pour les élèves uniquement	Autorisation de fumer dans des lieux réservés
<i>Base</i>	3 228	1 807	1 421	1 270
Tous les jours	32%	35%	28%	38%
De temps en temps	22%	23%	21%	20%
Jamais	31%	29%	34%	30%
Sans réponse	15%	13%	17%	12%

• Comportement des fumeurs les jours sans lycée

Personnels – Q10. Si vous êtes fumeur ou fumeuse :

Les jours sans lycée (fins de semaine, congés, éventuels jours sans classes dans la semaine,...), diriez vous que vous fumez : plutôt plus, plutôt moins ou autant que les autres jours ?

Base : Fumeurs

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	407	302
Plutôt plus	19%	26%+
Plutôt moins	32%	26%
Autant	38%	40%
Sans réponse	11%	8%

Détails pour 2005 selon les types d'interdiction en vigueur dans les établissements :

	Statut du lycée (2005)			
	Total: interdiction de fumer pour les élèves	Interdiction totale de fumer	Interdiction de fumer pour les élèves uniquement	Autorisation de fumer dans des lieux réservés
<i>Base</i>	182	115	67	120
Plutôt plus	28%	32%	21%	23%
Plutôt moins	25%	19%	36%	28%
Autant	41%	43%	37%	39%
Sans réponse	6%	6%	6%	10%

Élèves – Q11. Si vous êtes fumeur ou fumeuse :

Les jours sans lycée (fins de semaine, congés, éventuels jours sans classes dans la semaine,...), diriez vous que vous fumez : plutôt plus, plutôt moins ou autant que les autres jours ?

Base : Fumeurs

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	5094	4498
Plutôt plus	34%	38%+
Plutôt moins	31%	27%-
Autant	27%	25%-
Sans réponse	8%	10%+

Détails pour 2005 selon les types d'interdiction en vigueur dans les établissements :

	Statut du lycée (2005)			
	Total: interdiction de fumer pour les élèves	Interdiction totale de fumer	Interdiction de fumer pour les élèves uniquement	Autorisation de fumer dans des lieux réservés
<i>Base</i>	3 228	1 807	1 421	1 270
Plutôt plus	37%	37%	36%	40%
Plutôt moins	28%	27%	30%	26%
Autant	25%	28%	22%	25%
Sans réponse	10%	8%	12%	9%

- **Comportement futur des non-fumeurs**

Élèves – Q31. Si vous êtes non fumeur/fumeuse: Pensez-vous que vous le resterez l'année prochaine ?

Base : Non-fumeurs

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	10565	10182
Total Oui	84%	82%-
- oui, j'en suis sûr(e)	66%	65%
- oui, je le pense	18%	17%
Non	1%	1%
Ne sais pas	4%	5%
Sans réponse	11%	12%+

Comportements et attitudes au sein du lycée et aux abords

• Consommation à l'intérieur du lycée

Élèves – Q18. Si vous êtes fumeur ou fumeuse :

Vous arrive-t-il de fumer au lycée ?

Base : Fumeurs

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	5094	4498
Fréquemment	46%	29%-
De temps en temps	15%	14%
Total fréquent+ de temps en temps	61%	43%
Rarement	9%	12%+
Jamais	24%	37%+
Sans réponse	6%	8%+

Détails pour 2005 selon les types d'interdiction en vigueur dans les établissements :

	Statut du lycée (2005)			
	Total: interdiction de fumer pour les élèves	Interdiction totale de fumer	Interdiction de fumer pour les élèves uniquement	Autorisation de fumer dans des lieux réservés
<i>Base</i>	3 228	1 807	1 421	1 270
Fréquemment	22%	26%	18%	45%
De temps en temps	12%	14%	11%	19%
Total Fréquent + de temps en temps	34%	39%	28%	63%
Rarement	12%	12%	13%	12%
Jamais	44%	42%	47%	18%
Sans réponse	9%	7%	11%	7%

- **Lieux de consommation**

Élèves – Q15 : Vous arrive-t-il de voir des élèves fumer ? (plusieurs réponses possibles)

Base : Ensemble

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	15659	14680
Dans la cour	59%	31%-
Dans les salles de cours	3%	2%
Dans les couloirs	10%	4%-
Dans les toilettes	27%	20%-
Dans les vestiaires	3%	3%
A l'internat	7%	6%-
Ailleurs dans l'établissement	27%	23%-
Non, jamais dans l'établissement	27%	47%+
Sans réponse	1%	1%

Détails pour 2005 selon les types d'interdiction en vigueur dans les établissements :

	Statut du lycée (2005)			
	Total: interdiction de fumer pour les élèves	Interdiction totale de fumer	Interdiction de fumer pour les élèves uniquement	Autorisation de fumer dans des lieux réservés
<i>Base</i>	10 935	5 947	4 988	3 745
Dans la cour	21%	29%	12%	61%
Dans les salles de cours	2%	2%	2%	2%
Dans les couloirs	4%	4%	5%	5%
Dans les toilettes	22%	18%	27%	14%
Dans les vestiaires	3%	4%	3%	3%
A l'internat	5%	7%	3%	9%
Ailleurs dans l'établissement	18%	21%	15%	36%
Non, jamais dans l'établissement	55%	51%	60%	24%
Sans réponse	1%	1%	1%	1%

• Nombre d'élèves fumant devant le lycée

Personnels – Q21. Diriez-vous que le nombre d'élèves fumant dans la rue, près de l'entrée du lycée, est en général...

Base : Ensemble

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	1489	1157
Important	48%	47%
Moyen	38%	39%
Faible	7%	11%+
Aucun élève ne fume devant le lycée	1%	-
Sans réponse	6%	3%-

Détails pour 2005 selon les types d'interdiction en vigueur dans les établissements :

	Statut du lycée (2005)			
	Total: interdiction de fumer pour les élèves	Interdiction totale de fumer	Interdiction de fumer pour les élèves uniquement	Autorisation de fumer dans des lieux réservés
<i>Base</i>	742	466	276	415
Important	48%	50%	46%	44%
Moyen	40%	40%	41%	38%
Faible	8%	8%	9%	15%
Aucun élève ne fume devant le lycée	0%	0%		0%
Sans réponse	3%	3%	4%	4%

Élèves – Q21. Diriez-vous que le nombre d'élèves fumant dans la rue, près de l'entrée du lycée, est en général...

Base : Ensemble

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	15659	14680
Important	67%	75%+
Moyen	27%	22%-
Faible	4%	2%-
Aucun élève ne fume devant le lycée	1%	-
Sans réponse	1%	1%

Détails pour 2005 selon les types d'interdiction en vigueur dans les établissements :

	Statut du lycée (2005)			
	Total: interdiction de fumer pour les élèves	Interdiction totale de fumer	Interdiction de fumer pour les élèves uniquement	Autorisation de fumer dans des lieux réservés
<i>Base</i>	10 935	5 947	4 988	3 745
Important	81%	80%	82%	58%
Moyen	17%	18%	17%	36%
Faible	1%	1%	1%	5%
Aucun élève ne fume devant le lycée	0%	0%	0%	0%
Sans réponse	1%	1%	1%	1%

• **Respect de la loi par les adultes : rôle d'exemple**

Chefs d'établissement – Q14. Selon vous, dans votre lycée, les adultes donnent-ils l'exemple en ne fumant jamais au lycée ?

Base : Ensemble

	Année			
	2003		2005	
<i>Base</i>	22	100%	22	100%
Oui, l'ensemble des adultes	5	23%	8	36%
Oui, la majorité	11	50%	13	59%
Oui, une partie	5	23%	1	5%
Non, aucun	1	5%	-	-

Personnels– Q28. Selon vous, dans votre lycée, les adultes donnent-ils l'exemple en ne fumant jamais au lycée ?

Base : Ensemble

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	1489	1157
Oui, l'ensemble des adultes	22%	35%+
Oui, la majorité	31%	36%+
Oui, une partie	20%	12%-
Oui, une minorité	8%	4%-
Non, aucun	12%	6%-
Sans réponse	8%	7%

Détails pour 2005 selon les types d'interdiction en vigueur dans les établissements :

	Statut du lycée (2005)			
	Total: interdiction de fumer pour les élèves	Interdiction totale de fumer	Interdiction de fumer pour les élèves uniquement	Autorisation de fumer dans des lieux réservés
<i>Base</i>	742	466	276	415
Oui, l'ensemble des adultes	43%	50%	31%	20%
Oui, la majorité	33%	29%	41%	41%
Oui, une partie	10%	8%	12%	15%
Oui, une minorité	3%	2%	4%	6%
Non, aucun	4%	5%	4%	10%
Sans réponse	7%	6%	8%	7%

Élèves- Q27. Selon vous, dans votre lycée, les adultes donnent-ils l'exemple en ne fumant jamais au lycée ?

Base : Ensemble

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	15659	14680
Oui, l'ensemble des adultes	15%	23%+
Oui, la majorité	19%	24%+
Oui, une partie	20%	19%-
Oui, une minorité	18%	13%-
Non, aucun	25%	17%-
Sans réponses	3%	3%+

Détails pour 2005 selon les types d'interdiction en vigueur dans les établissements :

	Statut du lycée (2005)			
	Total: interdiction de fumer pour les élèves	Interdiction totale de fumer	Interdiction de fumer pour les élèves uniquement	Autorisation de fumer dans des lieux réservés
<i>Base</i>	10 935	5 947	4 988	3 745
Oui, l'ensemble des adultes	26%	27%	24%	16%
Oui, la majorité des adultes	25%	25%	25%	22%
Oui, une partie	18%	19%	18%	21%
Oui, une minorité	12%	12%	12%	16%
Non, aucun	16%	15%	17%	22%
Sans réponse	3%	3%	3%	3%

- **Gêne engendrée par la fumée des autres**

Personnels – Q6. En général, est-ce que la fumée des autres vous gêne ?

Base : Ensemble

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	1489	1157
Beaucoup	43%	45%
Un peu	36%	37%
Pas du tout	19%	18%
Sans réponse	2%	1%-

Détails pour 2005 selon les types d'interdiction en vigueur dans les établissements :

	Statut tabagique (2005)		Nombre de cigarettes (2005)	
	Fumeur	Non-fumeur	Moins de 6 cigarettes	6 cigarettes et plus
<i>Base</i>	302	855	98	200
Beaucoup	8%	58%	15%	5%
Un peu	46%	34%	59%	40%
Pas du tout	46%	8%	26%	56%
Sans réponse	-	1%	-	-

Élèves – Q6. *En général, est-ce que la fumée des autres vous gêne ?*

Base : Ensemble

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	15659	14680
Beaucoup	22%	25%+
Un peu	47%	44%-
Pas du tout	30%	31%
Sans réponse	-	-

Détails pour 2005 selon les types d'interdiction en vigueur dans les établissements :

	Statut tabagique (2005)		Nombre de cigarettes (2005)	
	Fumeur	Non-fumeur	Moins de 6 cigarettes	6 cigarettes et plus
<i>Base</i>	4 498	10 182	2 362	1 941
Beaucoup	3%	34%	3%	3%
Un peu	30%	51%	38%	18%
Pas du tout	66%	15%	58%	79%
Sans réponse	-	1%	-	-

• **Gêne engendrée par la loi**

Personnels – Q27. *Si vous êtes fumeur ou fumeuse :*

Est-ce que cette loi (qui interdit totalement de fumer ou l'autorise uniquement dans les zones réservées si elles existent) vous gêne personnellement ?

Base : Fumeurs

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	407	302
Non, pas du tout	60%	58%
Total oui	32%	37%
- Oui, mais je m'adapte	27%	31%
- Oui, elle me gêne vraiment	5%	5%
Sans réponse	8%	6%

Transgression de la réglementation

- **Consommation en dehors des zones autorisées ou au sein des lycées non-fumeurs**

Personnels – Q16. Si vous êtes fumeur ou fumeuse :

Vous arrive-t-il de fumer à l'intérieur du lycée en dehors des zones autorisées (s'il en existe) ou malgré une interdiction totale de fumer dans l'établissement ?

Base : Fumeurs

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	407	302
Fréquemment	6%	3%-
De temps en temps	7%	6%
Total fréquent + de temps en temps	13%	9%
Rarement	10%	6%
Jamais	68%	81%+
Sans réponse	9%	4%-

Personnels – Q17. Vous est-il personnellement arrivé de voir des élèves fumer dans cet

établissement, soit en dehors des zones où cela leur est permis, soit malgré une interdiction totale?

Base : Ensemble

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	1489	1157
Fréquemment	17%	7%-
De temps en temps	21%	17%-
Total fréquent + de temps en temps	38%	24%
Rarement	21%	25%+
Jamais	35%	49%+
Sans réponse	7%	2%-

Détails pour 2005 selon les types d'interdiction en vigueur dans les établissements :

	Statut (2005)			
	Enseignant	Personnel d'éducation	Personnel social et de santé	Personnel ATOS
<i>Base</i>	647	125	29	332
Fréquemment	4%	14%	-	10%
De temps en temps	11%	30%	24%	23%
Total fréquent + de temps en temps	15%	45%	24%	33%
Rarement	24%	36%	31%	23%
Jamais	60%	19%	45%	39%
Sans réponse	1%	-	-	4%

Élèves – Q19. Si vous fumez fréquemment ou de temps en temps au lycée et si dans votre lycée, il existe des zones où il est autorisé de fumer pour les élèves :

Vous arrive-t-il de fumer en dehors de ces zones ?

Base : Si fume fréquemment ou de temps en temps et qu'il existe des espaces autorisés aux fumeurs

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	2274	838
Oui, fréquemment	14%	23%+
Oui, de temps en temps	15%	20%+
Total fréquent + de temps en temps	29%	43%+
Oui, rarement	19%	20%
Non, jamais	47%	36%-
Sans réponse	5%	1%-

Détails pour 2005 selon les types d'interdiction en vigueur dans les établissements :

	Statut du lycée (2005)			
	Total: interdiction de fumer pour les élèves	Interdiction totale de fumer	Interdiction de fumer pour les élèves uniquement	Autorisation de fumer dans des lieux réservés
<i>Base</i>	216	143	73	622
Oui, fréquemment	21%	19%	25%	24%
Oui, de temps en temps	13%	12%	14%	22%
Total fréquent + de temps en temps	33%	31%	38%	46%
Oui, rarement	13%	13%	15%	23%
Non, jamais	50%	54%	44%	31%
Sans réponse	3%	3%	3%	-

- **Lieux où les élèves vont fumer en dehors des zones autorisées**

Personnels – Q18. Où cela vous est-il arrivé de l'observer personnellement ? (plusieurs réponses possibles)

Base : Ensemble

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	1489	1157
Dans la cour	35%	23%-
Dans les salles de cours	2%	1%-
Dans une salle spéciale	1%	-
Dans les couloirs	12%	3%-
Dans les toilettes	13%	9%-
Dans les vestiaires	-	-
A l'internat	3%	3%
Ailleurs dans l'établissement	10%	11%
Devant le lycée	41%	41%
Sans réponse	32%	40%+

- **Adultes fumant en dehors des zones autorisées**

Personnels – Q19. *Personnellement, avez-vous vu des adultes fumer dans le lycée en dehors des zones réservées aux fumeurs ou malgré une interdiction totale ?*

Base : Ensemble

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	1489	1157
Fréquemment	10%	6%-
De temps en temps	16%	13%
Total fréquent + de temps en temps	26%	19%
Rarement	19%	17%
Jamais	49%	60%+
Sans réponse	6%	3%-

Détails pour 2005 selon les types d'interdiction en vigueur dans les établissements :

	Statut du lycée (2005)			
	Total: interdiction de fumer pour les élèves	Interdiction totale de fumer	Interdiction de fumer pour les élèves uniquement	Autorisation de fumer dans des lieux réservés
Base	742	466	276	415
Fréquemment	6%	7%	4%	7%
De temps en temps	10%	12%	8%	19%
Total fréquent + de temps en temps	16%	19%	12%	26%
Rarement	17%	16%	18%	19%
Jamais	65%	63%	68%	51%
Sans réponse	2%	3%	1%	5%

• **Lieux où les personnels vont fumer en dehors des zones autorisées**

Personnels – Q20. Si vous avez vu des adultes fumer en dehors des zones réservées ou malgré une interdiction totale :

Pour chacun des lieux suivants, à quelle fréquence était-ce ?

Base : Personnels ayant vu des adultes fumer en dehors des zones autorisées

➤ Dans une salle des professeurs qui est non-fumeurs

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	1489	1157
N'a pas vu d'adultes fumer en dehors des zones autorisées	55%	63%
Fréquemment	3%	1%
De temps en temps	5%	1%
Total fréquent + de temps en temps	8%	2%
Rarement	6%	3%
Jamais	14%	15%
Sans réponse	18%	18%

➤ Dans la partie de la salle des professeurs qui est non-fumeurs

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	1489	1157
N'a pas vu d'adultes fumer en dehors des zones autorisées	55%	63%
Fréquemment	1%	0%
De temps en temps	2%	0%
Total fréquent + de temps en temps	3%	-
Rarement	4%	1%
Jamais	14%	15%
Sans réponse	25%	20%

➤ Dans une cour qui non-fumeurs

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	1489	1157
N'a pas vu d'adultes fumer en dehors des zones autorisées	55%	63%
Fréquemment	4%	3%
De temps en temps	5%	6%
Total fréquent + de temps en temps	9%	9%
Rarement	6%	7%
Jamais	9%	7%
Sans réponse	21%	14%

➤ Dans des couloirs ou espaces de circulation

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	1489	1157
N'a pas vu d'adultes fumer en dehors des zones autorisées	55%	63%
Fréquemment	2%	1%
De temps en temps	5%	2%
Total fréquent + de temps en temps	7%	3%
Rarement	6%	3%
Jamais	12%	14%
Sans réponse	20%	17%

➤ Dans des salles de classes

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	1489	1157
N'a pas vu d'adultes fumer en dehors des zones autorisées	55%	63%
Fréquemment	0%	0%
De temps en temps	1%	0%
Total fréquent + de temps en temps	1%	-
Rarement	2%	1%
Jamais	18%	16%
Sans réponse	23%	19%

➤ Dans des salles de réunion

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	1489	1157
N'a pas vu d'adultes fumer en dehors des zones autorisées	55%	63%
Fréquemment	1%	0%
De temps en temps	2%	0%
Total fréquent + de temps en temps	3%	-
Rarement	4%	1%
Jamais	16%	16%
Sans réponse	22%	19%

➤ Dans des bureaux non-fumeurs

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	1489	1157
N'a pas vu d'adultes fumer en dehors des zones autorisées	55%	63%
Fréquemment	2%	1%
De temps en temps	2%	1%
Total fréquent + de temps en temps	4%	2%
Rarement	2%	1%
Jamais	16%	15%
Sans réponse	23%	19%

➤ Dans le gymnase

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	1489	1157
N'a pas vu d'adultes fumer en dehors des zones autorisées	55%	63%
Fréquemment	0%	0%
De temps en temps	0%	0%
Total fréquent + de temps en temps	-	-
Rarement	0%	0%
Jamais	17%	16%
Sans réponse	27%	20%

➤ Au self (cafétéria, cantine...)

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	1489	1157
N'a pas vu d'adultes fumer en dehors des zones autorisées	55%	63%
Fréquemment	1%	0%
De temps en temps	1%	0%
Total fréquent + de temps en temps	2%	-
Rarement	2%	0%
Jamais	17%	16%
Sans réponse	24%	20%

➤ Ailleurs dans le lycée

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	1489	1157
N'a pas vu d'adultes fumer en dehors des zones autorisées	55%	63%
Fréquemment	5%	4%
De temps en temps	9%	8%
Total fréquent + de temps en temps	14%	12%
Rarement	7%	9%
Jamais	7%	6%
Sans réponse	17%	11%

- **Rappels à l'ordre ou sanctions si l'on fume en dehors des zones autorisées**

Chefs d'établissement - Q20. Lorsque des infractions ont été constatées, ont-elles donné lieu à des rappels à l'ordre ou des sanctions ?

Base : Ensemble

➤ Rappels à l'ordre

	Année			
	2003		2005	
<i>Base</i>	22	100%	22	100%
Total oui	14	64%	20	91%
oui, fréquemment	4	18%	8	36%
oui, occasionnellement	9	41%	9	41%
oui, exceptionnellement	1	5%	3	14%
Total non	8	37%	2	10%
non, jamais	1	5%	1	5%
non, car il n'y a jamais eu d'infraction constatée	4	18%	-	-
Sans réponse	3	14%	1	5%

➤ Sanctions

	Année			
	2003		2005	
<i>Base</i>	22	100%	22	100%
Total oui	7	32	14	64%
oui, fréquemment	1	5%	2	9%
oui, occasionnellement	2	9%	3	14%
oui, exceptionnellement	4	18%	9	41%
Total non	15	69%	8	37%
non, jamais	5	23%	2	9%
non, car il n'y a jamais eu d'infraction constatée	5	23%	1	5%
Sans réponse	5	23%	5	23%

Chefs d'établissement – Q21. A votre connaissance, au cours de l'année 2004/2005, quelles ont été les suites données aux infractions à la réglementation du tabagisme commises par des élèves ou des personnels dans l'établissement ? (plusieurs réponses possibles)

Base : Ensemble

➤ *S'il s'agit des élèves*

	Année			
	2003		2005	
<i>Base</i>	22	100%	22	100%
Pas d'infraction constatée	4	18%	1	5%
Discussions collectives informelles	5	23%	3	14%
Délibérations au sein des instances de l'établissement	6	27%	2	9%
Avertissement oral	12	55%	14	64%
Avertissement écrit	4	18%	5	23%
Heures d'études	2	9%	6	27%
Réparation ou contribution de l'élève	5	23%	5	23%
Notification aux parents	4	18%	5	23%
Sans réponse	-	-	1	5%

➤ *S'il s'agit des personnels*

	Année			
	2003		2005	
<i>Base</i>	22	100%	22	100%
Pas d'infraction constatée	9	41%	8	36%
Discussions collectives informelles	7	32%	4	18%
Délibérations au sein des instances de l'établissement	5	23%	4	18%
Avertissement oral	3	14%	8	36%
Pas de réaction	1	5%	0	0%
Sans réponse	4	18%	5	23%

Personnels – Q29. A votre connaissance, au cours de l'année 2004/2005, quelles ont été les suites données aux infractions à la réglementation du tabagisme commises par des élèves ou des personnels dans l'établissement ? (plusieurs réponses possibles)

Base : Ensemble

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	1489	1157
Ne sais pas quelles suites...	51%	45%-
N'étais pas là l'année dernière	14%	13%
N'ai pas le souvenir de ce type d'infractions	15%	16%
Il ne s'est rien passé	5%	2%-
Discussions collectives	2%	2%
Délibérations	2%	1%-
Avertissement oral	10%	10%
Avertissement écrit	5%	5%
Heures d'études	3%	5%+
Réparation ou contribution	3%	4%+
Convocation chez le CPE ou le proviseur	7%	9%+
Conseil de discipline	0%	0%
Notification aux parents	4%	6%+
Sans réponse	6%	5%

Élèves – Q20. Si vous êtes fumeur ou fumeuse :

Si un membre du personnel vous surprend à fumer alors que vous êtes hors d'une zone autorisée ou que cela est totalement interdit, que se passe-t-il le plus souvent ?

Base : Fumeurs

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	5094	4498
Il ne se passe rien	5%	3%-
Cela dépend de qui vous a vu(e)	15%	14%
Rappel à l'ordre	17%	11%-
Convoqué devant le CPE ou proviseur	8%	11%+
Une sanction	8%	12%+
Cela ne m'est jamais arrivé	47%	50%+
Sans réponse	9%	10%+

OPINIONS

Opinions à l'égard du tabac

- **Opinion face au tabac**

Personnels – Q33. Pour chacune des affirmations suivantes, merci de préciser si vous êtes plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou sans opinion.

Base : Ensemble

- Il est important de limiter l'exposition des gens à la fumée des autres

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	1489	1157
Plutôt d'accord	92%	94%
Plutôt pas d'accord	1%	1%
Sans opinion	2%	2%
Sans réponse	4%	4%

	Statut tabagique (2005)		Nombre de cigarettes (2005)	
	Fumeur	Non-fumeur	Moins de 6 cigarettes	6 cigarettes et plus
<i>Base</i>	302	855	98	200
Plutôt d'accord	88%	96%	88%	89%
Plutôt pas d'accord	1%	0%	1%	1%
Sans opinion	5%	1%	5%	6%
Sans réponse	5%	3%	6%	5%

- Plus on commence à fumer tôt, plus le risque est important pour la santé

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	1489	1157
Plutôt d'accord	91%	93%
Plutôt pas d'accord	1%	1%
Sans opinion	3%	2%
Sans réponse	5%	4%

	Statut tabagique (2005)		Nombre de cigarettes (2005)	
	Fumeur	Non-fumeur	Moins de 6 cigarettes	6 cigarettes et plus
<i>Base</i>	302	855	98	200
Plutôt d'accord	89%	94%	93%	87%
Plutôt pas d'accord	2%	1%		3%
Sans opinion	3%	1%	1%	4%
Sans réponse	7%	4%	6%	7%

➤ *Fumer est un choix individuel qui ne regard que celui qui le fait*

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	1489	1157
Plutôt d'accord	43%	45%
Plutôt pas d'accord	43%	46%
Sans opinion	6%	5%
Sans réponse	8%	5%

	Statut tabagique (2005)		Nombre de cigarettes (2005)	
	Fumeur	Non-fumeur	Moins de 6 cigarettes	6 cigarettes et plus
<i>Base</i>	302	855	98	200
Plutôt d'accord	68%	36%	54%	75%
Plutôt pas d'accord	23%	54%	34%	18%
Sans opinion	5%	5%	6%	5%
Sans réponse	4%	5%	6%	3%

➤ *Il y a des problèmes beaucoup plus important que le tabac*

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	1489	1157
Plutôt d'accord	47%	46%
Plutôt pas d'accord	29%	31%
Sans opinion	16%	16%
Sans réponse	8%	8%

	Statut tabagique (2005)		Nombre de cigarettes (2005)	
	Fumeur	Non-fumeur	Moins de 6 cigarettes	6 cigarettes et plus
<i>Base</i>	302	855	98	200
Plutôt d'accord	59%	41%	52%	64%
Plutôt pas d'accord	21%	34%	31%	16%
Sans opinion	13%	17%	11%	14%
Sans réponse	7%	8%	6%	7%

	Statut (2005)			
	Enseignant	Personnel d'éducation	Personnel social et de santé	Personnel ATOS
<i>Base</i>	647	125	29	332
Plutôt d'accord	47%	54%	28%	42%
Plutôt pas d'accord	31%	30%	59%	27%
Sans opinion	17%	11%	7%	16%
Sans réponse	4%	5%	7%	14%

- La consommation de tabac des mineurs relève essentiellement de la responsabilité des parents

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	1489	1157
Plutôt d'accord	38%	37%
Plutôt pas d'accord	47%	49%
Sans opinion	8%	8%
Sans réponse	7%	6%

	Statut tabagique (2005)		Nombre de cigarettes (2005)	
	Fumeur	Non-fumeur	Moins de 6 cigarettes	6 cigarettes et plus
<i>Base</i>	302	855	98	200
Plutôt d'accord	32%	38%	36%	30%
Plutôt pas d'accord	51%	48%	47%	53%
Sans opinion	10%	8%	7%	12%
Sans réponse	7%	6%	10%	6%

- Les informations sur les dangers de la cigarette ne m'intéressent pas

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	1489	1157
Plutôt d'accord	11%	9%-
Plutôt pas d'accord	72%	75%
Sans opinion	9%	9%
Sans réponse	7%	8%

	Statut tabagique (2005)		Nombre de cigarettes (2005)	
	Fumeur	Non-fumeur	Moins de 6 cigarettes	6 cigarettes et plus
<i>Base</i>	302	855	98	200
Plutôt d'accord	10%	8%	8%	11%
Plutôt pas d'accord	68%	77%	76%	65%
Sans opinion	13%	7%	5%	17%
Sans réponse	9%	7%	11%	8%

Élèves – Q30. Pour chacune des affirmations suivantes, merci de préciser si vous êtes plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou sans opinion.

Base : Ensemble

➤ *Il est important de limiter l'exposition des gens à la fumée des autres*

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	15659	14680
Plutôt d'accord	90%	91%+
Plutôt pas d'accord	5%	4%-
Ne sais pas	4%	4%-
Sans réponse	1%	1%

	Statut tabagique (2005)		Nombre de cigarettes (2005)	
	Fumeur	Non-fumeur	Moins de 6 cigarettes	6 cigarettes et plus
<i>Base</i>	4 498	10 182	2 362	1 941
Plutôt d'accord	84%	94%	88%	80%
Plutôt pas d'accord	8%	2%	6%	12%
Ne sais pas	6%	3%	5%	7%
Sans réponse	1%	1%	1%	1%

➤ *Plus on commence à fumer tôt, plus le risque est important pour la santé*

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	15659	14680
Plutôt d'accord	90%	89%-
Plutôt pas d'accord	5%	5%
Ne sais pas	4%	5%+
Sans réponse	1%	1%

	Statut tabagique (2005)		Nombre de cigarettes (2005)	
	Fumeur	Non-fumeur	Moins de 6 cigarettes	6 cigarettes et plus
<i>Base</i>	4 498	10 182	2 362	1 941
Plutôt d'accord	82%	92%	85%	79%
Plutôt pas d'accord	10%	3%	8%	13%
Ne sais pas	6%	4%	6%	7%
Sans réponse	1%	1%	1%	1%

➤ *Fumer est un choix individuel qui ne regard que celui qui le fait*

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	15659	14680
Plutôt d'accord	73%	72%
Plutôt pas d'accord	22%	23%
Ne sais pas	4%	4%
Sans réponse	1%	1%

	Statut tabagique (2005)		Nombre de cigarettes (2005)	
	Fumeur	Non-fumeur	Moins de 6 cigarettes	6 cigarettes et plus
<i>Base</i>	4 498	10 182	2 362	1 941
Plutôt d'accord	86%	65%	84%	90%
Plutôt pas d'accord	10%	29%	12%	7%
Ne sais pas	3%	5%	3%	2%
Sans réponse	1%	1%	1%	1%

➤ *L'Etat ne devrait pas plus intervenir sur le tabagisme des jeunes que sur celui des adultes*

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	15659	14680
Plutôt d'accord	34%	32%
Plutôt pas d'accord	55%	55%
Ne sais pas	10%	11%+
Sans réponse	1%	1%

	Statut tabagique (2005)		Nombre de cigarettes (2005)	
	Fumeur	Non-fumeur	Moins de 6 cigarettes	6 cigarettes et plus
<i>Base</i>	4 498	10 182	2 362	1 941
Plutôt d'accord	44%	27%	39%	51%
Plutôt pas d'accord	45%	60%	49%	38%
Ne sais pas	10%	11%	11%	10%
Sans réponse	2%	1%	1%	2%

➤ *Les industries du tabac sont des industries comme les autres*

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	15659	14680
Plutôt d'accord	38%	37%
Plutôt pas d'accord	51%	49%-
Ne sais pas	10%	12%+
Sans réponse	1%	2%

	Statut tabagique (2005)		Nombre de cigarettes (2005)	
	Fumeur	Non-fumeur	Moins de 6 cigarettes	6 cigarettes et plus
<i>Base</i>	4 498	10 182	2 362	1 941
Plutôt d'accord	51%	31%	45%	60%
Plutôt pas d'accord	37%	55%	43%	29%
Ne sais pas	10%	13%	10%	9%
Sans réponse	2%	1%	2%	2%

➤ *Les informations sur les dangers de la cigarette ne m'intéressent pas*

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	15659	14680
Plutôt d'accord	22%	24%+
Plutôt pas d'accord	71%	68%-
Ne sais pas	6%	7%+
Sans réponse	1%	2%+

	Statut tabagique (2005)		Nombre de cigarettes (2005)	
	Fumeur	Non-fumeur	Moins de 6 cigarettes	6 cigarettes et plus
<i>Base</i>	4 498	10 182	2 362	1 941
Plutôt d'accord	26%	22%	21%	33%
Plutôt pas d'accord	65%	69%	70%	58%
Ne sais pas	7%	7%	7%	7%
Sans réponse	2%	2%	2%	2%

➤ Plus on fume jeune plus on risque de devenir dépendant au tabac

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	15659	14680
Plutôt d'accord	78%	76%-
Plutôt pas d'accord	14%	14%
Ne sais pas	7%	8%+
Sans réponse	1%	1%+

	Statut tabagique (2005)		Nombre de cigarettes (2005)	
	Fumeur	Non-fumeur	Moins de 6 cigarettes	6 cigarettes et plus
<i>Base</i>	4 498	10 182	2 362	1 941
Plutôt d'accord	69%	79%	68%	71%
Plutôt pas d'accord	22%	11%	22%	22%
Ne sais pas	7%	8%	8%	6%
Sans réponse	2%	1%	2%	2%

➤ Le tabac ne devient un problème pour la santé que tard dans la vie et cela ne sert à rien de s'en préoccuper avant 20 ans

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	15659	14680
Plutôt d'accord	8%	8%
Plutôt pas d'accord	83%	82%-
Ne sais pas	8%	9%+
Sans réponse	1%	2%+

	Statut tabagique (2005)		Nombre de cigarettes (2005)	
	Fumeur	Non-fumeur	Moins de 6 cigarettes	6 cigarettes et plus
<i>Base</i>	4 498	10 182	2 362	1 941
Plutôt d'accord	12%	5%	10%	17%
Plutôt pas d'accord	74%	86%	78%	69%
Ne sais pas	11%	7%	10%	12%
Sans réponse	2%	2%	2%	2%

Opinions à l'égard de la loi Évin

- Opinion en faveur de la loi**

Chefs d'établissement – Q12. Selon vous, ce décret permet-il de bien régler le problème du tabagisme dans les lycées ?

Base : Ensemble

	Année			
	2003		2005	
<i>Base</i>	22	100%	22	100%
Oui	17	77%	20	91%
- oui tout à fait	2	9%	6	27%
- oui en partie	15	68%	14	64%
Non	5	23%	2	9%
- non, il est inadapté	3	14%	1	5%
- non, mais chaque établissement peut l'adapter	2	9%	1	5%

Personnels – Q25. Etes-vous favorable à cette loi ?

Base : Ensemble

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	1489	1157
Total favorable	91%	94%+
- Tout à fait favorable	66%	71%+
- Plutôt favorable	25%	23%
Total pas favorable	6%	5%
- Plutôt pas favorable	3%	2%
- Pas du tout favorable	2%	3%
Sans réponse	3%	1%-

	Statut tabagique (2005)		Nombre de cigarettes (2005)	
	Fumeur	Non-fumeur	Moins de 6 cigarettes	6 cigarettes et plus
<i>Base</i>	302	855	98	200
Total favorable	84%	97%	93%	81%
- Tout à fait favorable	44%	80%	59%	38%
- Plutôt favorable	40%	17%	34%	43%
Total pas favorable	15%	2%	6%	19%
- Plutôt pas favorable	7%	1%	4%	8%
- Pas du tout favorable	8%	1%	2%	11%
Sans réponse	1%	1%	1%	1%

Élèves - Q23. *Etes-vous d'accord avec cette loi ?*

Base : Ensemble

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	15659	14680
Total d'accord	81%	80%
- Tout à fait d'accord	38%	39%
- Plutôt d'accord	43%	41%
Total pas d'accord	18%	18%
- Plutôt pas d'accord	11%	10%
- Pas du tout d'accord	7%	7%
Sans réponse	2%	2%+

	Statut tabagique (2005)		Nombre de cigarettes (2005)	
	Fumeur	Non-fumeur	Moins de 6 cigarettes	6 cigarettes et plus
<i>Base</i>	4 498	10 182	2 362	1 941
Total d'accord	64%	88%	72%	52%
- Tout à fait d'accord	22%	46%	24%	18%
- Plutôt d'accord	42%	41%	48%	34%
Total pas d'accord	34%	10%	25%	45%
- Plutôt pas d'accord	19%	7%	17%	22%
- Pas du tout d'accord	15%	4%	9%	23%
Sans réponse	2%	2%	2%	2%

- **Efficacité pour protéger les non fumeurs**

Chefs d'établissement – Q13 . *A votre avis, est-ce que cette loi qui autorise à fumer uniquement dans des zones réservées dans les lycées est efficace pour protéger les non-fumeurs ?*

Base : Ensemble

	Année			
	2003		2005	
<i>Base</i>	22	100%	22	100%
Oui	15	68%	13	59%
- oui, très efficace	2	9%	4	18%
- oui, assez efficace	13	59%	9	41%
Non	7	32%	8	36%
- non, pas très efficace	7	32%	7	32%
- non, pas du tout efficace	-	-	1	5%
Sans réponse	-	-	1	5%

• **Difficultés d'applications de la loi**

Chefs d'établissement – Q17. Diriez-vous que, dans votre lycée, l'application des dispositions de la loi Évin sur le tabagisme est ...

Base : Ensemble

	Année			
	2003		2005	
<i>Base</i>	22	100%	22	100%
Total difficile	8	36%	7	32%
- très difficile	2	9%	-	-
- assez difficile	6	27%	7	32%
Total facile	14	64%	15	68%
- assez facile	11	50%	12	55%
- très facile	3	14%	3	14%

Chefs d'établissement – Q19. Si vous avez rencontré des difficultés pour faire appliquer la loi Évin dans votre lycée :

Quels sont, parmi les éléments suivants, ceux qui vous ont posé « de sérieuses difficultés », « de légères difficultés » ou « aucune difficulté » ?

Base : Difficulté d'application de la loi Évin

- Absence de locaux appropriés

	Année			
	2003		2005	
<i>Base</i>	22	100%	22	100%
De sérieuses difficultés	3	14%	4	18%
De légères difficultés	9	41%	5	23%
Aucune difficulté	5	23%	9	41%
Sans réponse	5	23%	4	18%

- Absence de crédits pour mettre des locaux aux normes

	Année			
	2003		2005	
<i>Base</i>	22	100%	22	100%
De sérieuses difficultés	5	23%	6	27%
De légères difficultés	3	14%	-	-
Aucune difficulté	8	36%	11	50%
Sans réponse	6	27%	5	23%

- Attitude des personnels

	Année			
	2003		2005	
<i>Base</i>	22	100%	22	100%
De sérieuses difficultés	2	9%	2	9%
De légères difficultés	11	50%	12	55%
Aucune difficulté	5	23%	5	23%
Sans réponse	4	18%	3	14%

➤ *Attitude des élèves*

	Année			
	2003		2005	
<i>Base</i>	22	100%	22	100%
De sérieuses difficultés	4	18%	1	5%
De légères difficultés	10	45%	14	64%
Aucune difficulté	5	23%	3	14%
Sans réponse	3	14%	4	18%

➤ *Le manque de moyen de surveillance*

	Année			
	2003		2005	
<i>Base</i>	22	100%	22	100%
De sérieuses difficultés	6	27%	4	18%
De légères difficultés	8	36%	7	32%
Aucune difficulté	4	18%	8	36%
Sans réponse	4	18%	3	14%

➤ *Autres difficultés*

	Année			
	2003		2005	
<i>Base</i>	22	100%	22	100%
De sérieuses difficultés	-	-	2	9%
De légères difficultés	4	18%	1	5%
Aucune difficulté	4	18%	6	27%
Sans réponse	14	64%	13	59%

Opinions à l'égard du projet « lycées non-fumeurs »

• Objectifs prioritaires à atteindre en 2008

Chefs d'établissement - Q27. Selon vous, dans la liste suivante, quels sont les deux objectifs prioritaires de votre établissement à atteindre d'ici à 2008 ?

Base : Ensemble

Premier Objectif	Année			
	2003		2005	
<i>Base</i>	22	100%	22	100%
Faire disparaître tout usage du tabac au sein de l'établissement de la part des élèves	3	14%	2	9%
Amener les élèves à ne plus fumer	9	41%	6	27%
Diminuer la proportion d'élèves fumeurs	11	50%	12	55%
Amener les personnels à ne plus fumer	-	-	2	9%
Diminuer la proportion de personnels fumeurs	5	23%	3	14%
Faire disparaître tout usage du tabac au sein de l'établissement, y compris dans les bureaux individuels	2	9%	1	5%
Protéger les non-fumeurs par l'application de la loi Évin	4	18%	8	36%
Sans réponse	-	-	1	5%

Deuxième Objectif	Année			
	2003		2005	
<i>Base</i>	22	100%	22	100%
Faire disparaître tout usage du tabac au sein de l'établissement de la part des élèves	3	14%	4	18%
Amener les élèves à ne plus fumer	4	18%	3	14%
Diminuer la proportion d'élèves fumeurs	1	5%	-	-
Amener les personnels à ne plus fumer	9	41%	4	18%
Diminuer la proportion de personnels fumeurs	6	27%	4	18%
Faire disparaître tout usage du tabac au sein de l'établissement, y compris dans les bureaux individuels	5	23%	3	14%
Protéger les non-fumeurs par l'application de la loi Évin	5	23%	2	9%
Sans réponse	2	9%	8	36%

• **Difficultés pour atteindre cet objectif**

Chefs d'établissement – Q28. A ce stade du projet, diriez-vous que les objectifs de l'opération « Lycées non fumeurs » sont, pour votre établissement,... ..à atteindre que vous l'imaginiez en décembre 2003 ?

Base : Ensemble

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	22	100%
Total plus facile	14	64%
Beaucoup plus facile	7	32%
Un peu plus facile	7	32%
Aussi facile	2	9%
Total moins facile	3	14%
Un peu moins facile	2	9%
Beaucoup moins facile	1	5%

• **Adhésion au projet « lycées non-fumeurs »**

Personnels – Q26. Parmi les quatre phrases suivantes, laquelle vous correspond le mieux ?

Base : Ensemble

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	1489	1157
Favorable aux zones fumeurs pour les personnels	68%	57%
- Il y en a et j'approuve	58%	45%-
- Il n'y en a pas et je n'approuve pas	10%	12%
Défavorable aux zones fumeurs pour les personnels	25%	38%
- Il n'y en a pas et j'approuve	13%	27%-
- Il y en a et je n'approuve pas	12%	11%
Sans réponse	6%	5%

	Statut du lycée (2005)			
	Total: interdiction de fumer pour les élèves	Interdiction totale de fumer	Interdiction de fumer pour les élèves uniquement	Autorisation de fumer dans des lieux réservés
<i>Base</i>	742	466	276	415
Favorable aux zones fumeurs pour les personnels	47%	33%	70%	74%
Il y en a et j'approuve	29%	6%	68%	72%
Il n'y en a pas et je n'approuve pas	18%	27%	2%	2%
Défavorable aux zones fumeurs pour les personnels	49%	62%	25%	20%
Il y en a et je n'approuve pas	9%	1%	21%	17%
Il n'y en a pas et j'approuve	40%	61%	4%	3%
Sans réponse	5%	5%	4%	6%

Élèves – Q24. Parmi les quatre phrases suivantes, laquelle vous correspond le mieux ?

Base : Ensemble

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	15659	14680
Favorable aux zones fumeurs pour les élèves	48%	37%
- Il y en a et j'approuve	31%	16%-
- Il n'y en a pas et je n'approuve pas	17%	21%+
Défavorable aux zones fumeurs pour les élèves	31%	48%
- Il n'y en a pas et j'approuve	25%	45%+
- Il y en a et je n'approuve pas	6%	3%-
Sans réponse	21%	15%

	Statut du lycée (2005)			
	Total: interdiction de fumer pour les élèves	Interdiction totale de fumer	Interdiction de fumer pour les élèves uniquement	Autorisation de fumer dans des lieux réservés
<i>Base</i>	10 935	5 947	4 988	3 745
Favorable aux zones fumeurs pour les élèves	30%	32%	27%	59%
Il y en a et j'approuve	3%	4%	3%	53%
Il n'y en a pas et je n'approuve pas	26%	28%	24%	6%
Défavorable aux zones fumeurs pour les élèves	57%	53%	61%	22%
Il y en a et je n'approuve pas	1%	1%	1%	8%
Il n'y en a pas et j'approuve	56%	52%	60%	14%
Sans réponse	14%	15%	12%	19%

• **Opinion en faveur des lycées non-fumeurs**

Personnels – Q30. Etes-vous d'accord avec cet objectif du projet « lycée non-fumeurs » ?

Base : Ensemble

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	1489	1157
Total d'accord	81%	88%+
- Tout à fait d'accord	60%	65%+
- Plutôt d'accord	22%	22%
Total pas d'accord	14%	10%-
- Plutôt pas d'accord	8%	6%-
- Pas du tout d'accord	6%	4%-
Sans réponse	4%	2%-

	Statut tabagique (2005)		Nombre de cigarettes (2005)	
	Fumeur	Non-fumeur	Moins de 6 cigarettes	6 cigarettes et plus
<i>Base</i>	302	855	98	200
Total d'accord	71%	93%	85%	64%
- Tout à fait d'accord	38%	75%	53%	31%
- Plutôt d'accord	32%	19%	32%	33%
Total pas d'accord	26%	4%	10%	35%
- Plutôt pas d'accord	15%	3%	6%	20%
- Pas du tout d'accord	11%	1%	4%	15%
Sans réponse	3%	2%	5%	2%

Élèves – Q25. Êtes-vous d'accord avec cet objectif du projet « lycée non-fumeurs » ?

Base : Ensemble

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	15659	14680
Total d'accord	64%	72%+
- Tout à fait d'accord	36%	44%+
- Plutôt d'accord	28%	28%
Total pas d'accord	35%	26%
- Plutôt pas d'accord	18%	14%-
- Pas du tout d'accord	17%	12%-
Sans réponse	1%	1%

	Statut tabagique (2005)		Nombre de cigarettes (2005)	
	Fumeur	Non-fumeur	Moins de 6 cigarettes	6 cigarettes et plus
<i>Base</i>	4 498	10 182	2 362	1 941
Total d'accord	41%	86%	52%	25%
- Tout à fait d'accord	16%	56%	20%	9%
- Plutôt d'accord	25%	30%	32%	16%
Total pas d'accord	57%	12%	46%	74%
- Plutôt pas d'accord	26%	9%	27%	26%
- Pas du tout d'accord	31%	3%	19%	48%
Sans réponse	2%	1%	2%	2%

• **Perception de l'opinion des adultes concernant la loi**

Elèves –Q26. Selon vous, dans votre lycée, les adultes (professeurs, surveillants, CPE...) sont-ils d'accord avec cet objectif ?

Base : Ensemble

	Année	
	2003	2005
<i>Base</i>	15659	14680
Oui, l'ensemble des adultes	11%	14%+
Oui, la majorité des adultes	33%	37%+
Oui, une partie	39%	34%
Oui, une minorité	12%	8%-
Non aucun	3%	3%-
Sans réponse	4%	4%

	Statut tabagique (2005)		Nombre de cigarettes (2005)	
	Fumeur	Non-fumeur	Moins de 6 cigarettes	6 cigarettes et plus
<i>Base</i>	4 498	10 182	2 362	1 941
Oui, l'ensemble des adultes	11%	15%	12%	10%
Oui, la majorité des adultes	29%	40%	31%	25%
Oui, une partie	38%	32%	38%	38%
Oui, une minorité	13%	6%	10%	16%
Non, aucun	5%	2%	4%	7%
Sans réponse	4%	4%	4%	4%